

Abū 'Abd-Allāh Muhyi-d-dīn Ibn 'Arabī

كتاب الوصايا

Paroles en Or

*Recommandations et conseils en matière
de religion et de piété pour tout croyant*

Traduit de l'arabe par
Mohamed al-Fateh

EDITIONS IQRA

spiritualité musulmane

Avertissement : Le texte de ce document a été recopié sous Word
d'après l'édition de septembre 2006, aux éditions IQRA.

Table des matières

Table des matières.....	3
Avant Propos.....	5
<i>Au Nom de Dieu Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux</i>	7
Recommandation 1	
[De la désobéissance et de sa séparation]	8
Recommandation 2	
[De la bonne opinion à l'égard de son Seigneur]	9
Recommandation 3	
[Les bienfaits du dhikr].....	10
Recommandation 4	
[Du rapprochement de Dieu].....	11
Recommandation 5	
[De l'intention]	12
Recommandation 6	
[La ilaha illa Allah : est la meilleure formule de dhikr]	14
Recommandation 7	
[Ne sois pas hostile aux adeptes de La ilaha illa Allah].....	16
Recommandation 8	
[Observe les œuvres obligatoires]	18
Recommandation 9	
[Prends garde à tes paroles].....	20
Recommandation 10	
[Ne dessine pas et ne sculpte pas des êtres vivants]	22
Recommandation 11	
[Rends visite à tes frères malades].....	23
Recommandation 12	
[Prenez garde aux droits des hommes]	25
Recommandation 13	
[Met en pratique les recommandations d'un savant même quand il ne les suit pas]	28
Recommandation 14	
[Sois attentif au signe de Dieu envers toi].....	34
Recommandation 15	
[N'associe rien à Dieu].....	36
Recommandation 16	
[Ne désire jamais être supérieur aux gens].....	38
Recommandation 17	
[Lave toi chaque vendredi]	39
Recommandation 18	
[Rends visite aux malades].....	40
Recommandation 19	
[Soit d'un noble caractère].....	41
Recommandation 20	
[Quitte les impies et tout caractère abominable]	42
Recommandation 21	
[Instruit toi et utilise ta science dans tous mouvements]	43
Recommandation 22	
[Tu dois être affectueux et attentif].....	44
Recommandation 23	
[Ne prête pas trop attention aux épreuves].....	45
Recommandation 24	
[Attache-toi à la lecture du Coran et à la méditation...].....	46
Recommandation 25	

[Choisie des fréquentations bénéfiques].....	47
Recommandation 26	
[Tous vous êtes des bergers responsables de vos troupeaux...]	48
Recommandation 27	
[Prend garde à l’avarice...]	49
Recommandation 28	
[Si tu combats ton âme tu pourras aisément mener d’autres combats]	51
Recommandation 29	
[Accomplit toujours excellemment ton wudhu’]	52
Recommandation 30	
[Respecte l’honneur du grand comme du petit...]	53
Recommandation 31	
[Prends garde, à celui qui te trompe au Nom de Dieu]	55
Recommandation 32	
[Fuis ce que Dieu t’interdit. Et ne nuis pas au voisin]	56
Recommandation 33	
[Garde-toi de lâcher celui qui te demande secours]	58
Recommandation 34	
[Prends garde à l’arrogance]	59
Recommandation 35	
[Aime profondément les Ansars]	60
Recommandation 36	
[Attache-toi à la vérité et évite le mensonge]	61
Recommandation 37	
[L’austérité élimine l’orgueil et éloigne de l’arrogance et de l’impudence]	62
Recommandation 38	
[La pudeur fait partie de la foi]	63
Recommandation 39	
[La foi c’est le bon conseil]	64
Recommandation 40	
[Des recommandations prophétiques Muhammadiennes à l’imam ‘Ali ؑ]	68
Recommandation 41	
[Des recommandations prophétiques Muhammadiennes à Abu Hurayra ؑ]	76

Avant Propos

Abû 'Abd-Allâh Muhyi-d-dîn Ibn 'Arabî, né en 560 H (1165 J.C.) à Murcie en Andalousie issu d'une famille arabe qui remonte à Hâtim at-Tâ'î qui fut le symbole de la générosité et de l'hospitalité chez les arabes d'avant et après l'Islam.

Ibn 'Arabî vint à Séville à l'âge de huit ans, y fit ses études et y mena la vie aisée d'un enfant issu d'une famille noble. Très tôt il s'orienta vers l'étude des sciences islamiques et la fréquentation des ulémas de son époque, et se mettait souvent à leur service. Il a également servi plusieurs hommes et femmes connus pour leurs piétés (des *awliya*). Il voyagea dans tout le Maghreb et y rencontra des ulémas et des *chuyukhs* et bénéficia de leurs enseignements. Il eut une relation spirituelle particulière avec le cheikh Abû Madian de Tlemcen qu'il considère comme son maître et qu'il n'a d'ailleurs jamais rencontré (physiquement).

Tout en voyageant beaucoup, jusqu'en 590 H (1194), cheikh Muhyi-d-dîn Ibn 'Arabî garda longtemps Séville comme point d'attache. Il visita l'Egypte après le Maghreb et séjourna deux années à la Mecque où il se rendit, pour la première fois, en 598 H (1201) et y a composé son œuvre maîtresse « *al-Futûhât al-makkiyya* » qui comprend plusieurs milliers de pages et dont le titre complet peut être traduit « *Le livre des révélations de La Mecque concernant la connaissance des secrets du Roi et du Royaume* », d'où est tiré le livre **al-wasâyâ** duquel nous avons choisi et traduit 41 recommandations qui font le présent livre et que nous avons rebaptisé : « **Paroles en or** ».

Il se rendit ensuite en Syrie puis revint à Jérusalem, au Caire et à La Mecque, il passe à Konya (Turquie) et à nouveau en Syrie. Outre Bagdad, il visitera aussi Alep et Sivas. Mais à partir, de 612 H (1216), il demeura surtout à Malatya en Anatolie où naquit son premier enfant, un fils, en 618 H (1221). Après avoir vécu célibataire une bonne partie de sa vie, il se maria plusieurs fois et eut sans doute de nombreux enfants quoique ne nous sont parvenus le nom de seulement de deux d'entre eux.

On ignore exactement quand il s'établit à Damas mais sa présence n'y est pas attestée avant 627 H (1230) où il fut en butte aux critiques de certains *fuqahas* mais défendu et protégé par de nombreux docteurs de la Loi. Ce fut à la suite d'un songe qu'il eut en 627, qu'il écrivit, son second ouvrage majeur, les *Fuûûç al-hikam* (traduit deux fois en français : La sagesse des prophètes par Titus Burckhardt (éd. Albin Michel) et « les Chatons de la Sagesse » par Charles André Gilis (éd. Al Bouraq).) Il mourut en 638 H (1240) à Damas.

Il fut sans doute, à tous points de vue, le plus fécond de tous les auteurs soufis. On lui attribue plus de quatre cents ouvrages (plus de huit cents pour certains), non compris tous ceux qui, à ce jour, n'ont jamais été rendus publics. Lui-même ignorait, du reste, combien de livres il avait pu écrire. Cette prolixité fabuleuse et le fait qu'une bonne partie de ces textes n'existe qu'à l'état de manuscrits rendent difficile de rendre compte de sa doctrine et de son enseignement dans le détail. Aucun spécialiste n'a d'ailleurs jamais eu accès à tous ses textes ni même ne saurait affirmer avoir compris la totalité de ceux publiés, certains d'entre eux nécessitent certaines clefs qui ne sont guère transmises. Il n'en reste pas moins qu'en général, ces textes sont souvent beaucoup plus accessibles que la piètre qualité des traductions (ou la prétention délirante de certains traducteurs) le laisse entendre.

Comme tous les soufis, il souligne les limites de la raison ('*aqf*) au profit de la connaissance obtenue par la grâce de Dieu à travers les états spirituels (*ahwâl*, *maqamât*, etc.) mais, par-dessus tout, il privilégie la science des mystères accordée par Dieu aux pieux comme l'annonce le Coran à la fin du verset 282 de la sourate *al-baqara* : « ***...wa-ttaqu-Llâha wa ya'allimukum-Llâh. Gardez vous de Dieu [Craignez Dieu, soyez pieux], Dieu vous dispensera Sa science et Il est l'omniscient.*** », et aussi en parlant du *Khidhr* عليه السلام dans la sourate de la caverne (*al kahf*) : « ***Il trouvèrent alors un de Nos adorateurs auquel Nous***

avons accordé une Miséricorde [grâce] et enseigné une Science venant de Nous. » (Coran, 18/65). Cette science et cette compréhension des choses de la vie, de l'après-vie et de la religion ; Allâh la donne à qui Il veut parmi ses serviteurs. C'est une science qui vient de Dieu et qui permet de comprendre avec plus de profondeur le Coran et de la *Sunna* et d'en sortir davantage d'enseignements et de secrets.

Toutefois certains savants musulmans littéralistes qui n'ont pas eu une part de cette science ont tout de même eu la prétention de pouvoir tout comprendre, ont attaqué le cheikh sur certains aspects qu'ils n'ont pas compris de ces écrits.

Son interprétation et son commentaire du Coran est, en ce sens, unique et ne relève pas de l'exégèse classique.

Parmi les diverses traductions en langue française de ces Œuvres, on mentionnera tout particulièrement *La Sagesse des Prophètes* par Titus Burckhardt et « *Les illuminations de la Mecque* » par Michel Chodkiewicz (cheik Ali), « *L'arbre du monde* », et « *Le Traité de l'Amour* » par Maurice Gloton (Ubaydallah), « *les chatons de la sagesse* », « *texte sur le jeûne* » et « *trente-six attestations de l'unicité* » par Charles André Gilis (Abdel Razzaq Yahya), « *La niche des lumières* », « *Le livre de l'Extinction dans la Contemplation* » et « *la parure des abdals* » par Michel Valsan (cheikh Mustapha), et une vingtaine d'autres traductions parfois via l'anglais : *Voyage vers le maître de la puissance – Le livre des contemplations divines – L'arbre et les quatre oiseaux – La profession de foi – Les soufis d'Andalousie / la vie merveilleuse de dhun-l-nun l'égyptien – L'imagination créatrice dans le soufisme dans soufisme d'Ibn 'Arabî – Henri Corbin – Ibn 'Arabî et le voyage sans retour – Claude Addas – L'interprète des désirs (Turjman al Ashwaq) – Le Traité de l'Unité – Le Voyage vers le Maître de la Puissance – L'Alchimie du Bonheur parfait – Le dévoilement des effets du voyage – La production des cercles, etc.*



Au Nom de Dieu Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux

Dieu – qu'Il soit exalté – dit dans une exhortation d'ordre général : « **Il a établi pour vous, en fait d'obligations religieuses, ce qu'Il avait prescrit à Noé ; ce que Nous te révélons et ce que Nous avons prescrit à Abraham, à Moïse et à Jésus : Acquittez-vous du culte ! Ne vous divisez pas en sectes !** » (Coran, 42/13).

Ainsi, Dieu – qu'Il soit exalté – a ordonné d'observer la Religion qui est la Loi du moment, en tout temps et pour chaque dogme. Il nous a ordonné aussi de se rassembler autour d'elle et de ne pas nous disperser, car Dieu est avec ceux qui forment un groupe, et le loup n'attaque du troupeau que la bête qui s'en éloigne et quitte le groupe. La sagesse en tout cela, c'est que Dieu n'est intelligible en tant que Divinité Unique que sous le rapport de Ses Beaux Noms, non sous le rapport du dépouillement de Ses Noms Sublimes. C'est-à-dire que la Main de Dieu qui symbolise la puissance et la force est avec le groupe, avec ceux qui forment la communauté (*al-jama'a*).

Un sage au seuil de sa mort, faisant à ses nombreux fils ses ultimes recommandations, leur dit : « Apportez moi des bâtons ». Lorsqu'on les rapporta devant lui, il leur dit : « Brisez-les ensemble ! » Comme ils ne réussissaient pas, il dispersa les bâtons puis leur dit : « Maintenant, prenez-les un à un et brisez-les ! » Ce qu'ils firent. Il leur dit alors : « Ainsi en sera-t-il de vous après moi, si vous restez réunis, vous ne serez pas vaincus. En revanche si vous vous divisez, votre ennemi s'emparera de vous et vous éliminera ! ».

Il en va de même pour ceux qui assument la foi, s'ils s'unissent pour l'observer et ne se divisent pas à son sujet, l'ennemi ne pourra les vaincre. Ainsi en est-il également de l'homme, s'il s'unit en lui-même pour observer la religion, aucun démon, qu'il soit djinn humain ne parviendra à le dominer par le biais des suggestions [sataniques], et tout ceci, grâce à l'aide de la foi et au soutien de l'ange.

Recommandation 1

[De la désobéissance et de sa séparation]

Lorsqu'en un lieu tu désobéis à Dieu, ne le quitte pas avant d'y avoir accompli une œuvre pie et d'avoir rendu un culte à Dieu. Car, de même que cet endroit témoignera contre toi lorsqu'on exigera son témoignage, de même il témoignera en ta faveur, et ainsi seras-tu délivré [de ta désobéissance]. Il en va de même de ton habit, si tu désobéis à Dieu en le mettant, agis comme je te l'ai indiqué et adore Dieu en le portant. Il en va de même lors de la coupe des moustaches, du rasage des poils du pubis, de la coupe des ongles, du coiffage ou du nettoyage des saletés. Rien ne doit quitter ton corps sans que tu sois en état de pureté et sans omettre de mentionner Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié -. Car ces cheveux, ces poils et ces ongles seront interrogés sur les circonstances dans lesquelles ils t'ont quitté. Le minimum d'adoration en tout ceci, c'est donc d'invoquer Dieu pour qu'Il t'accorde le repentir afin que tu observes les règles de convenance et que tu te conformes au commandement de Dieu lorsqu'Il dit : « **Invoquez-Moi et Je vous exaucerai** ». Il t'ordonne de L'invoquer puis Il ajoute dans le même verset : « **Ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer...** ». L'adoration signifie ici l'invocation, c'est-à-dire qu'ils refusent, par orgueil, l'humilité et la soumission. Or l'adoration est une forme d'humilité, de soumission et d'abaissement, « **...entreront bientôt, humiliés, dans la Géhenne** » (Coran 40/60). Voilà pourquoi, lorsque les croyants observent ce qu'on leur a ordonné de faire, Dieu les rétribue en les faisant entrer au Paradis la tête haute. Ceci me rappelle, d'ailleurs, l'épisode suivant :

Un matin que j'entrais au hammam pour me purifier à la suite de la rupture de mon état de pureté, j'y rencontrai l'un de mes compagnons nommé Najmuddi Abul Ma'ali Ibn Lahib qui demandait le barbier pour couper ses cheveux. Comme je l'interpellais, il me répondit avant même que je puisse terminer ma phrase : « Je suis en état de pureté et je te comprends ! ». Je fus stupéfait de sa présence d'esprit, de sa rapide compréhension de son respect des convenances en la situation, et de ce qu'il savait à mon égard à ce sujet. Je lui ai dit alors : « Que Dieu te bénisse ! Par Dieu ! Je ne t'ai interpellé que pour que tu sois en état de pureté et que tu observes le *dhikr* au moment de te débarrasser de tes cheveux ! ». Il fit alors des invocations en ma faveur puis coupa ses cheveux.

Or ce genre de choses est négligé pour la plupart des gens qui vont jusqu'à dire : « Lorsque tu désobéis à Dieu en un lieu, éloigne-t'en ». C'est parce qu'ils craignent que cet endroit ne te rappelle la désobéissance. Ainsi, tu l'apprécies et tu t'en délectes, ce qui t'amène à multiplier les péchés. Ces gens font cela par crainte pour toi, mais ils ont cependant oublié un aspect important de la connaissance. Aussi, obéis à Dieu en ce lieu et alors seulement tu pourras t'en éloigner. Car tu rapproches alors ce qu'ils disent et ce que je te recommande. Et chaque fois que tu te souviens d'un péché commis, repens-toi, demande pardon à Dieu et à cette occasion, mentionne Dieu selon la gravité du péché, car l'envoyé de Dieu ﷺ disait : « **Fais suivre la mauvaise action par une bonne action qui l'efface** ». De même Dieu – qu'Il soit exalté – nous dit : « **Les bonnes actions dissipent les mauvaises** » (Coran, 11/114). Mais tu dois posséder une balance avec laquelle tu apprécies la parité entre les bonnes et les mauvaises actions.

﴿ Recommandation 2 ﴾

[De la bonne opinion à l'égard de son Seigneur]

Aie en toute circonstance une bonne opinion de ton Seigneur et ne conçois jamais une mauvaise opinion à Son égard, car tu ne sais pas. Peut-être est-ce le dernier souffle que tu expires pour pouvoir rencontrer Dieu avec une bonne opinion de Lui plutôt que d'en avoir une mauvaise à Son égard. En effet, tu ne sais pas, car il se peut que Dieu te ravisse au moment où tu expires ce dernier souffle qui te quitte. Oublie tout ceux qui te rappellent les mauvaises opinions que dans ta vie tu as eues et au moment de ta mort aie une bonne opinion de Dieu. Car ceux qui connaissent vraiment Dieu ne spéculent pas et restent présents à Dieu a chacun de leurs souffles. En effet, cette attitude recèle beaucoup d'utilité et de connaissance de Dieu dans la mesure où tu t'acquittes convenablement du Droit de Dieu. C'est dire que le Droit de Dieu à ton endroit implique que tu croies en Sa Parole : « **Et vous faire renaître dans un état que vous ignorez** » (Coran, 56/61). C'est qu'il se peut qu'à l'occasion de ce souffle que tu attends, Il te mette à l'article de la mort et te ramène à Lui alors que tu avais une mauvaise opinion de Lui et qu'ainsi tu Le rencontres dans cet état. D'autant plus que l'Envoyé de Dieu ﷺ rapporte que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit : « **Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi. Aussi doit-il avoir une bonne opinion de Moi** ». Or Il n'a pas réservé un temps particulier à cette attitude. Tu dois donc fonder ton opinion à l'égard de Dieu sur la science qui stipule qu'Il pardonne, absout et efface ; et avoir comme motivation divine de cette bonne opinion Sa Parole : « **Ô Mes serviteurs ! Vous qui avez commis des excès à votre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu** ». Il t'interdit de désespérer, et ce qu'Il t'interdit, tu dois le respecter scrupuleusement. En effet, Il a annoncé, et Son annonce est véridique, et ne peut souffrir aucune abrogation, car si elle souffrait d'une abrogation elle serait un mensonge, ce qui est absolument impossible pour Dieu, en disant : « **Dieu pardonne tous les péchés** ». Il n'a pas spécifié un péché particulier au détriment des autres, en les désignant par le terme « tous ». Puis Il a parachevé le tout en disant : « **Oui, Il est** » en usant du pronom singulier à la troisième personne qui se rapporte à Lui : « **Celui qui pardonne ; Il est Miséricordieux** » (Coran, 39/53) du fait que Sa miséricorde a pris le pas sur Son courroux. De même Il a dit : « **Vous qui avez commis des excès à votre détriment** » sans spécifier un excès par rapport à d'autres en usant d'un terme général qui englobe tous ceux qui commettent des excès. Ensuite Dieu a usé d'un terme corrélatif en disant : « **Ô Mes serviteurs !** », comme lorsqu'Il a dit par la bouche du pieux serviteur Jésus – que la Paix soit sur lui - : « **Si Tu veux les châtier...ils sont vraiment Tes serviteurs.** » (Coran, 5/118). Il les a rattachés à Lui, et pas d'honneur plus grand que d'être rattaché à Dieu – qu'Il soit exalté ! -.

﴿ Recommandation 3 ﴾

[Les bienfaits du dhikr]

Attachez-vous à la mention (*dhikr*) de Dieu en secret et en public, en vous-mêmes et devant tout le monde. Car Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « **Mentionnez-Moi, Je vous mentionnerai.** » (Coran, 2/152). Il a institué comme réponse à la mention de la part du serviteur une mention de la part de Dieu. Or quelle peine plus dure pour le serviteur que le péché ? Le Prophète ﷺ disait dans les moments de peine : « **Louange à Dieu en toute circonstance** » et dans les moments de joie : « **Louange à Dieu, Le Bienfaiteur qui comble par Ses largesses** ». En effet, lorsque tu sensibilises ton cœur au *dhikr* d'une manière permanente et en toute circonstance, ton cœur s'illumine nécessairement de la lumière du *dhikr*. Et cette lumière te procure alors le dévoilement (*al-kashf*). Car, grâce à la lumière, on obtient le dévoilement des choses. Et lorsque le dévoilement intervient, il est accompagné de la pudeur (*al-haya*). Tu en as pour preuve ta pudeur envers ton voisin et envers celui pour qui tu as de l'estime et de la considération. Nul doute donc que la foi t'inspire le respect et la révérence envers Dieu. Il faut dire à ce sujet que nos propos s'adressent aux croyants et que nos recommandations sont destinées à tout musulman qui croit en Dieu et à ce qui vient de Dieu. En effet, Dieu dit dans une Tradition authentique : « **Je suis avec lui [le serviteur], comme il est avec Moi. Lorsqu'il Me mentionne en lui-même, Je le mentionne en Moi-même, et lorsqu'il Me mentionne dans une assemblée, Je le mentionne dans une assemblée Meilleure** ». Dieu – qu'Il soit exalté – dit également : « **Les hommes et les femmes qui mentionnent souvent le Nom de Dieu...** » (Coran, 33/35). Or le plus grand *dhikr* est celui de Dieu en toute circonstance.

﴿ Recommandation 4 ﴾

[Du rapprochement de Dieu]

Attache-toi à l'observance de tous les actes de rapprochement de Dieu dans la mesure de ton possible, en toute circonstance et situation, en fonction de ce que t'inspire Dieu en cette circonstance et situation. Car tu dois savoir que jamais aucune désobéissance ne survient totalement sans qu'elle soit interpellée par une obéissance pour indiquer que tu crois en elle en tant que désobéissance. Aussi, si tu mêles à ce mélange la demande du pardon, cela se transforme en une obéissance suivie d'une autre obéissance et en une œuvre pie suivie d'une autre œuvre pie, ce qui est de nature à renforcer la part de l'obéissance à laquelle s'est mêlé un méfait. Sache que la foi est le meilleur moyen de se rapprocher de Dieu. C'est aussi le plus grand auprès de Lui. C'est que la foi constitue la base sur laquelle se fonde toute la proximité. C'est en vertu de la foi que tu te rapproches de Dieu, conformément à ce qu'Il s'est Lui-même imposé dans le *hadith qudsî* où Il dit : « **Lorsque Mon serviteur s'approche de Moi de la distance d'un empan, Je M'approche de lui de la distance d'une coudée. Lorsqu'Il s'approche de Moi de la distance d'une coudée, Je M'approche de lui davantage, et s'il vient à Moi en marchant, Je viens vers lui en Me pressant** ».

C'est dire que la cause de cette intensification provient de Dieu et non pas du serviteur qui est bien faible. En effet le serviteur est tenu de bien vérifier au niveau de l'acte, à cause de l'intention visant à se rapprocher de Dieu. Il est tenu aussi de mesurer ses actes selon le critère de l'empressement. C'est pourquoi il se doit de bien les vérifier. Et s'il s'empresse et reçoit le qualificatif d'empressement, son empressement réside uniquement dans l'institution de la balance pour apprécier son acte, non dans l'acte lui-même. Car l'institution de cette balance fonde le rapport avec Dieu ; tandis que le rapprochement de Dieu n'a nul besoin de cette balance dans la mesure où la balance de Dieu qui est instituée par Lui, c'est celle-là même par laquelle tu as mesuré cet acte à travers lequel tu cherches la proximité de Dieu. Aussi, pour Celui qui possède cet Attribut, Sa proximité de toi doit être nécessairement plus puissante et plus grande que ta propre proximité de Lui. Voilà pourquoi Il se décrit comme étant Celui qui se rapproche de toi, lors de ton rapprochement de Lui, plus intensément que ta propre proximité de Lui, en donnant exemple pour exemple. Ceci par ce que tu as été créé à Son image. Aussi, le premier vicariat (*khilafa*) pour toi, c'est ton propre vicariat sur toi-même. Car tu es Son vicaire sur le territoire de ton corps, et tes sujets sont ton voisinage et tes puissances internes et externes. Donc, l'essence concrète de Sa proximité de toi, c'est ta proximité de Lui et davantage encore, à savoir ce qu'Il a mentionné comme mesures de distance : l'empan, la coudée, la brasse et l'empressement, car la distance entre deux empan, c'est une coudée ; celle entre deux coudées, c'est une brasse ; et la marche rapide, c'est de l'empressement. En somme, Il est en premier Celui qui t'a rapproché de Lui et en dernier Il est Celui qui est proche de toi. Autrement dit Il est le Premier et le Dernier. C'est cela le rapprochement approprié. La proximité divine de toutes les créatures est toute différente, conformément à Sa Parole : « **Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire** ». (Coran, 50/16). Il ne s'agit pas ici de cette proximité mais de la proximité qui est la rétribution pour le rapprochement du serviteur de son Dieu. Or le serviteur n'a d'autre moyen de rapprochement de Dieu que la croyance en ce qui provient de Dieu après la foi en Dieu et dans celui qui transmet à partir de Dieu – qu'Il soit exalté -.

﴿ Recommandation 5 ﴾

[De l'intention]

Attache-toi au discours intérieur tendant à faire le bien, même si tu ne le fais pas réellement, et chaque fois que tu es tenté intérieurement par le mal, renonces-y résolument, à moins que tu ne sois dominé par le Décret et l'Arrêt divin. Car si Dieu n'a pas décrété contre toi de faire ce mal qui te tente, Il l'inscrit en ta faveur comme une bonne action. En effet, il est bien établi que l'Envoyé de Dieu ﷺ rapporte que son Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié – dit ceci : « **Lorsque Mon serviteur envisage d'accomplir une bonne œuvre, Je l'inscris en sa faveur comme une bonne œuvre tant (mâ) qu'il ne la concrétise pas** ». Or la particule *mâ* (tant) est circonstancielle. Ainsi, à chaque moment où il envisage intérieurement d'accomplir cette bonne action, même s'il ne l'accomplit pas encore, Dieu l'inscrit en sa faveur comme une bonne action à l'instant où il envisage de le faire, quelque soit le nombre de ces instants. En effet, il aura une bonne action pour chaque instant où il envisage de l'accomplir. Voilà pourquoi Il a dit : « **Tant qu'il ne la concrétise pas** ». Ensuite Dieu – qu'Il soit exalté – ajoute : « **S'il l'accomplit, Je lui accorde dix fois la rétribution conséquente** ». C'est de là que provient l'imposition du dixième sur la récolte irriguée par le ciel. S'il s'agit de bonnes actions plus méritantes qui bénéficient de la pérennité de la rétribution, la récompense se renouvelle pour elles tant qu'elles durent, jusqu'au Jour de la Résurrection, comme dans le cas des bonnes œuvres comme les *awqaf* (biens de mainmorte), la science répandue au milieu des gens, les conduites exemplaires, etc. Puis Il a parachevé Ses Faveurs pour Ses serviteurs en disant : « **S'il envisage intérieurement d'accomplir une mauvaise action, Je la pardonne pour lui tant (mâ) qu'il ne l'a pas accomplie** ». Or le *mâ* (tant) est ici une particule circonstancielle, comme dans le cas de la bonne action, faisant encourir les mêmes sanctions et procurant les mêmes récompenses sans aucune limite. Ensuite Dieu dit : « **S'il l'accomplit, Je l'inscris comme une seule sanction contre lui** ». Il a appliqué ainsi le principe de la justice à propos de la mauvaise action et le principe de la faveur à propos de la bonne action, conformément à Sa Parole : « **La très belle récompense – et quelque chose de plus encore – est destinée à ceux qui auront bien agi.** » (Coran, 10/26), ce qui constitue de la bienfaisance qui est au-delà de la sanction exemplaire. Ensuite Dieu – qu'Il soit exalté – annonce au sujet des anges qu'ils déclarent - en vertu du principe qu'il leur fait dire à l'encontre de notre père Adam – en s'adressant à Dieu : « **Vas-Tu y établir quelqu'un qui fera le mal et qui répandra le sang ?** » (Coran, 2/30).

Ils n'ont évoqué que nos méfaits sans mentionner ce qui est beau à ce sujet. C'est que les habitants du plérome céleste sont terriblement jaloux contre l'éventualité de porter atteinte à la Magnificence de Dieu et ils savent que cette constitution humaine ne manquerait pas nécessairement de s'opposer à son Seigneur en vertu de sa réalité fondamentale. Mais les anges formulent cela par goût en fonction de leur essence, bien que cela soit plus évident dans leur constitution. D'ailleurs si les anges n'étaient pas dans leur constitution à l'image de nôtre Dieu ne dirait pas qu'ils se querellaient, et la querelle n'intervient qu'entre opposés. Or Dieu indique, sur les anges, qu'ils disent à notre sujet : « Celui-ci est Ton serviteur qui veut accomplir une bonne œuvre ». Regarde donc la force de ce principe, combien il est magnifique pour celui qui médite bien !

Tu peux à partir de cela apprécier le mérite de l'homme lorsqu'il mentionne du bien chez quelqu'un et garde le silence sur sa malversation, et imaginer son degré au regard du beau dessein des anges à propos de ce qu'ils ont indiqué. Mais j'ai attiré ton attention sur cela pour que tu saches leur constitution et la beauté qui les orne. Car chacun agit selon sa constitution conformément à l'indication divine. Et Dieu indique que les anges disent : « Celui-ci est Ton serviteur until qui veut commettre une mauvaise action ». Mais Dieu est plus averti à son sujet, aussi Il dit aux anges : « Surveillez-le. S'il la commet, inscrivez une sanction équivalente contre lui, et s'il l'abandonne inscrivez-la comme une bonne action en sa faveur, car il ne l'a abandonnée que pour Moi. ». Or les anges mentionnés ici sont ceux au sujet desquels Dieu nous a dit : « **Alors des gardiens veillent sur vous : de nobles**

scribes qui savent ce que vous faites. » (Coran, 82/10-12). Ainsi le rang et la charge leur ont permis de dire ce qu'ils ont dit. Leur tâche, c'est de transcrire ce qui est beau sans avoir à faire connaître ce que Dieu leur indique à ce sujet. De même, ils parlent des méfaits en raison de ce qu'ils savent sur la Bienfaisance de Dieu et Son pardon. D'ailleurs s'ils n'avaient pas parlé à ce sujet nous ne saurions ce qu'il en est auprès de Dieu, comme ce qu'ils disent sur les séances du *dhikr* au sujet de l'homme qui y assiste non pas pour participer au *dhikr* mais pour une affaire personnelle. Or Dieu a accordé le pardon à tous ceux qui assistent à ce genre de réunions sans exception, et Il a dit à leur sujet : « Ce sont les gens dont leur commensal ne sera jamais malheureux ». Donc, sans le questionnement et l'identification de ces gens par les anges, nous ne saurions jamais l'arrêt divin à leur rencontre. En somme, le discours des anges – que la Paix soit sur eux – est une initiation et une miséricorde, même si son sens apparent touche en premier les esprits déficients avant le principe sur lequel nous avons attiré ton attention. Du reste, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit sur les bonnes et les mauvaises actions : « **Celui qui se présentera avec une bonne action recevra en récompense dix fois autant** » et même plus, et : « **Celui qui se présentera avec une mauvaise action ne sera rétribué que par quelque chose d'équivalent** » (Coran, 6/160) et Dieu pardonne, après la sanction, à certaines personnes et avant la sanction à d'autres. C'est dire que le pardon s'impose pour celui qui fait du tort à son âme même s'il ne se repent pas.

Ainsi, celui qui réalise la réalité de cette recommandation connaîtra la relation entre la constitution humaine et celle des anges et saura que le fondement est unique, de même que notre Seigneur est Un et qu'Il possède Les Noms réciproques, ce qui fait que l'existence est à l'image des Noms.

﴿﴾ Recommandation 6 ﴿﴾

[*La ilaha illa Allah* : est la meilleure formule de *dhikr*]

Attache-toi à la parole de l'islam, à savoir le fait de répéter la formule consacrée : Il n'y a de dieu que Dieu (***La ilaha illa Allah***) car c'est la meilleure formule de *dhikr*, en raison de ce qu'elle renferme comme science éminente, surtout que le Prophète ﷺ a dit : « ***La meilleure parole prononcée par moi et par les prophètes avant moi c'est la formule : il n'y a de dieu que Dieu*** ». En effet c'est une parole renfermant à la fois une négation et une affirmation avec une répartition resserrée. Ainsi, ne connaît la réalité que renferme cette parole, que celui qui connaît son poids. Or elle n'a pas de poids concevable, conformément à la Tradition que nous allons citer pour attester de sa valeur immense.

Sache donc que cette formule sacrée, c'est la parole du *tawhid* (affirmation de l'unicité divine). Or rien ne ressemble au *tawhid*, car s'il ressemblait à quelque chose, il ne serait plus un mais deux ou plus. Et il n'y a rien qui pourrait lui faire contrepoids sinon ce qui serait équivalent ou semblable. Or il n'existe aucun équivalent ou semblable. Voilà l'empêchement qui interdit que la formule : Il n'y a de dieu que Dieu, puisse entrer dans la balance. En effet la plupart des savants estiment que le polythéisme, qui est antinomique au *tawhid*, ne peut être affirmé chez le serviteur en cas de présence du *tawhid*. C'est que l'homme est : soit un polythéiste, soit un adepte du *tawhid*. C'est que l'homme est : soit un polythéiste, soit un adepte du *tawhid*. Autrement dit, seul le *tawhid* fait le poids face au polythéisme et ils ne peuvent se trouver sur une balance.

Pour nous, cette formule n'entre pas dans la balance en raison de ce qui est rapporté dans une Tradition authentique pour celui qui la comprend et l'estime, où Dieu dit : « ***Si les sept cieux avec ce qui les remplit en dehors de Moi, étaient placées sur le plateau d'une balance et la formule Il n'y a de dieu que Dieu dans l'autre, cette formule pèserait plus lourd qu'eux.*** » Il n'a mentionné que les cieux et la terre parce que l'emplacement de la balance ne couvre que ce qui se trouve en dessous de l'espace de la sphère des étoiles fixes depuis le Lotus qui constitue la limite pour les œuvres des serviteurs. C'est pour ces œuvres que la balance a été instituée, de sorte que la balance ne dépasse pas l'emplacement que les œuvres ne peuvent dépasser. Ensuite Dieu a dit : « ***Avec ce qui les remplit en dehors de Moi*** ». Or il n'y a que Dieu qui puisse les remplir. Et l'allusion suffit ici à celui qui est averti.

De même dans le langage de la plupart des savants exotériques, autrui signifie l'associé dont l'existence est affirmée par le polythéiste ; s'il participait à la création, la formule : « ***Il n'y a de Dieu que Dieu*** » pèserait plus lourd que lui dans la balance, parce que la formule sacrée : « ***Il n'y a de dieu que Dieu*** » est la plus puissante dans tous les cas du fait que le polythéiste fait pencher la balance du côté de Dieu – qu'il soit exalté – par rapport à celui qu'il considère comme associé. En effet, Dieu dit, au sujet des polythéistes, qu'ils ont affirmé : « ***Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent de Dieu*** » (Coran, 38/3). Il reste que si on déploie la balance de l'Existence, non la balance du *tawhid* (l'affirmation de l'unicité divine), la formule « ***Il n'y a de dieu que Dieu*** » y entre, de même qu'elle peut entrer dans la balance du *tawhid al-'adhama* (L'affirmation de la grandeur divine) qui est le *tawhid* des polythéistes, et peser plus lourd. C'est que s'il n'y a rien en dehors de Dieu qui remplit tout, cette formule ne peut peser plus lourd. Or, tout ce que Dieu en dit, c'est que c'est Lui qui remplit tout ; comment dans ces conditions cette formule pourrait-elle faire pencher la balance alors que dans les deux plateaux il n'y a que l'Unique. Pour ce qui est des feuillets du livret du serviteur où sont consignées toutes ses œuvres, le plateau de la balance ne s'est penché que grâce à la carte sur laquelle est transcrite cette formule « ***Il n'y a de dieu que Dieu*** » a été prononcée par celui qui l'a formulée, et qu'ensuite elle a été transcrite par l'ange scribe. Il s'agit donc de la formule « ***Il n'y a de dieu que Dieu*** » transcrite et créée par le langage. Du reste si cette formule du *tawhid* avait été placée dans la balance pour chacun des serviteurs, aucun parmi ceux qui l'ont prononcé n'entrerait en enfer. Mais Dieu a voulu que les gens du rassemblement voient sa vertu en faveur de l'homme dont les feuillets de son livret ne feront pas le poids devant la carte sur laquelle est transcrite la formule « ***Il n'y a***

de dieu que Dieu ». Mais on ne le verra qu'après l'entrée en enfer des *muwahidin* (Ceux qui affirment l'unicité divine) que Dieu a voué à l'Enfer – et qu'ensuite il en sortira soit grâce à l'intercession, soit par la divine providence -, on amènera alors l'homme aux feuillets alors qu'il ne restait plus dans le rassemblement que ceux qui sont sauvés de l'enfer et cet homme sera le dernier parmi les créatures à subir la pesée de ses œuvres. C'est qu'à la formule « **Il n'y a de dieu que Dieu** » appartient le commencement et la fin. Il se peut même que l'essence concrète de son commencement soit celle de sa fin, comme dans le cas de l'homme aux feuillets.

Sache également que Dieu n'a institué sur le plan général que les meilleures choses, les plus importantes sur le plan de l'utilité et les plus lourdes parce qu'Il les place en face de plusieurs opposées. Cette institution de la généralité doit nécessairement renfermer suffisamment de puissance pour pouvoir faire contrepoids à chaque opposé. Or c'est un aspect que ne comprennent – parmi les savants d'entre les gens de Dieu – que les prophètes, qui ont institué, en matière de loi pour les hommes, ce qu'ils ont institué. D'ailleurs le Prophète ﷺ a dit : « **Le meilleur de ce que j'ai dit, moi et les prophètes avant moi, c'est la formule : Il n'y a de dieu que Dieu** ». Certes, certains prônent comme forme particulière du *dhikr* les paroles *Allah, Allah* (Dieu) ou *Huwa, Huwa* (Lui, Lui) mais nul doute qu'elles relèvent de l'ensemble des paroles dans lequel la formule « **Il n'y a de dieu que Dieu** » est la meilleure, selon les savants qui connaissent Dieu.

Attache-toi donc, ô ami de Dieu, au *dhikr* indiscutable sur le plan de la généralité, car c'est le *dhikr* le plus puissant qui possède la lumière la plus éclatante et la position de proximité. Mais ne peut en être conscient que celui qui s'y attache fidèlement et le pratique jusqu'à ce qu'il le maîtrise. Car Dieu n'a déployé Sa miséricorde que pour qu'elle embrasse tout et permette de réaliser les souhaits. Et il n'y a pas un seul qui ne cherche le salut, même s'il ignore sa voie. C'est dire que celui qui nie par le début de cette formule, à savoir « **la Ilaha** » (Il n'y a de dieu), son essence concrète affirme par « **Ilha Allah** » (que Dieu), Son être. Ainsi tu nies ton essence concrète sur le plan du jugement – non sur le plan du savoir – puis tu affirmes la nécessité de l'Être de Dieu sur le plan du jugement et de la science. Et Le Dieu est Celui qui possède tous les Noms qui se ramènent à une essence unique qu'on nomme par le Nom Allah, qui occupe les cieux et la terre et qui possède le pouvoir d'élever et de rabaisser. Attache-toi donc à ce *dhikr* à la connaissance duquel et auquel Dieu a lié le bonheur, pour lui donner un caractère global.

﴿ Recommandation 7 ﴾

[Ne sois pas hostile aux adeptes de La ilaha illa Allah]

Garde de toi surtout de vouer ton hostilité aux gens de la formule « **la ilaha illa Allah** » (Il n'y a de dieu que Dieu), car elle procure de la part de Dieu la protection générale. En effet ces gens sont des amis de Dieu. Même s'ils pêchent et apportent avec eux de quoi emplir la terre de péchés sans rien associer à Dieu, Dieu les recevra avec leur équivalent en matière de pardon. C'est que, concernant celui dont la sainteté est confirmée, il est absolument interdit de le combattre. Et pour celui qui a combattu Dieu, Dieu a déjà indiqué sa sanction en ce bas-monde et dans la vie future. Aussi, celui au sujet duquel Dieu ne t'a pas indiqué son hostilité envers lui, tu ne dois pas le prendre pour ennemi. Si tu ignores son état, le minimum est de négliger son affaire. Si tu es certain que c'est un ennemi de Dieu – et il n'y a que le polythéiste qui peut l'être – désavoue le, comme Abraham – que la Paix soit sur lui – l'avait fait à l'égard de son père Azar. En effet Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié a dit : « **Mais quand il vit clairement que son père était un ennemi de Dieu, il le désavoua** » (Coran, 9/114). Ceci constitue ton critère de jugement conformément à la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté - : « **Tu ne trouveras pas de gens, croyant en Dieu et Jour dernier qui témoignent de l'affection à ceux qui s'opposent à Dieu et à Son prophète, fussent-ils leurs pères** », comme Abraham, l'ami de Dieu l'avait fait « **ou leurs fils, leurs frères, ou ceux de leur clan** » (Coran, 58/22).

Si tu ne le sais pas, ne voue pas ton hostilité aux serviteurs de Dieu, ni par ce qui t'est possible, ni par ce qu'exprime la langue. Ce que tu dois détester chez lui, c'est son acte, non son entité ; tandis que pour ce qui est de l'ennemi de Dieu, tu dois détester son entité concrète. Distingue donc entre celui dont tu détestes l'entité concrète et c'est l'ennemi de Dieu, et celui dont tu détestes les actes et c'est le croyant ou celui dont tu ignores l'issue finale, parmi ceux qui ne sont pas musulmans, dans le temps. Et prends garde à ce que Dieu – qu'Il soit exalté – dit dans le hadith authentique : « **A celui qui manifeste de l'hostilité à l'un de Mes amis, Je lui déclare la guerre** ». En effet si l'on ignore l'affaire de cet homme et qu'on lui voue de l'hostilité, on ne s'acquitte pas du droit pour ce qui est de Ses créatures, car on ne connaît pas la Science de Dieu à son sujet et ce que Dieu a indiqué à ce sujet pour le désavouer et le prendre pour ennemi. Et si on connaît son état extérieur – même s'il est un ennemi dans le même temps sans que tu le saches – prends-le en amitié et ne lui voue pas ton hostilité, afin d'observer le Droit de Dieu. En effet tu risques de t'exposer à la réclamation du Nom divin *Al-Dhâhir* (Le Manifeste) auprès de Dieu. Aussi, n'apporte pas une preuve contre toi devant Dieu, car tu périras. C'est que l'argument indiscutable appartient à Dieu. Donc traite les serviteurs de Dieu avec bonté et miséricorde, de la même manière que Dieu les pourvoit en subsistances malgré leur impiété et leur polythéisme, bien qu'Il le sache parfaitement. D'ailleurs, Il ne les a pourvus en subsistances que parce qu'Il sait que ce qu'ils vivent, ils ne le vivent pas par eux-mêmes mais par Lui, en raison de ce que nous avons indiqué par le langage de la généralité : que Dieu – qu'Il soit exalté – est Le créateur de toute chose, donc leur impiété et leur polythéisme sont créés en eux : et par le langage de la spécificité, à savoir que tout jugement affectant un être existant n'est manifesté que selon ce qu'il était dans l'effectivité de son être dans le néant, que Dieu connaît sur lui. Donc, Dieu possède la preuve indiscutable contre chacun, quelque soit la teneur des argumentations et des discussions.

Remets – Lui donc l'affaire et sache que tu es selon ce que tu étais. Embrasse par ta miséricorde et ta bonté tous les animaux et toutes les créatures et ne dis pas : ce n'est que de la végétation et des objets inanimés qui ne possèdent aucun bien en eux. Oui il y a en eux beaucoup de bien et c'est toi qui n'en a aucun. Laisse donc tout existant tel qu'il est, donne-lui la miséricorde que lui offre son Existenciateur dans son existence et ne regarde pas ce qu'on institue en lui dans le temps jusqu'à ce que tu distingues clairement les véridiques et que tu connaisses les menteurs. Il t'incombe alors de les prendre pour ennemis en vertu de l'ordre que Dieu te donne à ce sujet puisqu'Il t'interdit de prendre Son ennemi

comme ami. Si une faiblesse dans ta certitude t'y oblige, ménage-les, mais sans pour autant leur témoigner de l'affection. Contente – toi seulement d'une attitude pacifique afin de repousser le mal en te confiant à Dieu et en comptant sur Lui dans tous tes états jusqu'à ce que tu Le rencontres.

﴿ Recommandation 8 ﴾

[Observe les œuvres obligatoires]

Observe fidèlement ce que Dieu t'a prescrit comme obligations selon les modalités qu'Il t'a ordonné de respecter. Lorsque tu observes parfaitement l'accomplissement de tes obligations – et l'accomplissement parfait est une obligation pour toi – tu peux te consacrer alors, dans l'intervalle entre deux obligations, aux œuvres surrogatoires sans limitation quant à leur nombre. Surtout ne sous estime aucune de tes œuvres, car Dieu ne l'a pas méprisée au moment de la créer et de l'existencier. Il ne t'a confié aucun ordre sans lui accorder du soin et de la considération en te le confiant, même s'il y a auprès de Lui un ordre plus important sur le plan hiérarchique. En effet, tu es le lieu d'inhérence pour l'existence de ce qu'Il t'a chargé d'accomplir dans la mesure où cette charge ne concerne que les actes de ceux qui ont reçu cette obligation. Ainsi cette charge se rapporte à celui qui l'assume sous le rapport de son acte et non sous le rapport de son entité concrète.

Sache que lorsque tu observes fidèlement les œuvres obligatoires, tu te rapproches de Dieu par ce qui Lui est le plus agréable, parmi les choses qui rapprochent de Lui. Une fois que tu assumes cette qualité, tu deviens l'ouïe de Dieu et Sa vue : Il n'entend et ne voit que par toi. C'est que la Main de Dieu est ta main : « **Ceux qui te prêtent un serment d'allégeance ne font que prêter serment à Dieu. La Main de Dieu est posée sur leurs mains.** » (Coran, 48/10) ; et leurs mains¹ - en tant que la Main de Dieu – sont sur leurs mains – en tant que leurs mains -. C'est qu'il s'agit d'un serment d'allégeance où Dieu est l'Agent. Donc leurs mains sont la Main de Dieu ; c'est à travers leurs mains que Dieu a prêté serment d'allégeance et ce sont eux qui reçoivent l'allégeance. Et toutes les causes représentent la main de Dieu qui a le pouvoir effectif d'existencier les causes. Cela constitue, d'ailleurs, l'amour grandiose à propos duquel aucun Texte scripturaire aussi clair n'a été mentionné comme dans le cas des œuvres surrogatoires. C'est que l'observance régulière et fidèle des œuvres surrogatoires implique un amour divin parfaitement confirmé du fait que Dieu est l'ouïe du serviteur et sa vue, à l'inverse de ce qu'il en est dans l'amour de l'accomplissement des œuvres obligatoires. En effet dans les œuvres obligatoires réside la servitude par nécessité qui est la source et le fondement, et dans les ramifications – à savoir les œuvres surrogatoires – réside la servitude facultative où Dieu est ton ouïe et ta vue. D'ailleurs, on a appelé ces œuvres surrogatoires (*nawafil*) parce qu'ils sont un plus et un excédent, de la même manière que tu es, de par ton origine, un plus dans l'Existence, car Dieu était alors que tu n'étais pas. Ensuite tu es venu à l'être et l'existence instaurée augmenta. Tu es donc un *nafl* (supplémentaire, surrogatoire) dans l'Existence de Dieu. Il te faut donc une œuvre appelée *nafl* (surrogatoire), ce qui constitue ton origine. Et il faut une œuvre appelée obligation qui représente l'existence, et ceci fait partie de l'Existence de Dieu. Ainsi, en accomplissant ce qui est obligatoire, tu es à Lui ; et en observant ce qui est surrogatoire, tu es à toi. Or Son amour pour toi sous le rapport où tu es à Lui est plus intense et immense que Son amour pour toi sous le rapport où tu es à toi. Du reste, on rapporte dans une Tradition authentique que Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Jamais Mon serviteur ne s'est rapproché de Moi par quelque chose qui M'est plus agréable que ce que Je lui ai prescrit. Et Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les œuvres surrogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Et lorsque Je l'aime Je suis son ouïe par laquelle il entend, sa vue avec laquelle il voit, sa main avec laquelle il saisit et son pied avec lequel il marche. Et s'il M'adresse ses demandes, Je le comble ; et s'il implore Ma protection, Je le protège. Et je n'ai jamais hésité devant une chose que Je fais comme lors de Mon hésitation devant l'âme de Mon serviteur croyant : il déteste la mort et Moi Je déteste lui faire du mal** ». Considère donc le fruit de l'amour divin et attache-toi à accomplir ce qui fonde l'existence de cet amour. Or l'œuvre surrogatoire n'est fondée que si elle est observée après l'accomplissement de l'œuvre obligatoire. Puis l'œuvre

¹ Il s'agit là des mains des Prophètes et de leurs successeurs qui sont les savants religieux bien guidés.

surérogatoire comporte en elle-même des obligations et des actes surérogatoires. Et les obligations qu'elle comporte parachèvent les œuvres prescrites. Il est rapporté dans le hadith authentique que Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Regardez si Mon serviteur a accompli sa prière parfaitement ou imparfaitement** ». Si elle est complète, on l'inscrit en sa faveur comme parfaite ; si elle est imparfaite Dieu dit : « **regardez si Mon serviteur a des œuvres surérogatoires** ». S'il en a, Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Parachevez pour Mon serviteur son œuvre obligatoire grâce à son œuvre surérogatoire** ». Puis on applique ce principe à toutes les œuvres. Cela dit, les œuvres surérogatoires ne le sont que si elles ont leur fondement dans les œuvres obligatoires. Quant à ce qui n'a pas de fondement dans les œuvres obligatoires, cela relève de la constitution d'une forme d'adoration indépendante que les savants exotériques appellent innovation. Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Et la vie monastique qu'ils ont inventée.** » (Coran, 57/27), et l'Envoyé de Dieu ﷺ l'a appelée « **une bonne conduite** » dont celui qui l'a instaurée aura la rétribution conséquente ainsi que la rétribution de celui qui la pratiquera, jusqu'au Jour de la Résurrection, sans que rien ne soit retranché de leurs rétributions respectives.

Comme l'œuvre surérogatoire ne renferme pas assez de puissance pour couvrir ce que couvre l'œuvre obligatoire, on a institué au sein de ce qui est *nafl* (surérogatoire) des obligations pour que les obligations soient réparées par les obligations en vertu du fondement commun, comme dans la prière surérogatoire. Ensuite ces œuvres surérogatoires comportent des obligations, comme le *dhikr*, le *ruku'* (Inclinaison) (Ali : « gèneuflexion » est le fait de plier les genoux, or on les plie pas lors de l'inclinaison, mais seulement lors de la prosternation) et le *sujud* (Prosternation) bien qu'elles soient fondamentalement surérogatoires. Et ces actes et paroles à travers le *dhikr*, le *ruku'* et le *sujud* constituent des obligations au sein de ces œuvres surérogatoires.

﴿ Recommandation 9 ﴾

[Prends garde à tes paroles]

Tu dois aussi attentivement considérer tes paroles comme tu considères tes actes et tes œuvres, car elles relèvent de l'ensemble de ton œuvre. C'est pourquoi on a dit : « Celui qui considère ses paroles comme relevant de son œuvre parle peu ».

Sache aussi que Dieu tient compte des paroles de Ses serviteurs, car Dieu surveille la langue de chaque locuteur. Ainsi, ce que Dieu t'a interdit d'articuler, ne l'articule pas, même si tu n'y crois pas, car Il t'interrogera à son sujet. On nous a rapporté que l'ange scribe n'inscrit pas contre le serviteur ce qu'il fait tant qu'il ne l'exprime pas. En effet Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « **L'homme ne prononce aucune parole sans savoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire.** » (Coran, 50/18), c'est-à-dire l'ange qui recense contre toi tes propres paroles. Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Alors que des gardiens veillent sur vous : de nobles scribes qui savent ce que vous faites** » (Coran, 82/10-12). Or tes paroles relèvent de tes œuvres. Regarde La Parole de Dieu – qu'Il soit exalté - : « **Ne dites pas de ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu : « Ils sont morts ! »** » (Coran, 2/154). Il t'interdit de parler ainsi, car Dieu a démenti ceux qui ont proféré ce genre de propos. En effet, Dieu dit au sujet de ces gens considérés comme morts qu'ils sont vivants auprès de leur Seigneur et qu'ils reçoivent leurs subsistances. Ne vois-tu pas que Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu sont morts. Ils sont vivants auprès de leur Seigneur** » (Coran, 3/169). Il a dit également : « **Dieu n'aime pas que l'on profère des paroles méchantes** » (Coran, 4/148). Il a dit aussi : « **La plupart de leurs entretiens ne comporte rien de bon** » (Coran, 4/114), ce qui relève des paroles et des propos échangés. Donc, lorsque tu parles, n'évoque que de ce que Dieu te permet d'évoquer. Du reste, l'Envoyé de Dieu ﷺ ne plaisantait qu'en ne disant que la vérité.

Attache-toi donc à dire la vérité qui satisfait Dieu et sache que toute vérité qu'on profère ne satisfait pas forcément Dieu. En effet, la calomnie est un mensonge et la médisance est une vérité, mais elles ne satisfont pas Dieu, car on nous a interdit de calomnier ou de médire de quelqu'un. Parmi la considération des paroles de Dieu, il y a ce qu'on nous a rapporté dans le *sahih* de Muslim (Recueil du Hadith authentique) à propos de la pluie du ciel, que Dieu qu'Il soit exalté et magnifié – a dit : « Parmi Mes serviteurs, il y a celui qui croit en Moi et celui qui mécroit. Celui qui dit : nous avons eu la pluie grâce aux conditions atmosphériques provoquées par tel ou tel élément mécroit à Mon égard et croit aux astres. Quant à celui qui dit : nous avons eu la pluie grâce à Dieu et à Sa miséricorde, il croit en Moi et mécroit aux astres ». Il a donc considéré les propos de ceux qui ont parlé. C'est ainsi qu'Abu Hurayra disait lorsqu'il pleuvait : « Nous avons eu la pluie grâce au don du *fath* (l'ouverture) », puis il récitait le verset suivant : « **Ce que Dieu, de Sa miséricorde, accorde par ouverture (yafthaHu) aux serviteurs, nul ne peut le retenir** » (Coran, 35/2). Et même si tu croyais que c'est Dieu qui a institué les causes secondes, les a établies et en a répandu l'habitude, indiquant qu'Il fait les choses à ce niveau, et non que c'est par habitude, et non que c'est par habitude qu'Il les fait, malgré tout cela, ne profère pas ce que Dieu t'a interdit de dire ou d'exprimer, car de même qu'Il t'a interdit certaines choses, de même Il t'a interdit de parler ainsi, même si c'est la vérité.¹

Regarde combien est Parfaite La Parole de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lorsqu'Il dit : « **Il croit en Moi et mécroit aux astres ; il mécroit à Mon égard et croit aux astres** ». En effet, plus le serviteur exprime la Faveur de Dieu, plus il occulte l'astre dans la mesure où il ne mentionne pas son nom. Et celui qui prône l'astre occulte Dieu, même s'il croit que c'est Lui l'Agent qui fait descendre la pluie et qu'il omet de prononcer Son Nom. Ainsi, Dieu a usé du terme indiquant l'impiété (*al-kufr*) qui désigne l'occultation. Garde-toi donc de formuler expressément l'invocation de la pluie, en considérant cette dernière comme étant causée par les seules conditions atmosphériques. Il convient pour toi d'y croire, car ta croyance, si tu as

¹ - « De la vérité » : *partiellement*, car évoquer les causes créées par Dieu est certes une vérité partielle, mais la vérité complète est de mentionner leur Créateur.

la foi, c'est que Dieu a institué ces conditions comme des preuves ordinaires – et toute chose ordinaire peut se transformer en quelque chose d'extraordinaire -.Fais attention donc aux périls des habitudes et qu'elles ne te détournent pas des bornes que Dieu a indiquées pour toi. Tu ne dois pas les dépasser, car Il ne les a définies qu'après les avoir considérées. Et ceci en toute chose. Il est rapporté dans une Tradition authentique : « **Il arrive à l'homme de proférer une parole qui courrouce Dieu sans croire qu'elle atteindrait ce qu'elle atteindrait, et il chute à cause d'elle durant soixante-dix ans en Enfer. Il arrive aussi à l'homme de prononcer un mot qui apporte l'Agrément de Dieu sans croire qu'il atteindrait ce qu'il atteindrait, et on l'élève à cause de ce mot jusqu'aux cimes du Paradis** ». Ne prononce donc que ce qui satisfait Dieu, non ce qui Le courrouce contre toi. Mais tu ne peux parvenir à cela qu'en connaissant ce qu'Il a défini pour toi à propos de ce que tu dois dire. Il faut savoir que c'est un chapitre qui négligé par les hommes. L'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Qu'est-ce qui fait tomber les hommes face contre terre en Enfer si ce n'est ce que leurs langues récoltent ?** ». De même, le sage a dit : « Rien ne mérite plus d'être enfermé que la langue ». En effet Dieu l'a placée derrière deux portes : les lèvres et les dents. Pourtant elle redouble d'indiscrétion et force les portes.

Recommandation 10

[Ne dessine pas et ne sculpte pas des êtres vivants]

Garde-toi de dessiner avec la main une image de ce qui est vivant et comporte un souffle vital. C'est quelque chose que les hommes considèrent comme négligeable, alors que c'est extrêmement grave auprès de Dieu. Il faut savoir qu'au Jour de la Résurrection, les dessinateurs seront les hommes les plus châtiés. On dira au dessinateur au Jour de la Résurrection : Donne la vie à ce que tu as créé ou insuffle en lui le souffle vital (*ar-ruh*), ce qu'il ne fera pas. Du reste, il est rapporté dans le hadith authentique, que Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **Qui est plus injuste que celui qui cherche à créer une créature semblable à Mes créatures ! Qu'ils tentent de créer un atome, une graine ou un cheveu !** ». Lorsque le serviteur considère cet aspect et le respecte en raison de ce qui est rapporté sur Dieu à ce sujet, sans rivaliser avec La seigneurie en dessinant une chose reproduisant les animaux ou d'autres vivants, il verra la vie de chaque forme dans le monde et le verra dans son intégralité comme un animal parlant qui glorifie et loue Dieu. Mais s'il tolère en lui-même la reproduction des images des végétaux et de tout ce qui ne possède pas un souffle vital dans le monde visible par rapport à la constatation visuelle habituelle, il n'obtiendra jamais ce genre de dévoilement. Car en soi chaque forme dans ce monde possède un souffle vital. Seulement Dieu a voilé nos vues qui n'arrivent pas à percevoir la vie dans ce qu'on considère comme inanimé et qui ne relève pas du monde animal. Pourtant dans la Vie Future, les choses se dévoilent d'une manière générale. C'est pourquoi Dieu l'a appelée : la Demeure du vivant. En effet, tu n'y verras rien qui ne soit vivant et parlant, contrairement à ton état dans le monde, conformément à ce qui est rapporté dans le Hadith authentique a propos du caillou qui a glorifié Dieu dans la main de l'Envoyé de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié -. Or les gens ont lié ce fait extraordinaire à la glorification du caillou lui-même et ils se sont trompés, car ce fait extraordinaire est lié à l'ouïe de ceux qui ont entendu cela. En effet le caillou n'a jamais cessé de glorifier, comme Dieu l'a indiqué, sauf qu'il s'agit d'une glorification spécifique ou d'une manière particulière d'articulation que le caillou n'utilisait pas dans sa glorification selon la modalité particulière ; le caractère extraordinaire de ce fait réside alors dans le caillou, non dans l'ouïe de celui qui écoute et dans le fait qu'au niveau de celui qui écoute, il a entendu une articulation phonétique de ce qu'il n'avait pas l'habitude d'entendre.

﴿ ﴾ Recommandation 11 ﴿ ﴾

[Rends visite à tes frères malades]

Tu dois, mon frère, rendre visite aux malades en raison de ce que cette visite renferme comme enseignement et rappel. En effet, Dieu a créé l'homme dans la faiblesse ; aussi le fait de regarder le malade au cours de ta visite t'avertit sur ton origine et t'inspire pour implorer Dieu de te donner une force avec laquelle Il te raffermirait dans Son obéissance. Parce que Dieu est également auprès de Son serviteur lorsqu'il tombe malade. Ne vois-tu pas que le malade n'adresse sa demande de secours qu'à Dieu et ne mentionne que Dieu ? Sa langue ne cesse de répéter le Nom de Dieu et son cœur ne cesse de se réfugier auprès de Lui. C'est que le malade ne cesse d'être avec Dieu : tout malade, même s'il recourt au médecin et aux moyens habituels qui procurent la guérison, malgré cela il n'oublie pas Dieu en raison de la présence de Dieu auprès de lui. En effet Dieu dira au Jour de la Résurrection : **« Ô fils d'Adam ! Je suis tombé malade et tu ne m'as pas rendu visite ! »**. Le visiteur répondra : **« Ô Seigneur ! Comment te rendre visite alors que tu es Le Seigneur des mondes ? »**. Dieu répliquera : **« Ne sais-tu pas que Mon serviteur untel était malade et que tu ne lui a pas rendu visite ? Si tu l'avais visité tu M'aurais trouvé auprès de lui »**. C'est un Hadith authentique. Sa parole : **« Tu m'aurais trouvé auprès de lui »** représente l'invocation par le malade de son Seigneur en son for intérieur et extérieurement. De même lorsqu'une des créatures de Dieu te demande de la nourrir ou d'étancher sa soif, nourris-la et abreuve-la si tu peux. En effet, même si tu n'as que cela en matière de noblesse et de position, sache que cette attitude de nourrir et d'abreuver te place dans la position de Dieu qui nourrit Ses serviteurs et les abreuve. Mais c'est un enseignement que peu de gens retiennent. Regarde pourtant le demandeur lorsqu'il adresse sa demande, comment il lève sa voix en disant : **« Ô mon Dieu ! Donne-moi ! »**. C'est Dieu seul qui l'a amené à prononcer Son Nom dans cet état. Or, ce demandeur n'a levé sa voix que pour se faire entendre de toi afin que tu lui donnes : il t'a appelé par le Nom de Dieu et s'est réfugié auprès de toi par l'élévation de la voix comme s'il se réfugiait auprès de Dieu. Aussi, devant celui qui te place dans la position de son maître, tu ne dois pas le priver mais lui donner ce qu'il t'a demandé. En effet, ce Hadith que nous avons évoqué précédemment à propos de la maladie du serviteur ajoute ceci : Dieu dit : **« Ô Fils d'Adam ! Je t'ai demandé la nourriture et tu ne m'as pas nourri ! »**. Le serviteur répondra : **« Comment pourrais-je Te nourrir alors que Tu es Le Seigneur des mondes ? »**. Dieu répliquera : **« Ne sais-tu pas que Mon serviteur untel t'a demandé de le nourrir et que tu ne l'as pas nourri ? Si tu l'avais nourri tu retrouverais cela auprès de Moi. Ô Fils d'Adam ! Je t'ai demandé de Me donner à boire et tu ne m'as pas abreuvé ! »**. Le serviteur dira : **« Ô Seigneur ! Comment t'abreuver alors que Tu es Le Seigneur des mondes ! »**. Dieu lui dira : **« Ne sais-tu pas que Mon serviteur untel t'a demandé de lui donner à boire et que tu ne l'as pas abreuvé ? Si tu lui avais donné à boire tu retrouverais cela auprès de Moi »**. Ce Hadith est recensé par Muslim, d'après la chaîne de transmission qui comporte les noms suivants : Muhammad Ibn Hatim, d'après Bahz, d'après Hammad Ibn Salama, d'après Thabit, d'après Abu Raf', d'après Abu Hurayra qui le rapporte directement de la bouche de l'Envoyé de Dieu ﷺ. Dieu s'est placé ainsi dans cette Tradition dans la position de Son serviteur. Aussi, le serviteur qui est présent à Dieu et qui Le mentionne en toute circonstance voit dans cette situation que c'est Dieu qui lui demande de nourrir et de donner à boire et il se hâte vers ce que Dieu lui demande. En effet, il ne sait pas si, au Jour de la Résurrection, il se trouvera dans le besoin comme cet individu qui lui a demandé la nourriture et la boisson, et que Dieu le récompensera en raison de son attitude. Ceci correspond à la Parole divine dans ce Hadith : **« Tu retrouverais cela auprès de Moi »**, c'est-à-dire que cette nourriture et cette boisson que tu offrais, Je l'ai gardée pour toi et Je l'ai fait fructifier pour qu'à ton arrivée devant Moi au Jour de la Résurrection, Je te la rende plus agréable et importante par rapport à ce qu'elle était. Il reste que si tu n'as pas d'ambition de voir que cet homme qui te demande de l'abreuver t'a placé dans la position de celui qui possède le pouvoir de satisfaire son besoin – car Dieu t'a institué comme Son vicaire -, tu devrais au moins satisfaire le besoin de ce demandeur avec la mentalité du commerçant qui cherche le profit et la

multiplication des bonnes actions. Qu'en serait-il si tu apprends cette Tradition et que tu constates que c'est Dieu Lui-même qui te demande ce dont Il a fait de toi le dispensateur ? Car tout appartient à Dieu et Il t'ordonne de dépenser des biens dont Il a fait de toi le dispensateur. En effet, Il a dit : « **Donnez en aumônes ce dont Il vous a fait les dispensateurs** » (Coran, 57/7). Il multiplie pour toi la récompense à ce sujet.

Aussi, si tu fais l'aumône, ne renvoie aucun mendiant sans lui offrir une bonne parole. Accueille-le avec un visage éclatant et souriant, car c'est Dieu que tu accueilles. On rapporte que lorsqu'un mendiant adressait sa demande à al-Hassan ou à al-Hussein – que la Paix soit sur eux – ils se hâtaient vers lui en disant : « **Par Dieu ! Bienvenue à celui qui transporte mes provisions dans la Vie Future !** ». Ceci parce qu'ils estimaient que cet homme portait leur charge à leur place et qu'il était semblable à une monture. C'est lorsque Dieu accorde un bienfait à l'homme et que celui-ci ne fait pas porter par autrui ses mérites, il viendra au Jour de la Résurrection en le portant jusqu'à ce qu'on l'interroge à ce sujet. Voilà pourquoi al-Hassan et al-Hussein disaient que le mendiant portait leurs provisions dans la Vie Future. Aussi ces derniers le soulageaient-il de cette charge.

Recommandation 12

[Prenez garde aux droits des hommes]

Prenez garde à l'injustice envers les hommes, car elle se transformera en ténèbres au Jour de la Résurrection. Etre injuste envers les hommes, c'est les priver des droits que Dieu t'impose de t'acquitter envers eux. Cela peut être en fonction de l'état dans lequel se trouve l'homme, selon ce que tu vois chez lui comme indigence, alors que toi tu es en mesure de satisfaire son besoin et de combler sa nécessité. Tu dois savoir dans ce cas qu'il a un droit du fait de son état sur tes biens. En effet Dieu ne t'a dévoilé son état que pour que tu lui remettes son droit, sans quoi tu seras responsable. Si tu ne possèdes pas le moyen de satisfaire son besoin, sache alors que Dieu ne t'a pas dévoilé son état inutilement. Sache donc qu'Il veut de toi que tu l'aides par une bonne parole auprès de celui dont tu sais qu'il peut satisfaire son besoin. Si tu ne le fais pas, tu dois au moins faire une invocation en sa faveur. Mais cela ne doit être effectué qu'après avoir déployé l'effort et désespéré de tes possibilités au point de n'avoir plus à lui offrir que les invocations en sa faveur. C'est que, plus tu omets cet aspect des choses, plus tu fais partie de ceux qui ont été injustes envers l'homme qui se trouve dans cet état. Tout ceci si cet homme dans le besoin meurt à cause de l'insatisfaction de son besoin. S'il n'en meurt pas et qu'un autre parmi les croyants satisfait son besoin, ce frère dans la Foi t'a déchargé de cette réclamation sans que tu t'en rendes compte. C'est que le croyant est le frère du croyant, il ne le lâche pas et ne lui fait pas du tort. Les choses sont ainsi même si le donateur n'a pas conscience de cela, et c'est ainsi que Dieu l'agrée. Aussi, lorsque tu donnes, à un mendiant dans le besoin, envisage, en le faisant, de remplacer ton frère, le premier croyant qui l'a privé en préférant ainsi lui témoigner de l'affection à travers ce bien qu'il a laissé pour toi afin que tu l'atteignes, car si ton frère avait donné à ce mendiant, ce dernier s'en serait contenté et tu ne serais plus en mesure d'obtenir ce bien. Voilà l'intention qui commande le don des gens qui possèdent la connaissance spirituelle (*al-'arifun*) en faveur des mendiants nécessiteux, en fonction de leurs états et de leurs paroles : « **Quant au mendiant, ne le repousse pas** » (Coran, 93/10), qu'il s'agisse de don matériel ou moral. En effet la science et le profit qu'on en tire relèvent de ce chapitre. C'est ainsi que l'égaré demande la guidance, l'affamé la nourriture, l'homme nu le vêtement qui cache sa nudité et le protège du froid et de la chaleur et, le malfaiteur qui sait que tu peux le sanctionner te demande de pardonner son forfait. Guide donc l'égaré, nourris l'affamé, abreuve l'assoiffé, revêt celui qui est nu et sache que tu es indigent par rapport à tout ce dont on est indigent à ton égard et que Dieu est Riche par rapport aux habitants des mondes. Malgré cela Il exauce leurs invocations, satisfait leurs besoins et leur enjoint de Lui adresser leurs demandes pour repousser les nuisances chez eux et leur apporter les profits. Il t'incombe donc de traiter de la sorte les serviteurs de Dieu en raison de ta dépendance à l'égard de Dieu dans tout ceci.

Muslim rapporte dans son recueil de hadith authentique (*as-sahih*), d'après Abdullah Ibn Abdurrahman Ibn Bahram ad-Darimi, d'après Marwan Ibn Muhammad ad-Dimashqi, d'après Sa'id Ibn Abdul'aziz, d'après Rabi'a Ibn Yazid, d'après Abu Idriss al-Khawalani, d'après Abu Dharr – que Dieu soit satisfait d'eux-, d'après le Prophète ﷺ qui rapporte que Dieu- qu'Il soit béni et exalté – dit :

« Ô Mes serviteurs ! Je Me suis interdit l'injustice à Moi-Même et je l'ai rendue illicite entre vous. Ne soyez pas donc injustes les uns envers les autres.

Ô Mes serviteurs ! Vous êtes égarés sauf celui que Je guide, aussi demandez-Moi de vous guider et Je vous guiderai !

Ô Mes serviteurs ! Vous êtes tous des affamés sauf celui que Je nourris, demandez-Moi donc de vous nourrir et Je vous nourrirai !

Ô Mes serviteurs, vous êtes tous nus sauf celui que J'ai revêtu, demandez-Moi donc de vous revêtir et Je le ferai !

Ô Mes serviteurs ! Vous péchez de jour comme de nuit et Moi Je pardonne tous les péchés, demandez-Moi pardon et Je vous pardonnerai ! ».

Or Dieu t'accorde tout ceci sans que tu Lui adresses une demande à ce sujet. Malgré cela, Il t'ordonne de Lui adresser tes demandes pour te donner par exaucement de ta demande, afin qu'Il te fasse voir Sa providence à ton égard dans la mesure où Il agrée ta demande. Ceci constitue, d'ailleurs, une position meilleure par rapport à ce qu'Il t'a accordé. Il faut dire que si ta demande se fonde sur Son ordre, car Il sait, sur toi, que tu allais Lui adresser tes demandes, puisque ton indigence et ta demande sont inscrite dans ta nature de créature, afin que dans ta demande tu t'acquittes d'un devoir et que tu reçoive la récompense de celui qui obéit à l'Ordre de Dieu, ce qui rajoute un bien à ton bien. Il ne t'a donné cet ordre que par miséricorde pour toi, pour te faire parvenir un bien et t'indiquer que la satisfaction de ton besoin dépend de Lui et non pas de quelqu'un d'autre, car Il ne t'a créé que pour L'adorer, c'est-à-dire pour te soumettre à Lui.

Donc, ce que je t'ai recommandé consiste à t'arrêter devant les ordres et les interdits de Dieu et à comprendre cela à partir de Lui afin que tu sois de ceux qui savent ce que Dieu veut d'eux pour ce qui est de Ses ordres et de Ses interdits. Garde-toi donc d'être du nombre de ceux qui n'adressent pas leurs demandes à leur Seigneur. En effet, celui qui n'adresse pas ses demandes à son Seigneur L'accuse d'avarice ; ceci à l'encontre de tout le monde. Aussi, si tu négliges ce que je t'ai recommandé, ne t'en prends qu'à toi-même, car si tu es ignorant, je t'ai initié ; si tu es insouciant et oublieux, je t'ai averti et je t'ai rappelé ; et si tu es croyant, sache que le rappel te profite. En effet j'ai respecté l'ordre de Dieu à travers ce que je t'ai rappelé, et le bénéfice que tu tires du rappel témoigne de ta foi. C'est que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit dans mon cas et le tien : « **Avertis les hommes car le Rappel est utile aux croyants** » (Coran, 51/55). Si le rappel ne te profite pas, tu dois accuser ton âme quant à sa foi, car Dieu est Véridique et Il a indiqué que le Rappel est utile aux croyants. La perfection de cette Tradition divine que nous mentionnons ici, c'est qu'après Sa parole « **Je vous pardonnerai** », Dieu dit : « **Ô Mes serviteurs ! Vous ne pouvez atteindre la possibilité de Me nuire pour Me nuire et vous ne pouvez pas atteindre la possibilité de M'apporter profit pour M'être utiles** ». Il est bien connu que Dieu – qu'Il soit glorifié – n'est sujet ni au dommage, ni au profit, car Il est transcendant par rapport aux mondes. Mais comme Il s'est placé Lui-même dans la position du serviteur à propos de ce que nous avons indiqué au sujet de la demande d'être nourri et abreuvé, Il nous a avertis de l'impuissance absolue d'atteindre la fin en matière de dommage ou de profit de la part des serviteurs à Son égard. En effet il est impossible d'atteindre cette finalité. De même Dieu a dit au sujet d'un groupe de gens qu'ils ont suivi ce qui Le courrouce, ce qui constitue manifestement un dommage dont Dieu indique qu'Il est totalement transcendant par rapport à lui. Il en va de même de celui qui accomplit une œuvre qui procure l'agrément et la joie de Dieu, comme dans le cas du repentant, en ce sens que Dieu se réjouit de la repentance de Son serviteur. En somme cette Tradition divine ressemble à un remède contre ce qui peut affecter, en matière de science sur Dieu, les âmes faibles qui n'ont aucune connaissance de ce que procure la Parole divine : « **Rien ne Lui est semblable** » (Coran, 42/11).

La perfection de cette Tradition divine c'est que Dieu dit ensuite :

« **Ô Mes serviteurs ! Si vous avez tous, du premier au dernier, humains et djinns confondus, le cœur de l'homme le plus pieux, cela n'ajoute rien à Mon royaume !
 Ô Mes serviteurs ! Si vous avez tous, du premier au dernier, humains et djinns confondus, le cœur de l'homme le plus pervers, cela ne diminue en rien Mon royaume !
 Ô Mes serviteurs ! Si vous vous mettiez tous, du premier au dernier, humains et djinns confondus, en un seul rang pour M'adresser vos demandes et que Je donne à chacun de vous ce qu'il demande, cela ne diminuerait pas ce que J'ai auprès de Moi, pas plus que l'épingle ne le ferait en s'introduisant dans l'océan** ».

Tous ceci constitue un remède pour ce que nous avons indiqué sur les maux des âmes faibles. Recours donc, ô ami de Dieu, à ces remèdes !

Dieu dit ensuite à la fin de cette Tradition : « **Ce sont vos œuvres que Je recense pour vous rémunérer ensuite. Que celui qui récolte du bien remercie Dieu, et que celui qui trouve autre chose ne s'en prenne qu'à lui-même !** ».

Ainsi donc, celui qui demande une chose s'humilie, et celui qui s'humilie devant quelqu'un d'autre en dehors de Dieu s'égare, se fait du tort à lui-même et ne suit pas la voie de la guidance pour son âme.

Telle est donc ma recommandation pour toi, respecte-la, et tel est mon conseil, suis-le. Du reste Dieu – qu'Il soit exalté – ne cesse, dans Son livre et par la bouche de Ses Messagers, d'adresser Ses commandements à Ses serviteurs. Ainsi, tout homme qui te fait des recommandations te procurant le bonheur, est un messenger de Dieu pour toi. Remercie-le donc auprès de ton Seigneur !

﴿﴾ Recommandation 13 ﴿﴾

[Met en pratique les recommandations d'un savant même quand il ne les suit pas]

Si tu vois un savant qui n'œuvre pas selon sa science, pratique sa science à ton niveau afin de t'acquitter de son droit en tant que savant et ne sois pas voilé par rapport à cela du fait de son mauvais état. En effet, ce savant a auprès de Dieu le degré de sa science. C'est que l'homme ressuscitera au Jour de la Résurrection avec celui qu'il aime. Or, pour celui qui observe les règles de convenance avec une qualité divine, il sera revêtu de cette qualité au Jour de la Résurrection et ressuscitera en elle. Attache-toi donc à accomplir tout ce dont tu sais que Dieu aime chez toi et applique-toi en ce sens. Car lorsque tu t'ornes de cela pour te faire aimer de Dieu – qu'Il soit exalté -, Il t'aimera. Et lorsque Dieu t'aime, Il te réjouit par la science sur Lui, par Sa manifestation et par la Demeure de Ses honneurs et Il te comble dans les épreuves. Or ce que Dieu – qu'Il soit exalté- aime, se rapporte à beaucoup de choses dont je mentionne ce qui est possible de faire sur le plan de la recommandation et du conseil. Il en est ainsi de l'attitude de s'embellir pour Dieu, car cela constitue une forme d'adoration à part, notamment dans l'observance du culte de la prière, et tu es tenu de le respecter. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « **Ô Fils d'Adam ! Portez vos parures en tout lieu de prière** » (Coran, 7/31). Il a dit aussi en signe de réprobation : « **Dis : Qui donc a déclaré illicites la parure que Dieu a produite pour Ses serviteurs, et les excellentes nourritures qu'Il vous a accordées ? Dis : Ceci appartient aux croyants durant leur vie de ce monde, mais surtout, au Jour de la Résurrection. Voilà comment Nous expliquons les Signes à un peuple qui sait** » (Coran, 7/32). En fait il n'y a pas de différence entre l'embellissement pour Dieu et l'embellissement dans la vie du bas monde sauf par le dessein et l'intention. En effet l'essence de l'embellissement est la même et ne constitue pas autre chose. C'est que l'intention est l'esprit des choses. Car chaque individu a selon son intention. C'est dire que l'émigration en tant que telle a la même essence : ainsi celui qui a émigré pour Dieu, son émigration est vers Dieu et Son Messager, et celui qui a émigré pour avoir un bien du bas monde ou pour épouser une femme, son émigration est ce vers quoi il a émigré. De même il est rapporté dans le hadith authentique, sur l'allégeance prêtée à l'Imam à propos des trois hommes auxquels Dieu n'adressera pas la parole au jour de la résurrection, ne les comblera pas et leur réservera un châtiment douloureux qu'il « **y aura un homme qui a prêté allégeance à un Imam et ne l'a fait que pour les biens du bas monde : si l'Imam lui en donne, il honore son engagement, et s'il ne lui en donne pas, il n'honore pas son engagement** ». Donc les œuvres dépendent des intentions qui constituent l'un des piliers de la Maison de l'Islam. Par ailleurs, il est rapporté dans le *sahih* de Muslim, un Hadith authentique où un homme a demandé à l'Envoyé de Dieu ﷺ : « **Ô Envoyé de Dieu ! J'aime que mes chaussures soient belles !** ». L'envoyé de dieu ﷺ : « **Dieu est Beau et Il aime la beauté.** ». Il a dit aussi : « **Dieu mérite plus que quiconque que l'on s'embellisse pour Lui** ».

Parmi ce qui relève de ce chapitre, il y a aussi le fait que Dieu – qu'Il soit exalté – n'a souvent envoyé Gabriel dans ses descentes avec la Révélation auprès du Prophète ﷺ que sous la forme d'un homme de son époque appelé Dihya. C'était le plus beau de son époque. L'effet de sa beauté était tel pour les gens, qu'en arrivant devant les habitants de Médine, aucune femme enceinte ne l'avait vu sans faire une fausse couche. En somme, c'est comme si Dieu disait, en annonçant la bonne nouvelle à Son Prophète en envoyant l'ange auprès de lui sous la forme de Dihya : « **Ô Muhammad ! Il n'y a entre Moi et toi que l'image de la beauté !** » Il lui indique ainsi combien Il apprécie pour lui le don de la beauté.

Celui qui néglige l'embellissement pour Dieu, perd du même coup auprès de Dieu cet amour spécial et aidant. Et celui qui perd cet amour spécial et aidant perd auprès de Dieu ce que cet amour produit comme science, épiphanie et félicité dans la demeure des béatitudes, comme degré au sein du monde de la contemplation et comme vision idéale, intelligible et spirituelle dans cette demeure ici bas pour le serviteur dans son attitude et sa contemplation. Mais il doit, comme nous l'avons dit, viser l'embellissement pour Dieu non pour s'ornementer,

s'enorgueillir à travers les biens du bas monde ou faire preuve de vanité, de fatuité et d'impertinence envers autrui.

Cela consiste aussi à revenir à Dieu au moment des séductions et des épreuves, car Dieu aime tout homme séduit qui se repent. C'est ce que dit l'Envoyé de Dieu ﷺ. Du reste Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « **Celui qui a créé la vie et la mort pour vous éprouver et connaître ainsi celui d'entre vous qui agit le mieux** » (Coran, 67/2).

Il faut dire que les épreuves et les séductions ont le même sens, car il ne s'agit que d'une mise en examen de ce que l'homme porte comme prétentions. En effet « **Cela n'est qu'une épreuve de Ta part** », c'est-à-dire ta mise en examen par laquelle « **Tu égares ainsi qui Tu veux** », c'est-à-dire : Tu le rends perplexe « **Et Tu diriges qui Tu veux** » (Coran, 7/155), c'est-à-dire : Tu lui y indiques la voie de son salut.

Or, les plus grandes épreuves ou séductions se rapportent aux femmes, aux biens, aux enfants et à la réputation. Lorsque Dieu soumet à ces quatre épreuves ou l'une d'elles l'un de Ses serviteurs, et que celui-ci les assume dans la vérité et revient à Dieu à travers ces épreuves sans s'arrêter devant elles en tant que telles en les prenant pour des bienfaits par lesquels Dieu l'a comblé, ces épreuves le ramènent vers Dieu – qu'Il soit exalté – et l'installent dans la station de l'action de grâce (*ash-shukr*) et sa vérité qui consiste à voir le bienfait comme provenant de Dieu – qu'Il soit exalté -, conformément à ce que rapporte Ibn Maja dans son Recueil (*Sunan*) du Hadith, à savoir que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Dieu a révélé ceci à Moïse – que la Paix soit sur lui - : Ô Moïse ! Sois en toute vérité reconnaissant envers Moi ! Moïse dit : Seigneur ! Qui peut le faire ? Dieu lui dit : Ô Moïse ! Lorsque tu vois que le bienfait provient de Moi, cela constitue la reconnaissance totale et véridique de ta part.** » De même lorsque Dieu a pardonné à Son Prophète Muhammad ﷺ ses premiers et derniers péchés, lui annonçant la bonne nouvelle à ce sujet en disant : « **Afin que Dieu te pardonne tes premiers et derniers péchés** » (Coran, 48/2), il se mit debout en prière jusqu'à ce que ses pieds soient enflés pour remercier Dieu de ce bienfait, sans se relâcher ou se reposer. Ensuite, lorsqu'on lui a parlé à ce sujet en lui demandant d'être plus tolérant avec lui-même, le Prophète ﷺ a dit : « **Ne dois-je pas être un serviteur reconnaissant ?** » ; ceci pour avoir entendu Dieu – qu'Il soit exalté – dire : « **Bien au contraire, adore Dieu et sois de ceux qui sont reconnaissants !** » (Coran, 39/66). Aussi, si le serviteur n'assume pas la station de la reconnaissance envers le Bienfaiteur, il rate auprès de Dieu cet amour spécifique à cette station spirituelle que n'obtient de la part de Dieu que celui qui est reconnaissant, car Dieu dit : « **Faible est le nombre de Mes serviteurs reconnaissants** » (Coran, 34/13). Si le serviteur le rate, il rate ce qu'il procure comme science sur Dieu, épiphanie, béatitude et degré spécifique dans la demeure de la félicité et le monde de la vision au jour de la grande visite. En effet, chaque amour divin possède pour chaque qualité spécifique une science, une épiphanie, une félicité et une position nécessaires qui distinguent celui qui possède cette qualité par rapport à autrui.

S'agissant de la séduction des femmes, son retour vers Dieu à travers leur amour consiste en ce qu'il voit que le tout aime sa partie et aspire vers elle. En fait il n'a aimé que lui-même, parce que la femme a été, à l'origine, créée à partir de l'homme, à partir de sa côte inférieure. Il la place en lui-même dans la position de l'image à partir de laquelle Dieu a créé l'homme parfait, c'est-à-dire à l'image de Dieu. Et Dieu en fait un miroir pour Son épiphanie. Or lorsqu'une chose devient un miroir pour celui qui la regarde, celui-ci n'y voit que sa propre image. Ainsi lorsque le serviteur voit dans cette femme son âme à travers son attachement à elle et son inclination vers elle, il voit sa propre image. Et comme on t'a déjà indiqué que son image est à l'image de Dieu dans laquelle Il l'a existé, il n'a vu que la Vérité, mais avec un désir d'amour, de plaisir et d'attachement. Il s'y est éteint vraiment avec un amour sincère. Il l'a confronté avec son essence d'une confrontation identitaire. C'est pourquoi il s'éteint en elle parce que chaque partie en lui se trouve en elle. Et comme l'amour est diffus à travers toutes ses parties, il s'attache en entier à elle. Voilà pourquoi il s'éteint totalement dans ce qui est son prototype, contrairement à son amour de ce qui n'est pas identique à lui. Il fait un

avec son bien-aimé au point de dire : « Je suis celui que j'aime, et celui que j'aime c'est moi ». D'autres ont dit dans cette station : « Je suis Dieu ».

Donc si tu aimes une personne comme toi de cet amour et que ta contemplation pour elle te ramène de cette manière vers Dieu, tu es alors de ceux qui sont aimés de Dieu. Et cette épreuve séductrice sera une épreuve qui t'a apporté le cadeau de la bonne direction.

Quant à l'autre voie dans l'amour des femmes, c'est qu'elles sont des lieux de réaction et de conception pour la manifestation des essences et des exemplaires en chaque espèce. Nul doute, d'ailleurs, que Dieu n'a aimé les essences du monde avant son existention que du fait que ces essences sont des lieux de réaction. Aussi, lorsqu'il s'est adressé à elles en vertu de Son attribut de volonté, Il leur a dit « Soyez ! » et elles furent. Ainsi, Son royaume est apparu à travers elles dans l'existence. Et ces essences ont reconnu à Dieu Son droit à la divinité. Il est donc Le Dieu que, par leur état, ces essences ont adoré avec tous Ses Noms ; peu importe qu'elles aient connu ces Noms ou non. Ainsi, il n'y a pas un seul Nom divin sans que le serviteur ne s'y manifeste par son image et son état, même s'il ignore l'effet de ce Nom. Ceci se rapporte à ce que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit dans son invocation des Noms divins : « ***Ou d'un Nom que Tu as gardé auprès de Toi dans Tes mystères ou que Tu as appris à quelqu'un parmi Tes créatures !*** », il veut dire parmi Ses Noms ; c'est-à-dire qu'il connaît son essence concrète au point de le distinguer des autres par la connaissance. En effet beaucoup de choses dans l'homme sont par la forme et l'état sans qu'il le sache alors que Dieu sait sur lui que cela existe en lui ; ainsi s'il aime la femme pour ce que nous avons indiqué, son amour pour elle le ramène à Dieu et cela constitue un bienfait de la séduction à son endroit, et Dieu l'aime du fait de son retour vers Lui à travers son amour pour elle.

Quant à son attachement à une femme particulière à l'exclusion de toute autre – même si les réalités que nous avons évoquées sont diffuses en toute femme -, ceci est dû à une affinité spirituelle entre ces deux personnes sur la plan de la constitution, du tempérament et de la vision spirituelle. Ce type d'attachement peut conduire à un terme déterminé ou indéterminé et n'est rompu que par la mort. Cela dit l'attachement ne disparaît pas, comme dans le cas de l'amour du Prophète ﷺ pour 'Aïsha ; en effet il l'aimait plus que toutes ses épouses, et également de son amour pour Abou Bakr qui était son père. Ce sont ces affinités secondes qui déterminent les personnes, quant à la cause première, c'est celle que nous avons indiquée. Il en va de même de l'amour absolu, de l'audition absolue et de la vision absolue qui sont le propre de certains serviteurs de Dieu et qui ne portent pas sur une personne particulière dans le monde à l'exclusion de toute autre. En effet, pour eux, tout être présent est un bien-aimé qui les absorbe et les occupe. Malgré cela, à côté de cette propension générale, il y a nécessairement une inclination pour certaines personnes en raison d'une affinité particulière, car la constitution du monde offre ceci à certaines individualités et ceci implique nécessairement la restriction. Or l'homme parfait est celui qui unit la restriction et la généralisation. Ainsi la généralisation, c'est comme dans la Parole du Prophète ﷺ : « ***On m'a donné d'aimer, de votre bas monde, trois choses : les femmes...*** ». Quant à l'exemple de la restriction, c'est comme ce qu'on a rapporté au sujet de son amour pour 'Aïcha qui était plus grand que son amour pour ses autres épouses en raison d'une affinité spirituelle d'ordre divin qui l'a attaché plus exclusivement à elle, tout en aimant la gent féminine en général.

Voilà donc ce que nous avons indiqué sur cet aspect particulier, ce qui est largement suffisant pour celui qui saisit parfaitement.

S'agissant du deuxième pilier de cette bâtisse des discordes et des épreuves, à savoir l'autorité qu'on exprime généralement par le commandement, ceux qui ne possèdent pas la science appropriée à ce sujet parmi les gens de cette voie disent ceci : La dernière chose qui quitte les cœurs des justes c'est l'amour du commandement. Or ceux qui possèdent la connaissance parmi les adeptes de cette formule n'affirment pas cela selon ce que comprend l'homme du commun parmi les gens de cette voie. Ainsi, ce que nous voulons expliciter à ce propos relève de la perfection que recherchent à ce sujet les amis de Dieu, à

savoir que Dieu a enfoui beaucoup de choses dans l'âme de l'homme : « **Dieu peut dévoiler ce qui est celé dans les cieus et sur terre et sait ce que vous dissimulez aussi bien que ce que vous divulguez** » (Coran, 27 /25), c'est-à-dire ce qui se manifeste en vous et ce qui est dissimulé, que vous ignorez vous-mêmes en vous, comme dans le cas de la personne chez laquelle le médecin voit, comme souffrance, ce que le malade lui-même ignore et ne ressent pas intérieurement. Il en va de même de ce que Dieu a caché dans les âmes des créatures. N'as-tu pas vu que le Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui connaît son âme connaît son Seigneur** », car ce n'est pas n'importe qui connaît son âme, bien que son âme soit sa réalité concrète et rien d'autre. Ainsi, Dieu ne cesse de sortir, de l'âme de l'homme, ce qu'Il y a enfoui et Il le lui fait voir. Et l'homme sait alors sur son âme ce qu'il ne savait pas auparavant. Voilà pourquoi les gens de cette connaissance disent pour la plupart : « La dernière chose qui quitte le cœur des justes c'est l'amour du commandement ». Donc, cela apparaît pour eux lorsqu'il se manifeste, et ils aiment le commandement par un amour qui est tout autre que l'amour des gens du commun pour l'autorité, car ils l'aiment en vertu de ce que Dieu dit sur eux, à savoir qu'Il est leur ouïe et leur vue et Il a mentionné à ce propos tous leurs organes et leurs facultés. S'ils sont de la sorte, ils n'aiment le commandement qu'en vertu de l'amour de Dieu pour lui dans la mesure où il a la primauté. En effet, à Dieu appartient le commandement du monde. C'est que le commandement du monde n'est apprécié et aimé que par son Maître, car les gens du monde sont Ses sujets et le maître ne l'est que par le sujet sur le plan de l'effectivité et de l'appréciation. Donc son amour pour le sujet est plus intense parce que c'est lui qui rend son commandement effectif. En somme, personne n'est plus amoureux que le roi dans son royaume parce que c'est son royaume qui le rend maître effectif et lui fait garder son nom de roi. Voilà la signification de l'expression : « La dernière chose qui quitte les cœurs des justes, c'est l'amour du commandement » qu'ils voient et éprouvent par le goût spirituel, et non pas du fait qu'il quitte leurs cœurs de telle sorte qu'ils n'aiment plus le commandement. En effet s'ils n'aiment plus le commandement, ils n'acquièrent plus la science qu'il implique selon la forme dans laquelle Dieu les a créés conformément à la Parole du Prophète ﷺ : « **Dieu a créé Adam à Son image** » selon certaines interprétations et implications de cette Tradition. Sache-le donc.

Cela dit, le commandement, c'est l'accomplissement de la parole et il n'y a pas de parole plus performante que la Parole Divine : « **Lorsqu'Il veut une chose, il Lui suffit de lui intimer : « Sois ! Pour qu'elle voie le jour** » (Coran, 36/82). Ainsi, le plus grand pouvoir est celui de l'homme dont l'autorité provient de Dieu, car Dieu est à l'origine des puissances de ce serviteur, lequel constate cela tout en gardant son essence concrète et il sait alors qu'il est l'exemple inimitable car c'est un serviteur-seigneur tandis que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – est un Seigneur non un serviteur. Ainsi, ce serviteur bénéficie de la globalité tandis que Dieu a en propre la singularité.

S'agissant du troisième pilier, c'est l'argent (*al-mal*) et il n'a reçu ce nom que par ce qu'on s'incline vers lui par nature. En effet Dieu a éprouvé Ses serviteurs par ce bien en rendant la réalisation de certaines choses dépendantes de son existence et en attachant les cœurs des hommes à l'amour du propriétaire de l'argent et à sa considération, même s'il est avare. En effet les yeux le regardent avec vénération pour faire croire aux âmes qu'il est indépendant en raison de ce qu'il possède comme biens. Il arrive pourtant que le propriétaire des biens soit le plus indigent envers les hommes pour ce qui est de son âme et ne trouve pas en lui-même la suffisance et le contentement de ce qu'il a. C'est pourquoi il cherche le surplus par rapport à ce qu'il possède déjà. Mais comme les gens du monde ont vu l'inclination des cœurs vers le propriétaire des biens, ils ont aimés les biens. Aussi, ceux qui possèdent la connaissance ont recherché un aspect divin par lequel ils aiment l'argent et les biens, car leur amour est inéluctable et c'est là l'objet de la séduction et des épreuves qui génèrent l'errance et la guidance.

Quant à ceux qui possèdent la connaissance spirituelle, ils ont regardé des choses divines dont la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté - : « **Et consentez à Dieu un prêt gracieux** » (Coran, 74/20) où Il ne s'adresse qu'à des gens sérieux. Ils ont donc aimé être du nombre de

ceux auxquels s'adresse ce discours afin qu'ils l'écoutent et le goûtent avec beaucoup de plaisir partout où ils se retrouvent. Ainsi, lorsqu'ils Lui font un prêt et voient que l'aumône tombe dans les mains du Miséricordieux, ils obtiennent grâce à l'argent qu'ils donnent, l'honneur de le remettre dans la main de Dieu et la gratification pour l'avoir remis directement. Il faut savoir que Dieu a honoré Adam en disant : « **Celui que J'ai créé de Ma Main** » (Coran, 38/75). Or celui qu'Il comble pour lui avoir demandé un prêt est plus parfait dans l'appréciation de l'honneur que celui qu'Il a créé de Sa main. C'est dire que sans cet argent et ces biens, ils n'écouteraient pas et ne mériteraient pas d'être les destinataires de ce Discours divin et ils n'obtiendraient pas, grâce à ce prêt, cette réception Seigneuriale, car cela couvre tout ce qui a trait au rapprochement de Dieu. Dieu les a donc éprouvés par l'argent, puis Il a les éprouvés encore, en leur demandant, en se plaçant au niveau de Ses serviteurs nécessaires qui s'adressent aux gens fortunés en disant dans le Hadith déjà évoqué : « **Ô Mon serviteur ! Je t'ai demandé de Me nourrir, et tu ne M'as pas nourri, je t'ai demandé de Me donner à boire et tu ne M'as pas abreuvé !** ». Ainsi, selon cette vision, l'amour de l'argent et des biens constitue pour eux une épreuve et une guidance vers cela.

Quant à l'épreuve de l'enfant, c'est parce qu'il est le secret de son père, la chair de sa chair et la chose la plus collée à lui. Donc son amour c'est l'amour de la chose elle-même. Or rien n'est plus cher pour une chose qu'elle-même. Dieu l'a donc éprouvé par lui-même avec une forme qui lui est extérieure et qu'Il a appelée enfant pour voir si le fait de le regarder va ou non le voiler par rapport aux devoirs que Dieu lui a imposés, conformément à la Parole de l'Envoyé de Dieu ﷺ à l'endroit de sa fille Fatima malgré la place qu'elle occupe dans son cœur et que personne n'ignore : « **Si Fatima Bint (la fille de) de Muhammad volait, je lui amputerai sa main** ». De même, Omar Ibn al-Khattab a ordonné la flagellation de son fils jusqu'à la mort pour avoir forniqué et il resta serein. De leur côté, Mâ'iz et la femme qui a forniqué avec lui, ont offert leur âme généreusement en subissant la peine légale au point que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit sur leur repentance : « **Si on distribuait leur repentance entre les membres de la communauté entière, elle leur suffirait** ». Du reste, quelle repentance est plus grande que celle d'avoir offert généreusement leurs âmes. Cela dit, la générosité consistant à se contraindre à appliquer le droit désagréable à l'encontre de son propre enfant est plus dure dans l'épreuve, surtout lorsqu'on sait que Dieu dit sur le père qui perd son enfant : « Je n'ai d'autre rétribution pour Mon serviteur à qui Je ravis l'âme de son cher enfant, du milieu des gens du bas-monde, que le Paradis ». C'est dire que celui qui maîtrise ces piliers qui sont parmi les plus grandes tentations et les plus dures épreuves et préfère l'auguste Face de Dieu en ne considérant qu'elle dans cette affaire, voilà l'homme qui n'a pas d'égal dans son espèce.

Je te recommande aussi de ne pas dormir avant d'avoir observé une prière *witr* (avec un nombre impair de *Rak'ât*) parce que Dieu ravit l'âme de l'homme endormi dans la forme où il se voit lui-même en rêvant : si le terme de sa vie n'est pas arrivé, Il lui rend son âme sinon, Il la retient. La précaution pour l'homme sérieux consiste à ne pas dormir avant d'accomplir une prière *witr*. Il s'endort ainsi dans un état et avec une œuvre aimée de Dieu, car Il est rapporté dans une Tradition authentique que : « **Dieu est Impair (witr) et Il aime ce qui est impair** », ainsi, il ne fait que s'aimer lui-même. Du reste, quelle considération et quelle proximité plus grande que d'être réhaussé par Dieu à Son niveau dans Son amour, pour toi, si tu fais partie de ceux qui pratiquent le *witr* dans toutes tes œuvres qui impliquent le nombre et la quantité ? D'autant plus que Dieu – qu'Il soit exalté – t'a ordonné, par la bouche de l'Envoyé de Dieu ﷺ en disant : « **Pratiquez le witr, ô gens (adeptes) du Coran !** » Or, les gens du Coran sont les gens de Dieu et Son élite.

Il en va de même lorsque tu mets du *khôl*, en enduisant chaque œil une fois ou trois fois car chaque œil est un organe autonome. Il en va de même lorsque tu manges, ne retire pas ta main avant une bouchée impaire (*witr*). De même, lorsque tu bois l'eau, fais de sorte que tes gorgées soient *witr*. Et lorsque tu as le hoquet, bois sept gorgées d'eau et le hoquet te quittera. C'est quelque chose que j'ai expérimenté personnellement. Lorsque tu respires en

buvant, respire trois fois, tout en éloignant le récipient au moment de respirer. Et c'est ce que l'Envoyé de Dieu ﷺ t'ordonne de faire car c'est plus sain, plus agréable et plus étanchant. Et lorsque tu prononces un mot pour le faire comprendre à celui qui écoute, répète-le trois fois, pour qu'on te comprenne. Car c'est ce que l'Envoyé de Dieu ﷺ faisait. En effet je ne te recommande que ce qui relève habituellement de la loi divine immuable. C'est cela la conformité que Dieu – qu'Il soit exalté – t'ordonne de pratiquer dans le Coran. En effet, Il a dit : « **Dis-leur : Si vous aimez Dieu, conformez-vous à moi ; Dieu vous aimera** » (Coran, 3/31). Il s'agit là de l'amour par récompense. Quant au premier amour qui n'est pas une récompense, c'est l'amour que Dieu te donne pour te conformer et pour suivre. Ainsi, Dieu a placé ton amour entre deux amours divins : un amour offert par générosité et un amour par récompense, de telle sorte que l'amour entre toi et Dieu est devenu un *witr* : un amour offert par générosité et c'est le succès que Dieu t'accorde pour te conformer et suivre [l'Envoyé], puis ton amour pour Dieu, et enfin Son amour pour toi comme récompense pour avoir suivi ce qu'Il a prescrit pour toi : « **Vous avez dans l'Envoyé de Dieu un bel exemple pour ceux qui placent leur espoir en Dieu et dans le jour dernier** » (Coran, 33/21). Par ce verset, l'infailibilité de l'Envoyé de Dieu ﷺ est confirmée, car s'il n'était pas infailible, le prendre pour modèle et se conformer [à sa *sunna*] serait sans fondement. Aussi, nous conformons-nous, au modèle de l'Envoyé de Dieu ﷺ dans tous ses gestes, actes, mouvements, états et paroles, tant qu'il n'y a pas une interdiction expresse dans le Livre divin et la Sunna, comme le mariage offert comme cadeau qui lui est propre à l'exclusion des croyants ou comme les prières nocturnes et le *tahajjud* que le Prophète ﷺ observe par obligation tandis que nous autres nous l'observons par conformité et recommandation. Ainsi, partageons-nous avec lui l'observance des prières nocturnes. Abu Hurayra dit ceci : « Mon bien-aimé l'Envoyé de Dieu ﷺ m'a recommandé trois choses », en spécifiant qu'il a observé le *witr* dans sa recommandation. Il rapporte aussi dans la même Tradition : « Il m'a recommandé de ne pas dormir avant d'observer une prière du *witr* ».

De même est-il rapporté dans le Hadith authentique que : « **Dieu a quatre-vingt dix-neuf Noms, cent moins un. Celui qui Les recense entre au Paradis. Car Dieu est *witr* (Impair) et Il aime ce qui est *witr*** ». Du reste, il est rapporté dans notre livre (*al-futuhat*) dont fait partie notre présent ouvrage, dans le chapitre sur les questions posées par al-Hakim al-Tirmidhi, qui constitue le dernier chapitre de la partie sur les connaissances relatives à l'amour de Dieu pour les repentants, pour ce qui aiment se purifier, pour ceux qui rendent grâce, les patients, les bienfaiteurs et bien d'autres, que Dieu aime qu'on observe le *witr* et qu'Il déteste certaines choses que nous avons déjà évoquées, ce qui nous dispense de les répéter ici.

Recommandation 14

[Sois attentif au signe de Dieu envers toi]

Attache-toi à être vigilant et attentif avec Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – à propos de ce qu'Il te prend et de ce qu'Il te donne. En effet, Dieu – qu'Il soit exalté – ne prend de toi que pour que tu patientes, et qu'Il t'aime car Il aime les gens patients. Et lorsqu'Il t'aime, Il agit avec toi comme l'amant avec son bien-aimé. Ainsi, Il est avec toi là où tu veux lorsque ta volonté exige ce qui est dans ton intérêt. Et lorsque ta volonté n'exige pas ce qui est dans ton intérêt, par amour pour toi, Il fait avec toi ce qu'exige l'intérêt à ton endroit même si sur le champ tu détestes ce qu'Il fait avec toi, car tu finiras par la suite par louer l'issue de ton affaire. C'est que Dieu ne peut être soupçonné, à propos des intérêts de Son serviteur, lorsqu'Il aime.

Aussi, ton critère pour mesurer Son amour pour toi, c'est que tu vois ce qu'Il t'accorde comme patience pour ce qu'Il te prend ou t'en prive comme biens ou comme membre de la famille ou quelqu'un dont la disparition t'est difficile. En effet, il n'y a rien parmi les choses habituelles que tu perdes sans qu'elle n'ait sa compensation pour toi auprès de Dieu.

Quelqu'un a dit ce vers :

*Toute chose que tu perds a sa compensation
Mais Dieu, si tu le quittes, ne peut être compensé,
Car rien ne Lui ressemble.*

Il en va de même lorsqu'Il te donne et te comble. Et parmi les choses par lesquelles Il te comble et te donne, il y a le fait d'endurer ce qu'Il te prend. Ainsi, Il te donne pour que tu remercies, comme Il te prend pour que tu endures. En effet, Dieu – qu'Il soit exalté – aime ceux qui remercient et rendent grâce. Et lorsque Dieu t'aime de l'amour de ceux qui sont reconnaissants et qui rendent grâce, Il te pardonne. L'envoyé de Dieu ﷺ a dit au sujet d'un homme qui a enlevé une branche épineuse sur le chemin public et dont Dieu a loué l'acte et lui a pardonné (ses autres péchés) : « **La foi comporte plus de soixante-dix ramifications dans la moindre c'est d'enlever ce qui gêne du chemin.** » comme ce que nous venons d'indiquer « **et dont la plus élevée c'est de dire : il n'y a nul autre dieu que Dieu** ».

Donc, le croyant qui réussit est celui qui recherche les ramifications de la foi et les pratiques toutes, car sa recherche à ce propos relève de l'ensemble des ramifications de la Foi. Voilà le croyant qui a obtenu cette qualité et rempli de bien ses mains. D'ailleurs, Dieu ne te loue, pour quelque chose que tu pratiques parmi ce qu'Il t'a prescrit de faire, que pour accroître tes œuvres pies. De même, lorsque tu Le remercie pour ce qu'Il t'a donné et t'a comblé de Ses bienfaits, Il accroît Ses bienfaits pour toi conformément à Sa Parole : « **Si vous Me témoignez votre gratitude, Je vous accorderai davantage [de bienfaits].** » (Coran, 14/7). En effet, Dieu S'est qualifié Lui-même comme étant Celui qui loue Ses serviteurs, car Il est Reconnaissant (*Ash-Shakur*). Donne-Lui donc encore comme Il t'a donné davantage en raison de ta gratitude. Malgré cela, tu dois croire que tout est auprès de Lui parfaitement évalué et que toute chose en ce bas-monde court vers un terme déterminé auprès de Dieu car nulle chose n'existe sans qu'elle n'appartienne à Dieu. Ainsi, s'Il te la prend, Il ne la prend que pour Lui, et s'Il te donne, Il ne te donne que Sa part. C'est que toute l'affaire procède de Lui et Lui revient et Il te suffit, si tu sais que l'affaire est comme je te l'ai indiquée, que tu sois avec Dieu, Le contemplant dans tous tes états, dans la privation comme dans le don. Tu ne cesses ainsi de t'exposer à la prise et au don divins. Cela concerne en premier lieu tes souffles qui constituent ta vie : Il te prend ton souffle que tu expires avec le *dhikr* du cœur ou de la langue et s'il s'agit d'un bien Il multiplie la récompense pour toi. Si c'est autre chose, Sa générosité et Son pardon implique qu'Il pardonne cela pour toi. Ensuite, Il te donne ton inspiration accompagnée de ce qu'Il veut et cela constitue l'évènement de ton instant. S'il rapporte du bien, c'est un bienfait de la part de Dieu que tu dois accueillir avec gratitude et si c'est autre chose parmi ce que Dieu n'agrée pas, demande-Lui de te le pardonner, de le faire passer et de te permettre de te repentir. Car Dieu n'a décrété les péchés à l'encontre de Ses serviteurs que pour qu'ils Lui demandent pardon et qu'Il leur

pardonne, qu'ils s'en repentent et qu'il agrée leur repentir. En effet, il est rapporté dans le Hadith : « **Si vous ne péchez pas, Dieu suscitera des peuples qui pèchent et s'en repentent et Dieu leur pardonnera et acceptera leur repentir** ». Ceci afin qu'aucune loi de la divinité ne devienne caduque dans le bas-monde. Il est rapporté également dans le Hadith authentique que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **A Dieu appartient ce qu'il prend et ce qu'il donne et toute chose a auprès de lui un terme déterminé** ». Lorsque son terme arrive elle cesse et c'est une autre qui intervient. L'envoyé de Dieu ﷺ n'a dit cela que pour nous indiquer ce qu'il en est, afin que nous Lui remettions l'affaire et que nous obtenions le degré de la soumission et de la remise confiante tout en accomplissant l'effort dans ce qu'il aime que nous revenions à Lui. Et ceci selon l'état : s'il s'agit d'une infraction, c'est par la repentance et la demande du pardon ; s'il s'agit de conformité, c'est par l'attachement à l'obéissance à Dieu et à l'obéissance à l'envoyé de Dieu. Nous obtiendrons ainsi la gloire en nous de connaître que toute chose auprès de Dieu court dans le bas-monde selon un terme déterminé. Cela dit, ceux qui sont patients ont leur propre louange qui est la suivante : Louange à Dieu en toute circonstance. De même pour ceux qui sont reconnaissants ; leur propre louange qui est la suivante : Louange à Dieu, Le Bienfaiteur, Le Donateur par excellence. Voilà comment l'Envoyé de Dieu ﷺ louait son Seigneur – qu'il soit exalté et magnifié – dans les moments de joie et de difficultés. Aussi, le fait de se conformer à l'attitude de l'Envoyé de Dieu ﷺ vaut mieux que d'inventer une autre forme de louange. Car rien n'est plus élevé que ce qui est institué par celui qui possède la science parfaite, celui pour lequel Il témoigne qu'il possède la véritable science sur Lui, qu'il a honoré par Son message et Son élection et qui nous ordonne de se conformer à lui et de le suivre. Tu ne dois pas, autant que tu le peux, introduire une nouvelle pratique, car si tu introduis une nouvelle conduite dont on ne trouve nul exemple dans la conduite de l'Envoyé de Dieu ﷺ alors même que c'est une bonne conduite, tu obtiens certes la récompense qu'elle induit et celle de l'homme qui la pratique, mais si tu délaisses le fait de l'établir parce que tu veux par là suivre l'attitude de l'Envoyé de Dieu qui ne l'a pas recommandée, ta récompense en adoptant cette attitude est bien plus grande que celle induite par le fait d'établir cette conduite et de l'imposer. Car le Prophète ﷺ détestait imposer trop de charges à sa communauté. Il détestait que les gens de sa communauté le questionnent sur certaines choses, de crainte qu'une révélation vienne leur imposer ce qu'ils ne pourraient supporter qu'avec difficulté. Il faut dire que celui qui impose une charge, et le Prophète ﷺ était le mieux placé pour le faire, mais il a délaissé cela pour nous alléger. Voilà pourquoi nous disons que suivre et imiter, en s'abstenant d'initiative personnelle, rapporte plus de récompense. Sois donc attentif à ce que j'ai indiqué. On m'a rapporté sur l'Imam Ahmad Ibn Hanbal رحمه الله qu'il mourut sans avoir mangé du melon. Lorsqu'on l'a interrogé à ce sujet, il répondit par ceci : On ne m'a pas rapporté comment l'Envoyé de Dieu ﷺ le mangeait. Comme il n'a pas connu la manière de le consommer, il le délaissa. C'est grâce à ce genre d'attitude que les savants de cette communauté ont surpassé les savants de l'ensemble des autres nations. C'est de cette manière et pas autrement. A vrai dire, cet Imam a su et réalisé le sens de la Parole de Dieu – qu'il soit exalté – sur Son Prophète ﷺ : « **Conformez-vous à moi ; Dieu vous aimera** » (Coran, 3/31) et de Sa Parole : « **Vous avez dans l'Envoyé de Dieu un bel exemple** » (Coran, 33/21). Du reste, le fait de s'occuper de ce qui est prescrit par l'Envoyé de Dieu ﷺ est trop vaste pour le cerner ; comment peut-on dans ces conditions, avoir le loisir de prescrire(davantage) ? D'autant plus qu'on ne doit imposer à la communauté plus de charges qu'elle n'en a reçues.

Recommandation 15
[N'associe rien à Dieu]

Tu dois t'acquitter du plus exigible parmi les Droits de Dieu, à savoir ceci : Ne rien associer à Dieu parmi ce qui relève de l'associationnisme¹ subtil, c'est-à-dire le fait de compter sur les causes instaurées, de se fier à elles avec le cœur et d'en être rassuré, à savoir que le cœur devienne tranquille et apaisé devant ces causes. Car cela relève des pires dommages religieux chez le croyant. D'ailleurs, c'est ce qu'atteste, par mode d'allusion, la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté- : « **La plupart d'entre eux n'ajoutent pas foi en Dieu sans Lui donner des associés** » (Coran, 12/106), c'est-à-dire – mais Dieu est Le Plus Savant-, que c'est là l'associationnisme subtil qui accompagne la foi en l'existence de Dieu. Et la déficience dans la croyance en l'unicité de Dieu se rapporte aux Actes, non à la divinité, car c'est cela le polythéisme manifeste qui s'oppose à la foi dans l'unicité de Dieu, au niveau de la divinité, non pas à la fois en l'existence de Dieu. Il est rapporté dans le Hadith authentique que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Savez-vous quel est le Droit de Dieu sur les serviteurs ? Le Droit de Dieu sur les serviteurs c'est qu'ils L'adorent et ne Lui associent rien (shay'an)** ». Il a usé du vocable *shay'* qui est un terme indéfini et englobe ainsi le polythéisme manifeste et le polythéisme subtil. Ensuite il a dit : « **Savez-vous quel est leur droit sur Dieu s'ils font cela ? C'est qu'Il ne les châtie pas** ». Aussi, porte ton attention sur l'expression : « **C'est qu'Il ne les châtie pas** ». En effet, lorsqu'ils n'associent rien à Dieu, tout ce qui traverse leur esprit comme idées se rapporte à Dieu dans la mesure où ils ne se tournent que vers Dieu. Et lorsqu'ils font preuve de polythéisme envers Dieu, que ce soit du polythéisme qui est le contraire de la foi de l'Islam ou du polythéisme subtil qui consiste à lorgner les causes habituelles, Dieu les a déjà punis en les laissant compter sur ces causes contingentes. Ainsi, lorsque ces causes existent, ils souffrent de l'éventualité de leur disparition et de leur déficience, et, lorsqu'ils perdent, ils souffrent de leur disparition. Autrement dit, ils ne cessent d'être malmenés, que ce soit avec l'existence des causes ou avec leur disparition. C'est que Celui sur Lequel ils s'appuient, à savoir Dieu, est capable d'entreprendre les choses par là où ils ne s'imaginent pas, comme dans cette Parole Divine : « **Dieu trouvera une issue à quiconque se garde de Lui et Il pourvoit à sa subsistance par des moyens qu'il n'escomptait pas** » (Coran, 65/2-3). C'est ce qu'un poète formule en vers :

*A celui qui se garde de Dieu, Il lui trouve,
Comme Il l'a dit, pour son affaire, une issue,
Et le pourvoit sans qu'il ne l'escompte,
Et lui procure, devant la difficulté, une délivrance.*

Ainsi, parmi les signes de la réalisation de la piété, c'est que celui qui craint Dieu avec révérence reçoit ses subsistances sans qu'il les escompte, car s'il les reçoit par là où il les escompte, il n'a pas réalisé la crainte révérencielle et n'a pas compté exclusivement sur Dieu, car la signification de la crainte révérencielle, sous certains de ses aspects, c'est d'avoir Dieu comme prémunition contre l'influence des causes et des moyens seconds dans ton cœur en comptant sur eux. Du reste l'homme est le plus averti sur lui-même et il sait intérieurement en qui il a confiance et à qui son âme se fie. Il n'a pas à se dire : Dieu m'a ordonné de travailler pour la famille et m'a imposé d'assurer leurs dépenses, car il est indispensable d'agir sur les moyens par lesquels Dieu assure habituellement les subsistances. En effet cela ne contredit pas ce que nous avons dit. Car nous t'interdisons seulement de compter sur ces moyens avec ton cœur et de te fier à eux. Nous ne te disons pas : N'agit pas en usant de ces moyens. Du reste je me suis endormi en notant ces indications et en revenant à moi je me suis mis à répéter ces deux vers que je ne connaissais pas auparavant :

*Ne compte que sur Dieu
Car Tout est dans la main de Dieu.
Ces moyens seconds ne sont que Ses voiles
Ne sois donc qu'avec Dieu.*

¹ Polythéisme.

Regarde donc en toi-même : Si tu trouves que le cœur se fie à ces moyens, tu dois faire des reproches à ta façon de croire et sache que tu n'es pas comme il faut ; et si tu trouves que ton cœur est calme devant Dieu et qu'il t'est égal que ces moyens seconds existent ou n'existent pas, sache alors que tu es cet homme comme il faut, qui a cru, qui n'a rien associé à Dieu, que tu es rare parmi les rares et que si Dieu te pourvoit par là où tu ne l'escompte pas, c'est une bonne nouvelle de la part de Dieu annonçant que tu fais partie de ceux qui se gardent de Dieu et Le craignent pieusement.

Parmi les secrets de ce verset, il y a ceci : Même si Dieu te pourvoit par le moyen habituel qui est à ta disposition et sous ton pouvoir tout en étant pieux et en craignant Dieu, c'est-à-dire que tu as recours à Dieu comme rempart et protection parce qu'Il est le Garant, tu es à vrai dire pourvu par là où tu ne l'escomptait pas, car il ne te vient pas à l'idée que Dieu te pourvoit ; or ce que tu as et ce que tu obtiens est nécessaire. Autrement dit, Il ne t'a pourvu que par là où tu ne l'escomptait pas, même si tu consommes et puises ce qui es dans tes mains.

Sache cela car il a une signification subtile que ne ressentent que ceux qui sont vigilants et attentifs à Dieu et ne cessent de surveiller leur intérieur et leurs cœurs, car la prémunition procède de Dieu et empêche le serviteur d'aboutir aux moyens seconds pour compter sur eux en raison de son appui sur Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. C'est cela le sens de la Parole divine : « **Trouvera une issue à quiconque** ». Voilà l'issue de la piété et de la crainte révérencielle dans ce verset. Et ceci constitue une recommandation de Dieu pour Son serviteur et une indication pour ce dernier sur ce qu'il est réellement.

Recommandation 16

[Ne désir jamais être supérieur aux gens]

Ô mon frère ! Prends garde à ne pas désirer la supériorité sur cette terre, et cherche l'effacement. Et si Dieu a rehaussé ta parole, Il n'a rehaussé que la vérité ; et s'Il t'accorde l'élévation dans les cœurs des créatures, cela Lui revient –qu'Il soit exalté et magnifié -.

Ce qu'il te faut, c'est la modestie, l'humilité et le fait d'avoir l'air brisé. Car Il t'a créé à partir de la terre et tu ne dois pas te montrer hautain par rapport à elle car c'est ta mère. En effet celui qui se montre hautain envers sa mère lui désobéit. Or la désobéissance aux parents est strictement interdite. Ensuite on a rapporté ceci dans le Hadith : « **Il sied à Dieu de ne rien élever parmi les choses du bas-monde sans l'abaisser** ». Si tu es toi-même cette chose, attend-toi à ce que Dieu t'abaisse. Et je ne crains pour celui qui a cette qualité, que le fait, que si Dieu – qu'Il soit exalté – l'abaisse, Il le jette en Enfer. Ceci lorsque la chose s'élève d'elle (de cette qualité), non lorsque c'est Dieu qui l'élève, car cela ne dépend plus d'elle. Il reste que le serviteur doit quand même être attentif à Dieu à propos de ce qu'Il lui a accordé comme élévation sur la terre sous forme d'une autorité et d'une préséance qui font qu'il est servi, qu'on se met à son seuil et qu'on l'accompagne avec les honneurs dans ses déplacements. Il ne doit cesser, donc, de regarder sa servitude et son origine, car il est créé dans la faiblesse et d'après une source qualifiée de humble. Et il doit savoir que l'élévation dont il bénéficie ne l'est que pour la fonction et le degré, non pour son essence, car lorsqu'il les quitte, il ne garde rien de cette position et du poids qu'il s'imaginait, car cela passe à celui que Dieu a placé dans cette position. Donc l'élévation est pour la position, non pour soi. Car celui qui veut l'élévation sur la terre veut l'autorité sur elle. Or il faut savoir que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit sur l'autorité : « **Elle sera au Jour de la Résurrection une source de regret et de remord** ». Ne sois pas donc parmi les ignorants.

Ce que je te recommande donc, c'est de ne pas désirer l'élévation sur la terre, et si Dieu t'élève, ne demande à Dieu que d'être en toi-même un homme humble, modeste et recueilli. Mais tu n'obtiens cela que si tu arrives à contempler Dieu, car le but des créatures et des grands, c'est d'atteindre la station spirituelle de la contemplation. En effet c'est cela l'existence recherchée.

Recommandation 17

[Lave toi chaque vendredi]

Tu dois te laver entièrement chaque vendredi. Fais que ce soit avant d'aller à la prière en commun du vendredi. Et lorsque tu te laves, formule l'intention d'accomplir un devoir, car il est rapporté dans le Hadith authentique : « **Le lavage du vendredi est un devoir pour chaque Musulman** ». De même, il est rapporté que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Il est du devoir de chaque musulman de se laver tout les sept jours** ». Ainsi, tu réunis les deux hadiths en te lavant le vendredi. Ceci parce que Dieu a créé sept jours qui sont les jours de la semaine. Donc, lorsqu'une semaine passe et que les jours effectuent un cycle complet, cela constitue un nouveau cycle. Aussi, aucun cycle de jours ne passe sans que tu y effectues un lavement pour honorer ton essence, la sanctifier et la purifier. En effet, de même qu'il est rapporté sur le *siwak* (cure-dent) que : « **C'est une purification de la bouche et un contentement du Seigneur** », de même, le lavement dans la semaine est une purification pour le corps et un contentement du Seigneur, c'est-à-dire que le serviteur a accompli un acte qui contente Dieu dans la mesure où Dieu lui a ordonné cela et qu'il a exécuté Son ordre.

Recommandation 18

[Rends visite aux malades]

Prends garde surtout à la discussion et à la dispute à propos de quelque chose se rapportant à la foi car tu ne manques pas d'être dans l'une des deux situations suivantes : soit tu es dans le vrai, soit tu es dans l'erreur ; comme le font de nos jours les juristes dans des débats où ils cherchent à clarifier leurs idées. En effet il arrive à celui qui participe à un tel débat de s'en tenir à une doctrine qu'il n'adopte pas et à laquelle il ne croit pas et à des thèses qu'il n'admet pas, en débattant avec celui qui défend une vérité qu'on admet qu'elle soit authentique. Ensuite son âme le trompe en lui faisant dire à ce sujet : Nous ne faisons cela que pour clarifier les idées, non pour instaurer l'erreur. Il ne sait pas que Dieu est près de la langue de chaque locuteur et que si l'homme du commun entend sa thèse erronée et voit son triomphe sur celui qui défend une vérité établie – d'autant plus qu'il le considère comme un savant -, cet homme s'applique à imiter aveuglément cette erreur en voyant son triomphe sur celui qui est dans le vrai et l'incapacité de ce dernier à lui résister. Il doit savoir que la faute ne cessera de lui être imputée, tant que cet auditeur parmi les hommes du commun oeuvrera selon ce qu'il a entendu durant cette joute verbale. C'est pourquoi il est rapporté, dans une Tradition parfaitement établie, que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Je suis garant d'une maison dans les faubourgs du Paradis pour celui qui délaisse la discussion, même s'il est dans le vrai, et d'une maison dans le Paradis pour celui qui délaisse le mensonge, même s'il plaisante** ». Il en va de même de la discussion portant sur ce qui est erroné et vain. Cela dit, l'Envoyé de Dieu ﷺ plaisantait, mais en disant la vérité.

Recommandation 19

[Soit d'un noble caractère]

Attache-toi au meilleur caractère en assumant les caractères les plus nobles et en évitant les plus vils, car le Prophète ﷺ disait : « **Je n'ai été envoyé que pour parachever les plus nobles caractères** ». De même, le Prophète ﷺ a garanti une maison dans les hauteurs du Paradis pour celui qui a bon caractère.

Comme les bons caractères consistent en ce que tu agisses vertueusement avec celui qui a une bonne morale en traitant avec lui, et comme tu sais que les buts des créatures sont variés et que si tu peux satisfaire Zayd, tu courrouces son ennemi 'Amru – car cela est inéluctable -, il est impossible pour toi d'avoir un noble caractère qui satisfait toutes les créatures.

Voyant que l'affaire est de la sorte et constatant que Dieu participe Lui-même avec Ses serviteurs à la compagnie, comme il est établi que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit à Son Seigneur : « **Tu es Le Compagnon dans le voyage et le remplaçant dans la famille** » et comme Dieu l'a dit : « **Et il est avec vous où que vous soyez** » (Coran, 57/4), « **Lorsqu'il dit à son compagnon : Ne t'afflige pas, car Dieu est avec nous** » (Coran, 9/40), « **Je suis à vos côtés pour entendre et voir !** » (Coran, 20/46), nous disons : n'investis les nobles caractères que dans la compagnie de Dieu en particulier. Ainsi ; tu entreprends ce qui contente Dieu et tu évites ce qui Le courrouce, peu importe que le traitement et l'attitude vertueuse concerne uniquement Dieu ou qu'ils se rapportent à autrui, car, lorsqu'ils se rapportent à autrui, ils relèvent de ce qui contente Dieu ; et peu importe que pour toi ton attitude courrouce ou contente autrui, car, s'il s'agit d'un croyant, il agrée ce qui satisfait Dieu, et, s'il s'agit d'un ennemi de Dieu, il n'a aucune considération pour nous. En effet, Dieu dit : « **Les croyants ne sont rien moins que des frères !** » (Coran, 49/10). Il a dit encore : « **Ne prenez pas Mes ennemis et les vôtres pour des alliés en leur prodiguant des marques d'affection** » (Coran, 60/1). Donc, le bon caractère ne se rapporte qu'à ce qui contente Dieu. Ne l'investis que pour Dieu, que ce soit en traitant avec les créatures ou en ce qui concerne ton rapport avec les créatures ou ton rapport avec Dieu directement. En effet, celui qui considère, dans son agissement, la Face de Dieu, apporte profit à tous les croyants et aux gens du Livre. C'est que Dieu a un droit sur chaque croyant afin qu'il traite avec bonté toutes les créatures de Dieu d'une manière générale, quelque soit leur espèce ou genre comme les anges, les démons, les humains, les animaux, les végétaux, les minéraux, les croyants et le non-croyants. C'est, d'ailleurs, ce que nous avons développé dans une épître sur l'éthique que nous avons adressée en 591 de l'Hégire à l'un de nos frères. Il s'agit d'un petit opuscule original qui explique comment traiter toutes les créatures selon la bonté et le bon caractère qui leur conviennent et comment le bon caractère dépend de l'état de celui avec qui tu traites d'une manière générale. Quant aux détails, cela dépend des situations concrètes. Regarde donc dans cette épître car les exemples sont trop nombreux pour les citer ici. Et c'est Dieu qui donne le succès et il n'y a pas de Seigneur en dehors de Lui.

De même, évite les caractères vils. Mais sache que tu ne sauras distinguer les nobles caractères des vils que si tu connais leur destination. En effet, lorsque tu connais leur destination, tu sauras lesquels sont nobles et lesquels sont vils et mauvais. C'est là une science noble et subtile. Aussi, tu ne dois pas rater la science de la destination des caractères car cela dépend de la diversité des situations.

Recommandation 20

[Quitte les impies et tout caractère abominable]

De même, tu dois émigrer et ne pas séjourner au milieu des impies, car cela constitue une humiliation de la foi de l'Islam et un rehaussement de la parole de l'impiété par rapport à la parole de Dieu. En effet, Dieu n'a ordonné le combat que pour que la parole de Dieu soit la plus haute, et que la parole des impies soit la plus basse. Garde-toi donc autant que tu le peux de séjourner chez les impies ou de te mettre sous la protection de l'un d'eux, et sache que celui qui s'installe au milieu des impies, alors qu'il pouvait les quitter, n'a aucune part dans l'Islam. En effet, le Prophète ﷺ s'est dissocié de lui. Or l'Envoyé de Dieu ﷺ ne se dissocie pas du musulman. Et il est établi qu'il a dit : « **Je me dissocie de celui qui s'installe au milieu des polythéistes** ». Il n'a pas considéré pour lui le mot musulman. De même Dieu – qu'Il soit exalté – a dit concernant ceux qui sont morts au milieu des polythéistes : « **En les faisant périr, les anges demanderont à ceux qui se faisaient du tort à eux-mêmes : Où en étiez-vous [de votre religion ?] Nous étions impuissants ici-bas, répondront-ils. La terre de Dieu n'est-elle pas assez vaste pour émigrer ? Ceux-là auront la Géhenne pour refuge ; quel détestable avenir !** » (Coran, 4/97).

Voilà pourquoi nous interdisons à notre époque aux hommes de visiter Jérusalem et d'y séjourner du fait qu'elle se trouve aux mains des impies, car ils y ont autorité et pouvoir sur les musulmans qui se trouvent avec eux dans la plus mauvaise des situations. Puisse Dieu nous préserver de l'emprise des Passions ! En effet, ceux qui visitent aujourd'hui Jérusalem et y séjournent parmi les non musulmans sont ceux à propos desquels Dieu a dit : « **Ce sont ceux dont les œuvres auront été vaines dans leur vie de ce monde alors qu'ils s'imaginaient œuvrer pour le mieux** » (Coran, 18/104).

De même, tu dois quitter légalement tout mauvais caractère abominable que Dieu abhorre dans Son Livre ou par la bouche de l'Envoyé de Dieu ﷺ.

Recommandation 21

[Instruit toi et utilise ta science dans tous mouvements]

Tu dois utiliser la science dans tous tes mouvements et tes moments d'immobilité. En effet, l'homme généreux qui possède la générosité parfaite est celui qui s'offre généreusement à la science de sorte qu'il soit selon ce que Dieu a prescrit pour lui : il s'instruit, œuvre et enseigne selon ce qu'il sait. Du reste, l'Envoyé de Dieu ﷺ a loué celui qui reçoit la science, la pratique et l'enseigne, et il a blâmé son contraire. En effet il est établi que le Prophète ﷺ a dit : « **La guidance et la science avec lesquelles Dieu m'a envoyé sont semblables à une pluie bénéfique qui a touché une terre dont une partie a accepté l'eau, faisant pousser de l'herbe et une grande végétation ; une autre moins fertile a retenu l'eau qui a été, par la grâce de Dieu, bénéfique aux hommes qui l'ont utilisé pour boire, irriguer et semer ; et une troisième terre stérile qui ne retiens pas l'eau et ne fait pas pousser la végétation. Il en va de même de celui qui a étudié et qui a bénéficié, par la grâce de Dieu, de ce avec quoi Il m'a envoyé : il s'instruit, œuvre selon ce qu'il sait et enseigne ce qu'il appris. Quant à celui qui n'en a pas bénéficié, il est semblable à la terre stérile qui ne retiens pas l'eau et ne fais pas pousser la végétation** ».

Sois donc, ô mon frère, de ceux qui s'instruisent et oeuvrent, et ne sois pas de ceux qui s'instruisent et abandonnent la pratique de ce qu'ils savent. Ainsi, tu seras comme le luminaire ou la bougie : tu illumines les hommes et tu te consumes. En effet, lorsque tu t'instruis, Dieu instaure pour toi un discernement et une lumière Et la pratique de cette science te procure une autre science que tu ignores et qui se rapporte à la connaissance de Dieu et à ce que tu auras auprès de Dieu dans ta Vie Future. Efforce-toi d'être parmi les savants qui oeuvrent et enseignent.

Recommandation 22

[Tu dois être affectueux et attentif]

Tu dois être affectueux et attentif aux serviteurs de Dieu parmi les croyants en répandant les salutations, en offrant la nourriture et en t'activant pour satisfaire leurs besoins. Et sache que les croyants sont dans leur ensemble comme un seul corps, tel un seul homme ; lorsque l'un de ses membres se plaint, tout le corps a la fièvre. Il en va de même du croyant. Lorsque son frère dans la foi subit un malheur, il souffre pour lui comme si il était lui-même touché. Aussi, lorsque le croyant ne fait pas cela avec les croyants, la fraternité dans la foi entre lui et eux n'est pas établie. En effet, Dieu a instauré la fraternisation entre les croyants comme Il a instauré l'affinité entre les membres du corps de l'homme. D'où l'exemple donné par le Prophète ﷺ dans le Hadith sûr, à savoir sa parole : « **Les croyants sont, dans leur affection, leur bonté et leur compassion les uns pour les autres, semblables au corps : lorsque l'un de ses membres se plaint, l'ensemble du corps tombe dans la fièvre et les veillées** ». Sache aussi que le croyant est une multitude par son frère, et, comme le nom : croyant (*al-Mu'min*) est l'un des Noms de Dieu – avec ce que cela peut s'ajouter à Ses créatures pour ce qui est de la forme – le rapport est établi. Cela dit, le croyant est le frère du croyant, il ne le livre pas et ne le lâche pas. Et celui qui est croyant en Dieu, Dieu, du fait qu'Il est *Mu'min*, le confirme dans son acte, sa parole et son état. Et ceci constitue l'infaillibilité. En effet, du fait qu'Il est *Mu'min*, Il le confirme à ce sujet. Or Dieu ne confirme que le véridique, car pour Lui, la confirmation du menteur est impossible, dans la mesure où le mensonge Lui est impossible, et la confirmation du menteur est celle du mensonge. Ainsi, celui dont la croyance en Dieu est confirmée, du fait que Dieu est *mu'min*, nul doute que ce serviteur fait partie des véridiques dans toutes ses affaires avec Dieu parce qu'il croit que Dieu le croit aussi. Fais attention donc à ce que je t'ai indiqué et ce que je t'ai recommandé à propos de la croyance en Dieu, du fait qu'Il est *mu'min*, et tu en tireras profit. En effet, je t'indique le chemin qui permet d'obtenir cela. Accroche-toi donc à Dieu car « **Ceux qui se saisissent du lien établi seront conduits sur une voie droite** » (Coran, 3/101). En effet, Dieu est sur une voie droite qui n'est autre que ce qu'Il a prescrit pour Ses serviteurs.

Recommandation 23

[Ne prête pas trop attention aux épreuves]

Ne prête pas trop attention aux épreuves que Dieu t'impose à travers tes biens ou les êtres qui te sont chers et dis au moment où tu subis de telles épreuves : « **Nous sommes à Dieu et Lui nous revenons** », ou bien dis ce que Omar Ibn al-Khattab ؓ disait : « Je n'ai jamais subi une épreuve sans constater qu'en cette occasion Dieu m'accordait trois bienfaits : Le premier, dans la mesure où elle n'était pas une épreuve touchant ma foi, le deuxième, dans la mesure où cela aurait pu être une épreuve plus terrible et le troisième, c'est que Dieu plaçait cette épreuve comme récompense pour expier nos fautes ».

Sache que le croyant s'expose en ce bas-monde à beaucoup d'épreuves parce que Dieu aime le purifier afin qu'il retourne vers Lui pur et purifié de la souillure des infractions que Dieu décrète à son encontre dans le bas-monde. Ainsi, le croyant ne cesse d'être éprouvé dans l'ensemble de ses états. En effet, il est établi à ce sujet que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Le croyant est semblable à une tige de blé, tantôt le vent la fait plier et tantôt il la redresse et ainsi peut-elle se développer et grandir** ».

Recommandation 24

[Attache-toi à la lecture du Coran et à la méditation...]

Attache-toi à la lecture du Coran et à sa méditation. Au fil de ta lecture, regarde les attributs et les qualités louables par lesquels Dieu décrit celui qu'Il aime parmi Ses serviteurs qui les assume, et ce que Dieu déteste dans le Coran comme attributs et mauvaises qualités par lesquels se distingue celui qui est méprisé par Dieu, pour que tu les évites. En effet, Dieu ne les a mentionnés dans Son Livre et ne t'a permis de les connaître que pour que tu œuvres en conséquence. Aussi, lorsque tu lis le Coran, sois toi-même tout ouïe pour ce qui est dans le Coran et efforce-toi de le préserver par l'action, comme tu le retiens par la récitation, car personne n'est plus châtié, au Jour de la Résurrection, que l'individu qui a retenu par cœur un verset du Livre de Dieu puis l'a oublié. De même, celui qui retient par cœur un verset du Coran puis omet de le pratiquer, ce verset sera un témoin contre lui au jour de la résurrection et une source de regret. En effet on a rapporté une Tradition bien établie sur les états de celui qui récite le Coran et celui qui ne le récite pas parmi les croyants et les hypocrites, où l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Le croyant qui récite le Coran est semblable à une citronnelle dont la senteur est agréable,** » (il veut dire la récitation et la lecture car il s'agit de souffles expirés, c'est il les compare aux odeurs dégagées par les souffles) « **dont le goût est bon.** » (Il veut dire, par là : la foi), c'est pourquoi il a dit ailleurs : « **Seul a goûté à la saveur de la foi celui qui a agréé Dieu comme Seigneur, l'Islam comme religion et Muhammad ﷺ soit sur lui – comme Prophète** ». Il a attribué ainsi le goût à la foi. Ensuite il a ajouté dans cette même Tradition : « **Et le croyant qui ne lit pas le Coran est semblable à la datte dont le goût est bon** » dans la mesure où il est un croyant qui possède la foi « mais sans odeur » dans la mesure où il n'est pas récitant, lorsqu'il est dans un état de non récitant, même s'il fait partie de ceux qui retiennent le Coran par cœur. Ensuite il a dit : « **Et l'hypocrite qui récite le Coran est semblable au myrte dont l'odeur est agréable** » parce que le Coran est agréable et il ne s'agit que des souffles du récitant au moment de sa récitation « et le goût est amer », parce que l'hypocrisie c'est l'impiété de l'intérieur, car la douceur est le propre de la foi qui est agréable. Ensuite il a dit : « **Quant à l'hypocrite qui ne récite pas le Coran, il est semblable à la coloquinte au goût amer qui n'a pas d'odeur** », cela parce qu'il est dans un état de non récitant. Il en va ainsi de toute bonne parole qui génère l'agrément de Dieu ; son image chez le croyant et l'hypocrite s'apparente à celle du Coran, sauf que la position du Coran est éclatante dans la mesure où aucune des paroles rapprochant de Dieu ne lui est comparable. Aussi convient-il, pour celui qui mentionne Dieu, d'utiliser l'une des formules de *dhikr* figurant dans le Coran, afin d'être à la fois *dhâkir* et récitant, car lorsqu'il est récitant, il est un interlocuteur de la mention avec laquelle Dieu S'est mentionné Lui-même et se place ainsi dans la position d'interlocuteur de son Seigneur, conformément à sa Parole : « **Accorde-lui ta protection afin qu'il écoute la Parole de Dieu** » (Coran, 9/6) et à la Parole prophétique : « **Dieu dit par la bouche de Son serviteur : Dieu entend celui qui Le loue.** ».

On dira aussi au récitant au Jour de la Résurrection « Récite et monte » et sa montée dans son Coran dans le bas-monde à l'époque où il assume la charge de la Foi, consiste à monter d'une récitation vers une autre où Dieu est Celui qui récite par la bouche de Son serviteur. En effet, de même qu'Il est son ouïe avec laquelle il entend, sa vue avec laquelle il voit, ses mains avec lesquelles il saisit et ses pieds avec lesquels il se déplace, Il est aussi sa langue avec laquelle il articule et parle. Ainsi, le serviteur ne loue Dieu, ne Le glorifie et n'affirme Son unicité qu'avec ce qui est mentionné dans le Coran avec une présence d'esprit de sa part à ce sujet, de sorte qu'il s'élève dans sa récitation grâce à son Seigneur, si bien que c'est en vérité Dieu qui lit Son Livre. Le serviteur s'élèvera au Jour de la Résurrection jusqu'au dernier verset de sa récitation et il s'arrêtera au degré qui convient à ce verset que Dieu récite en vérité par la bouche de ce serviteur présent par l'esprit dans sa récitation, car la meilleure parole c'est la Parole de Dieu, particulière et notoire.

Recommandation 25

[Choisie des fréquentations bénéfiques]

Tu dois côtoyer celui dont la fréquentation est bénéfique à ta foi grâce à sa science dont tu tires profit ou son action ou sa vertu et son bon caractère. En effet lorsque l'homme fréquente été s'assoit avec celui dont la fréquentation lui rappelle la Vie Future, il s'en orne nécessairement selon le degré de réussite que Dieu lui accorde en ce domaine. Ainsi, par cette transition, c'est comme s'il a Dieu pour commensal dans le *dhikr* car le *dhikr* c'est le Coran qui est le plus grand *dhikr*. En effet Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « **C'est Nous qui avons fait descendre ce dhikr (Rappel)** » (Coran, 15/9), c'est-à-dire le Coran. Il a dit aussi : « **Je suis Le Commensal de celui qui Me mentionne** ». De même, l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Les gens du Coran sont les gens de Dieu et Son élite** ». Or, l'élite du roi comprend en général ses commensaux et ses familiers. Et Dieu possède les Qualités Sublimes qui sont les Plus Beaux Noms divins. Ainsi, celui qui fréquente Dieu est Son familier qui obtient nécessairement de Ses nobles qualités en fonction de la durée de sa fréquentation. De même, celui qui s'assoit avec des gens qui mentionnent Dieu, Dieu l'englobe avec eux dans Sa miséricorde. En effet, ils sont les gens dont l'habitué de leurs séances n'est jamais réprouvé : comment donc celui qui fréquente Dieu peut-il être réprouvé ? Surtout qu'il est rapporté dans le hadith bien établi : « **Le bon convive est comme le vendeur de musc : s'il ne t'en donne pas, tu es touché par son odeur ; et le mauvais convive est comme le forgeron : si tu évites ses étincelles, tu n'échappes pas à sa fumée** ». C'est dire que celui qui fréquente les gens douteux s'expose au soupçon en raison de la suspicion générale chez les gens à l'égard des hommes à cause de la perversion de leur intérieur.

Il y a ici un point utile que je t'indique et que les gens omettent souvent. Il invite à avoir une opinion des gens afin que ton intérieur soit exempt du mal. Ainsi, lorsque tu vois un individu qui cohabite avec les mauvais et que tu le considères comme bon, tu ne dois pas avoir une mauvaise opinion sur lui en raison de sa compagnie avec les mauvais. Au contraire, tu dois avoir une bonne opinion des gens mauvais pour avoir tenu compagnie à cet homme bon et tu dois aborder cette occasion dans la perspective du bien, non du mal. En effet Dieu n'interroge jamais quelqu'un au Jour de la Résurrection sur la bonne opinion qu'il a des créatures mais Il l'interroge sur la mauvaise opinion qu'il a des créatures. Ceci te suffit comme conseil, si tu l'acceptes, et comme une recommandation si tu la pratiques.

Cela dit, pour celui qui mentionne son Seigneur, sa vie est en permanence ininterrompue et ne s'arrête pas avec la mort car il est vivant, même s'il est mort, par une vie meilleure et plus parfaite que celle de l'homme mort sur le chemin de Dieu, sauf si celui qui est tué sur le chemin de Dieu faisait partie de ceux qui mentionnaient Dieu. Dans ce cas, il aura la vie du martyr et celle de l'homme qui mentionne Dieu. Donc le *dhâkir* (celui qui mentionne Dieu) est vivant même s'il est mort et celui qui ne mentionne pas Dieu est mort même s'il était dans le bas-monde parmi les vivants, car il vivait par une vie animale tandis que le monde vit par la vie du *dhikr* (Mention de Dieu). En somme, celui qui mentionne son Seigneur et celui qui ne mentionne pas Son Seigneur sont semblables au mort et au vivant. Voilà l'exemple que donne l'Envoyé de Dieu ﷺ.

Quant à ce que j'avance dans ma recommandation pour toi sur le *dhikr* en affirmant que celui qui mentionne Dieu est meilleur que le martyr qui ne mentionne pas Dieu, c'est en raison du hadith authentique de l'Envoyé de Dieu ﷺ où il dit : « **Voulez-vous que je vous indique !** » ou comme il a dit : « **ce qui est meilleur pour vous que de combattre votre ennemi pour qu'il vous tranche la nuque ou que vous tranchiez la sienne ? C'est le dhikr de Dieu** ». Il a évoqué le fait de trancher des nuques, qui est le martyr. Donc, la mention par le serviteur de son Seigneur est meilleure que la mort en martyr. Et comme il est bien établi d'après lui que celui qui mentionne Dieu est vivant, il ressort de tout cela que la vie de celui qui mentionne Dieu est meilleure que celle du martyr qui ne mentionne pas son Seigneur- qu'Il soit exalté et magnifié-.

Recommandation 26

[Tous vous êtes des bergers responsables de vos troupeaux...]

Tu dois respecter les limites fixées par Dieu à propos de toi-même et des personnes sous ton autorité car tu en es responsable devant Dieu. Si Dieu t'a confié une autorité et un pouvoir, tu dois appliquer les peines légales et respecter les limites fixées par Dieu sur ceux qui dépendent de ton autorité. Car tous vous êtes des bergers responsables de vos troupeaux et cela ne concerne que le respect des limites fixées par Dieu à leur sujet. Le moindre pouvoir c'est l'autorité que tu as sur ton âme et sur tes membres où tu dois faire respecter les limites fixées par Dieu, et cela va jusqu'au grand vicariat. En effet tu es le vicaire de Dieu dans toutes les situations sur toi-même et au-delà. D'ailleurs, il est rapporté dans le hadith bien établi au sujet de celui qui respecte les limites fixées par Dieu et de celui qui ne les respecte pas, que l'Envoyé de Dieu ﷺ les a comparés à « **Des gens qui ont un tirage au sort pour s'installer dans un navire : les uns ont occupé le pont et les autres les cales. Et lorsque ceux d'en bas montent pour chercher l'eau et passent près de ceux qui sont sur le pont, ils disent : « Si nous creusions une brèche pour accéder à notre part, nous ne gênerions pas ceux qui sont au-dessus de nous ! » Et si ceux installés sur le pont les laissent faire, tous périront.** »

Ainsi lorsqu'une envie de faire le bien traverse ton esprit, sache que cela provient de l'ange. Et si ensuite te vient une idée qui t'empêche de faire ce bien, sache que cela provient du démon. Mais tu ne sauras distinguer le bien du mal que grâce à la définition de la Loi religieuse. Et si tu es assailli par une idée qui t'ordonne de faire le mal, sache que cela provient du démon, et si cette idée est suivie par une autre qui t'interdit de faire cela, sache que cela provient de l'ange. Et sache, de ce navire, que s'il est avarié, il périt et fait périr tout ce qui est en toi. Tu dois donc t'attacher à la science de la Loi religieuse, car tu ne sauras les limites fixées par Dieu tant que tu ne distingues pas celui qui y succombe de celui qui les respecte, et cela seulement si tu connaît la science de la Loi religieuse. Il t'incombe donc de rechercher la science de la Loi religieuse pour observer les limites fixées par Dieu.

﴿ ﴾ Recommandation 27 ﴿ ﴾

[Prend garde à l'avarice...]

Tu dois aussi faire l'aumône car Dieu a mentionné ceux et celles qui font l'aumône. Il s'agit de celle qui est obligatoire et de celle qui est volontaire. Celle qui est obligatoire s'appelle *zakat* (l'aumône légale) et celle qui est volontaire s'appelle *tatawwu'* (surérogatoire). Grâce à l'aumône obligatoire, le qualificatif avarice disparaît en nous ; et grâce à l'aumône surérogatoire nous atteindrons les hauts degrés et nous sommes qualifiés par les attributs de la générosité, de la libéralité, de l'abnégation et de la largesse. Mais prend garde à l'avarice. Ensuite, tu as sur tes biens un devoir supplémentaire par rapport à l'obligation de l'aumône légale. C'est que lorsque tu vois ton frère dans la foi dans un état périlleux, de sorte que si tu ne lui donnes pas une part de tes biens il périt lui et sa famille s'il a une famille ou lui-même seulement, il t'incombe de le soulager par tes biens, soit en lui faisant un don, soit en lui avançant un prêt. Dans tous les cas, il faut lui donner et ce don constitue une aumône. C'est à ce point que j'ai entendu l'un de nos savants à Séville dire sur le Hadith où l'interlocuteur se demande : « Suis-je soumis à une autre obligation en dehors d'elle ? » il veut dire l'aumône légale « Il dit dit : Non, sauf si tu fais une aumône surérogatoire » ; en effet ce savant m'a dit : « Cela s'impose à toi. » J'ai apprécié ce qu'il a dit – que Dieu le prenne en miséricorde-

Du reste, Dieu n'a appelé l'homme *mutasaddiq* (celui qui fait l'aumône) et ce don *sadaqat* (aumône) que parce qu'il a donné cela avec difficulté et en contraignant son âme. En effet dans sa nature et l'origine de constitution, Dieu l'a créé fébrile, anxieux lorsque le malheur le frappe et avaricieux lorsqu'un bien lui échoit, parce que l'avarice est dans sa nature. En effet, Dieu dit sur lui : « **Il devient avaricieux lorsqu'un bien lui échoit** » (Coran, 70/21). C'est pourquoi le Prophète ﷺ a dit, sur le mérite de l'aumône et sur son moment : « **C'est que tu fais l'aumône pendant que tu es en bonne santé et parcimonieux, que tu crains la pauvreté et tu espères la vie et la fortune.** » D'ailleurs Dieu –qu'Il soit exalté – dit : « **Et ceux qui se préservent de leur propre laderie, ceux-là sont assurés de la réussite** » (Coran, 59 /9) c'est-à-dire ils sont sauvés. Parce que l'homme, lorsqu'il possède des biens et espère vivre longtemps, craint de tomber dans la pauvreté et la disparition de ses biens, tout au long de sa longue vie en raison des difficultés qui peuvent survenir et de son espoir de vivre longtemps. Ceci le pousse à être avare de ce qu'il possède, à cesser de faire l'aumône et soulager les nécessiteux, par les biens que Dieu lui a accordés. Ainsi, il thésaurise ces biens, ne les dépense pas et ne s'acquitte pas de l'aumône légale, et on finira par les lui appliquer sur son front, sur ses côtés et sur son dos, comme Dieu –qu'Il soit exalté – l'a dit en parlant des gens de cette espèce : « **Le Jour où ces métaux seront portés au rouge en étant exposés au feu de la Géhenne et où on les leur appliquera sur le front, sur le dos et sur les côtés (on leur dira) : Voici ce que vous avez épargné pour votre propre compte, goûtez maintenant ce que vous thésaurisiez** » (Coran, 9/35), ceci lorsque l'homme refuse de s'acquitter de ses devoirs en matière d'aumône légale et de prêt. Voilà pourquoi le don fait avec difficulté et dureté s'appelle aumône. On dit : dans la langue il y a une lance *sadqun*, c'est-à-dire dure. Du reste l'Envoyé de Dieu ﷺ a proposé la parabole suivante sur l'avare et celui qui fait l'aumône en disant : « **L'avare et celui qui fait l'aumône sont semblables à deux hommes enveloppés dans deux cuirasses et qui ont les mains coincées au niveau des clavicules** ». **Ainsi, chaque fois que celui qui fait l'aumône pratique l'aumône, sa cuirasse se desserre autour de lui et finit par libérer ses doigts et les dégager. Quant à l'avare, chaque fois qu'il envisage de faire l'aumône, la cuirasse se rétrécit et chaque anneau reprend sa place.** »

Prends garde donc à l'avarice car elle te détruit et conduit à ta perte en ce bas-monde et dans la vie future. Or rien ne t'aide à être généreux et à faire l'aumône, comme la pratique de la science. En effet, lorsque tu sais que tes subsistances ne seront jamais consommées, ne seront jamais la nourriture et ne seront jamais un moyen pour faire vivre un autre en dehors de toi, que, si tous les habitants des cieux et de la terre se liguient pour s'interposer entre toi et tes subsistances, ils ne le pourront pas ; lorsque tu sais que les subsistances d'autrui qui sont dans tes possessions finiront nécessairement par lui parvenir pour vivre et

se nourrir et que si les habitants des cieux et de la terre s'interposent ensemble entre lui et ses subsistances qui sont encore dans ta possession, ils ne pourront pas. Remets-lui donc ses biens lorsque la pensée de faire l'aumône te vient et tu seras qualifié par la générosité, sans autre éloge (venant des créatures), car au fond tu ne lui as donné que ce qui est son droit auprès de Dieu. Donc lorsque tu sais cela, il devient alors aisé pour toi de donner ce que tu as dans les mains : tu rejoindras ainsi les hommes généreux et tu seras inscrit parmi ceux qui font l'aumône. Et si tu donne cela avec hésitation, en rusant, en t'épuisant et en estimant que tu as du mérite sur celui à qui tu as apporté ce soulagement, garde-toi de faire preuve d'ignorance à l'égard de quiconque, tout comme tu aimes qu'on ne fasse pas preuve d'ignorance à ton égard ! En effet l'Envoyé de Dieu ﷺ disait dans ses invocations : « ***Et je cherche refuge auprès de Toi contre le fait de faire preuve d'ignorance ou contre le fait de subir l'ignorance d'autrui !*** ».

Recommandation 28

[Si tu combats ton âme tu pourras aisément mener d'autres combats]

Attache-toi au grand combat qui est celui contre ta passion, la pire de tes ennemis et le plus proche puisqu'il fait partie de toi. Car Dieu – qu'Il soit glorifié – dit : « **Ô Vous qui avez la foi, combattez ceux d'entre les mécréants qui vous sont les plus proches** » (Coran, 9 /123). Or, rien n'est en toi plus ingrat et mécréant que ton âme, car à chaque souffle, elle se montre ingrate pour les bienfaits qu'elle reçoit de Dieu. C'est que si tu combats ton âme et que tu lui imposes cette lutte, tu pourras aisément mener l'autre combat contre les ennemis, dans lequel, si tu es tué, tu seras parmi les martyrs vivants qui jouissent de leurs subsistances auprès de leur Seigneur, satisfaits de ce que Dieu leur a accordé par un effet de Sa Grâce ; ils se réjouissent, pour ceux qu'ils ont laissé derrière eux, à l'idée qu'ils n'éprouveront pas de crainte. Or, tu sais que celui qui lutte sur le chemin de Dieu est semblable au jeûneur qui ne cesse de prier et de réciter les versets de Dieu et ce jusqu'à ce qu'il rentre chez lui avec butin et récompense. Or, tu sais par ailleurs, grâce au hadith authentique, que rien ne ressemble au jeûne. Pourtant le combat (*al-jihad*) se substitue à lui et à la prière sur le plan du mérite. C'est ce qui est parfaitement attesté par l'Envoyé de Dieu ﷺ. Ceci se rapporte au combat obligatoire pour lequel l'homme désobéit, lorsqu'il l'abandonne, car cela est inéluctable.

C'est pourquoi le serviteur savant, parfaitement sincère avec lui-même, qui cherche à s'innocenter en matière de foi, ne cesse d'être en combat permanent parce qu'il est de par sa nature opposé à ce vers quoi Dieu l'appelle. En effet, il suit originellement sa passion qui s'apparente à la volonté par rapport à Dieu. Or Dieu fait ce qu'Il veut, car nous sommes tous Ses serviteurs, sans s'exposer à aucune interdiction ; tandis que l'homme veut faire ce qu'il désire mais il s'expose à l'interdiction, car sa volonté n'est pas absolue. Voilà la raison qui implique qu'il soit sans cesse en combat. C'est pourquoi ceux qui sont dotés d'ambitions élevées cherchent à rejoindre les degrés de ceux qui possèdent la connaissance de Dieu afin que leur volonté soit la Volonté de Dieu, c'est-à-dire qu'ils veulent tout ce que Dieu veut à savoir ce qu'ils sont comme créatures : ils le veulent dans la mesure où Dieu veut l'existentialisation de la création ; et ne détestent, par la détestation divine, que ce Dieu déteste et n'agrée pas. Donc, le serviteur le veut et ne l'agrée pas, et il le veut et le déteste dans l'essence de Sa volonté s'il veut être croyant, autrement il se dépouille de la foi – que Dieu nous en préserve ! Car cela est la pire des privations. C'est cela le « droit réprouvé », comme tu dis sur la médisance : c'est le droit interdit.

﴿﴾ Recommandation 29 ﴿﴾

[Accomplit toujours excellemment ton wudhu']

Tu dois exceller dans l'accomplissement des ablutions mineures (*al-wudhu'*) malgré les désagréments du froid, et garde-toi de te délecter quand il fait chaud, de sorte que tu ne t'ablutionne que pour le plaisir du rafraîchissement, tout en pensant que tu es de ceux qui s'ablutionnent par dévotion. En effet, lorsque tu excelles dans son accomplissement quand il fait froid, cela devient une habitude pour toi. D'autant plus que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Le bien est une habitude** ». Si tu es dominé par ton âme en accomplissant les ablutions excellemment grâce à ce que tu retrouves comme plaisir à ce sujet, sache que cette délectation n'est occasionner ici que par le fait de repousser et d'éliminer la mauvaise sensation de chaleur. Formule donc l'intention de chasser cette sensation désagréable de toi-même, car tu es récompensé en repoussant les dommages qui te touchent. Ne vois-tu pas comment Dieu a interdit le Paradis à celui qui se suicide ? C'est que le droit de l'âme sur l'homme qui la porte est plus grand que le droit d'autrui sur lui, car l'homme est récompensé également en chassant le dommage qui l'affecte.

Dieu élève en degrés et efface les fautes du serviteur qui, malgré les désagréments, excelle dans l'accomplissement des ablutions mineures, et à ce sujet le Prophète ﷺ a dit : « **Voulez-vous que je vous indique ce par quoi Dieu efface les fautes et élève en degré ? C'est d'accomplir excellemment les ablutions mineures malgré les désagréments.** » **Voilà ce qu'est véritablement l'effacement des fautes car c'est une purification et une épuration. Ensuite il a ajouté : « Et c'est le fait de multiplier les pas vers les mosquées. »** Voilà ce qui constitue l'élévation des degrés, car c'est un comportement impliquant la progression et l'ascension. Ensuite, il a dit pour terminer ce hadith : « **Et c'est le fait d'attendre la prière après la prière. Voilà l'assiduité (al-ribat), voilà l'assiduité, voilà l'assiduité.** » Le mot *ribat* signifie ici la fidélité et l'assiduité qu'on impose à l'âme en liant la prière qu'on observe à celle qu'on attend d'accomplir, à travers la surveillance de son heure pour l'accomplir, dans le temps qui lui est imparti. Du reste, y a-t-il une assiduité plus grande que celle-là ? En effet, pas un seul jour avec ses cinq prières ne passe, sans que le serviteur s'acquitte de chaque prière, et déjà, en la terminant, il s'impose l'obligation de surveiller l'heure de la prochaine jusqu'à ce qu'il termine sa journée. Puis vient un autre jour pour lui et il garde cette attitude. Ainsi, pas un seul moment ne passe sans qu'il ne surveille l'heure de l'accomplissement d'une prière, et voilà pourquoi le Prophète ﷺ a insisté sur cela en le répétant à trois reprises. Regarde donc la science de l'Envoyé de Dieu ﷺ sur toute chose, au point d'avoir donné à chaque œuvre en ce bas-monde sa place dans la vie future en déterminant son statut et en lui conférant son droit. Ainsi a-t-il mentionné les ablutions, la marche et l'attente, puis, l'effacement, l'élévation d'un degré et l'assiduité, soit trois pour trois. Ceci te prouve qu'il puise à la source de la sagesse, et c'est ce genre d'exemple et pour bien d'autres semblables qu'il a dit à son sujet : « **On m'a accordé les Paroles globales de la sagesse** ».

Recommandation 30

[Respecte l'honneur du grand comme du petit...]

Attache-toi à considérer chaque musulman en tant que musulman et instaure l'égalité entre eux comme l'islam introduit l'égalité entre leurs essences concrètes. Surtout ne te dis pas : celui-ci possède le pouvoir, l'autorité, le prestige, les biens et la grandeur, et celui-là est petit, pauvre et vil. Respecte l'honneur du grand comme du petit et considère l'islam tout entier comme une seule personne et les musulmans comme les membres de cette personne. Il en va de même de l'islam. En effet l'islam n'existe que par les musulmans au même titre que l'homme n'existe que par ses membres et toutes ses facultés manifestes et latentes. Ce que nous venons d'indiquer est ce que l'Envoyé de Dieu ﷺ considère dans une tradition bien établie en disant : « **Les musulmans sont égaux dans le sang ; le plus inférieur d'entre eux bénéficie de leur protection et ils sont unis contre autrui** ». De même, le Prophète ﷺ a dit : « **Les musulmans sont comme un seul homme : lorsque son œil souffre, il souffre tout entier, et lorsque sa tête souffre, il souffre tout entier** ». Grâce à cette représentation, donne à chacun sa position de la même façon que tu confères à chacun de tes membres ce qui lui convient et ce pour quoi il a été créé. Ainsi tu baisses ton regard par rapport à ce qui n'est pas fourni par l'ouïe, tu prêtes ton oreille à ce qui n'est pas donné par la vue et tu déploies ta main dans ce qui n'est pas du ressort de ton pied et ainsi de suite pour l'ensemble de tes puissances, en conférant à chacun de tes membres la position pour laquelle il a été créé. Et puisque les musulmans partagent une même foi et une même appartenance à l'islam et qu'entre eux tu établis une parfaite égalité, accorde au savant son droit à être respecté et écouté, à l'ignorant son droit à être rappelé et incite à rechercher la science et le bonheur, à l'insouciant son droit en le réveillant du sommeil de l'insouciance en lui rappelant ce qu'il a omis parmi les choses qu'il connaît et ne met pas en pratique. Il en va de même pour celui qui obéit et pour celui qui désobéit. Et accorde au sultan son droit d'être écouté et obéi dans ce qui est licite d'accomplir ou d'abandonner. Ainsi dois-tu écouter et obéir à son ordre et à son interdit. Il revient ainsi à l'ordre et à l'interdit du sultan, ce qui était auparavant licite, qu'il s'agisse d'une obligation ou d'une interdiction, en vertu du commandement prescrit par Dieu dans la Parole divine : « **Ainsi qu'à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité** » (Coran, 4/59). Accorde au petit son droit à la bienveillance, à la miséricorde et à la tendresse, et concède au vieillard son droit au respect et à la considération, ainsi que la *sunna* nous l'enseigne, car il est bien établi que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Ne fait pas partie de nous celui qui ne fait pas miséricorde à nos petits et ne reconnaît pas la noblesse de nos vieux** ». Dans une autre version de ce *hadith* : « **Et qui respecte nos vieux** ». Tu dois aussi faire miséricorde et respecter toutes les créatures quelles qu'elles soient car il s'agit des créatures de Dieu, et de Ses serviteurs, même s'ils ont désobéi et même si les uns sont plus méritants que les autres. Car lorsque tu fais cela tu es récompensé. En effet l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit qu' « **En chaque être vivant, il y a une gerbe de récompense** ». Ne vois-tu pas le *hadith* où il est question d'une femme adultère des Banu Isra'îl qui passa près d'un puits où se trouvait un chien dont la langue pendait à cause de la soif ? En voyant l'état dans lequel il se trouvait, elle enleva l'une de ses chaussures qu'elle remplit d'eau et lui donna à boire. Dieu a loué son geste et l'a pardonnée à cause d'un chien. De même, al-Hassan al-Wajih qui était d'origine persane et qui enseignait à Maltyya sur le gouverneur de Boukhara – qui était un despote qui se faisait beaucoup de tort à lui-même – qu'il vit un jour de grand froid un chien galeux grelottant de froid. Il ordonna à l'un de ses gradés de prendre ce chien pour l'amener chez lui où il le mit dans un endroit chaud et le fit nourrir et boire, ce qui le réchauffa. Ce gouverneur vit en songe ou entendit une voix (le doute vient de moi) qui l'interpellait en ces termes : Ô untel ! Tu étais un chien et nous t'avons offert un chien. Quelques jours après ce gouverneur mourut et un grand nombre de gens assista à ses funérailles en raison de sa compassion pour un chien.

Or qu'est un chien par rapport a un musulman ?

Fais donc le bien et ne te soucie guère de celui pour lequel tu le fais car tu seras toujours celui qui le mérite. Adopte chaque qualité louable tant qu'elle fait partie des nobles vertus, orne-t'en et sois son réceptacle en raison de sa noblesse auprès de Dieu, et en raison de l'éloge qu'Il fait d'elle. Cherche donc les vertus, et fuit les vices, et considère les gens comme une seule file, sans t'arrêter devant leur éloge ni devant leur dénigrement, sauf qu'il te faut accorder la préséance au plus méritant dans l'ordre décroissant si tu veux faire partie de ceux qui observe devant Dieu les règles de bienséance que Dieu a prescrit aux croyants par la bouche des Messagers – que la Paix soit sur eux -.

Et sache que le croyant est pour le croyant comme l'édifice solide qui se tient grâce à ses parties bien cimentées. En effet, il n'y a dans le monde que celui qui est prosterné pour Dieu, sauf certaines créatures parmi les djinns et les humains. C'est que dans le même homme parmi eux il y a beaucoup de parties qui glorifient Dieu et se prosternent pour Lui et il y en lui ce qui ne se prosterne pas et c'est celui pour qui le châtiment s'impose. Regarde, d'ailleurs, la Parole divine : « **Ô qui avez la foi croyez en Dieu** » (Coran, 4/136), Il Les a appelés croyants et leur a ordonné de croire. Dans la première qualification, il s'agit de la foi en général, car Dieu a dit à l'encontre d'un certain nombre de gens : « **Ceux qui croient aux fictions** » (Coran, 29/52). Dans la deuxième qualification, il s'agit de la particularisation de la croyance et c'est ce qui fait l'objet d'un ordre pour le serviteur. La première forme constitue une reconnaissance de leur part sans qu'elle soit liée à une charge, car il s'agit d'une reconnaissance sur la base d'une connaissance, dont la plus aisée, chez les fils d'Adam, c'est lorsque Dieu les a fait témoigner contre eux-mêmes en disant : « **Et lorsque ton Seigneur eut tiré, des reins des fils d'Adam, leur propre postérité, et qu'Il les fit témoigner contre eux-mêmes** » (Coran, 7/172), témoigner de la foi dans la demeure du pacte prééternel. Il les a ainsi appelés croyants en les interpellant puis Il leur a ordonné de croire dans l'autre situation. Mais Il n'a nullement évoqué le *tawhid* (Affirmation de l'Unicité divine) absolu par miséricorde pour eux car Il est Celui qui dit : « **La plupart d'entre eux n'ajoutent pas foi en Dieu sans Lui donner des associés** » (Coran, 12/106) ; il s'agit de l'associationnisme caché dont nous avons déjà parlé. C'est pourquoi Il a dit : « **Croyez en Dieu** » et non : « croyez en l'Unicité de Dieu ». En effet celui qui croit en l'existence de Dieu a cru et celui qui croit en Son unicité n'a pas associé. C'est que la croyance est une affirmation et l'affirmation de l'unicité de Dieu est une négation de l'associé. Or, parmi les Noms de Dieu, il y a *Al – Mu'min*, qui appuie le croyant créé. Le Prophète ﷺ a dit : « **Que Dieu fasse miséricorde à mon frère Loth qui se réfugiait auprès d'un pilier solide** » qui est le Nom *Al – Mu'min*. Donc le croyant est un appui pour le croyant. Comprends-le bien !

Recommandation 31

[Prends garde, à celui qui te trompe au Nom de Dieu]

Adopte l'attitude de Omar Ibn al-Khattab ؓ disait : « Celui qui nous trompe en Dieu, nous nous laissons tromper par lui ».

Prends donc garde, ô mon frère, en voyant quelqu'un qui volontairement te trompe au Nom de Dieu. En effet, la noblesse de caractère exige que tu te laisses tromper, sans lui faire voir que tu es conscient de sa duperie. Fais même l'idiot jusqu'à ce que l'impression domine chez lui et lui fait croire que sa tromperie a eu son effet sur toi sans qu'il sache que tu es parfaitement averti à ce sujet. Car en adoptant cette attitude, tu t'acquittes convenablement du droit qu'exige la situation dans la mesure où tu n'as traité qu'avec la qualité à travers laquelle il s'est manifesté pour toi. En effet, l'homme traite les gens en vertu de leurs qualités, non en vertu de leurs essences concrètes. Ne vois-tu pas que, s'il était véridique et non trompeur, tu serais obligé de le traiter selon ce qu'il a manifesté pour toi ? C'est qu'il ne se réjouit que par sa véracité au même titre que le trompeur est réprouvé à cause de sa tromperie et de son hypocrisie. En effet, le trompeur est un hypocrite ; ne le met pas donc à nu dans sa tromperie, fais l'ignorant, épouse la couleur qu'il veut que tu adoptes, fais des invocations en sa faveur et prend-le en miséricorde, dans l'espoir que Dieu lui apporte profit grâce à toi et exauce tes bonnes invocations en sa faveur. Si tu fais cela, tu seras un vrai croyant. C'est que le croyant est innocent et généreux, parce que la vertu de la croyance et de la foi favorise le traitement de ce qui est manifeste et extérieur, tandis que l'hypocrite est un trompeur et un vilain, c'est-à-dire vilain à l'égard de lui-même dans la mesure où il n'a pas cherché le salut et le bonheur de son âme. Sois donc un manteau et une chemise pour ton frère croyant, protège son dos et préserve-le dans sa personne, son honneur, sa famille et ses enfants, car tu es son frère scripturaire comme l'atteste le Saint Livre. Qu'il soit le miroir dans lequel tu te vois, et de la même façon que tu élimines toute gêne que le miroir dévoile sur ton visage, de même élimine chez ton frère croyant toute gêne en lui car l'essence de la chose constitue sa face et sa réalité.

Recommandation 32

[Fuis ce que Dieu t'interdit. Et ne nuis pas au voisin]¹

Préserve le droit du voisin et du voisinage et donne, dans l'ordre, la préséance aux voisins les plus proches. Tu dois aussi t'enquérir de tes voisins en leur donnant des biens dont Dieu t'a comblé car tu es responsable d'eux, et repousser d'eux ce qui pouvait les gêner, peu importe qu'ils soient bons ou mauvais. Du reste, on ne t'a appelé leur voisin et on les a appelés tes voisins qu'en raison de ton inclination vers eux par la bienfaisance et l'éloignement des dommages et des nuisances, et de leur inclination vers toi par la bienfaisance et l'éloignement des dommages. C'est que le mot *jâr* (voisin) dérive étymologiquement du verbe *jâra* qui signifie incliner car *al-jûr* signifie *al-mayl* (l'inclination). Et ceux qui le font dériver du vocable *jûr* au sens d'inclination vers l'erreur et la tyrannie, c'est comme celui qui applique par opposition le qualificatif sain à celui qui est mordu ; ce qui constitue une façon d'accorder la primauté au droit du voisin quel qu'il soit. C'est comme si on disait : Même si le voisin fait partie des gens de la tyrannie (*al-jûr*), c'est-à-dire *al-mayl* (l'inclination) vers l'erreur par le polythéisme ou l'impiété, cela ne doit pas t'empêcher de respecter son droit et de le considérer. Qu'en serait-il alors du croyant ? C'est dire que le droit du voisin ne s'impose qu'au voisin.

Le plus étrange de ce que j'ai entendu à ce sujet, c'est ce que rapporte l'un de nos maîtres sur l'attitude exemplaire d'un arabe bédouin. En effet, une nuée de sauterelles ayant atterri autour de sa tente, les arabes bédouin se sont préparés pour les tuer et les manger. Cet homme sortit de chez lui sans savoir ce qu'ils voulaient. Il alla vers eux et leur demanda : Que voulez-vous ? Ils répondirent : Nous voulons tuer ton voisin (ils voulaient entendre les sauterelles). Il leur dit : Après les avoir appelés mon voisin, par Dieu ! Je ne vous permettrai pas de le faire ! Puis il dégaina son épée pour les défendre par respect du droit de voisinage.

De même, on a interrogé Malik Ibn Anas sur la consommation du porc de la mer et il répondit : c'est illicite. On lui dit : c'est un poisson qui fait partie des animaux de la mer dont la consommation nous est rendue licite par Dieu. Malik leur dit : Vous l'avez appelé porc. Vous ne m'avez pas demandé : Que penses-tu du poisson de la mer ?

Fuis donc ce que Dieu t'a interdit. Or, Il t'a interdit de nuire au voisin, quitte donc la nuisance faite au voisin ! **« Les bonnes et les mauvaises actions ne sont pas équivalentes. Repousse celles-ci par celles-là et voilà que celui qui te témoignait de l'hostilité devient semblable à un ami protecteur. Mais cela (une telle attitude) n'est donné qu'à ceux qui se sont montrés patients ; il n'est accordé qu'à ceux qui détiennent une faveur immense »** (Coran, 41/34-35).

On nous a rapporté dans les traditions, sur les circonstances de la révélation de ce verset, qu'un homme éloquent parmi les polythéistes arabes est venu voir l'Envoyé de Dieu ﷺ après avoir entendu que Dieu avait fait descendre un Coran que les plus éloquents des Arabes étaient incapables de défier par leur opposition. Cet homme dit : Ô Envoyé de Dieu, y a-t-il dans ce que ton Seigneur t'a révélé ce qui ressemble à ce que j'ai dit ? L'Envoyé de Dieu ﷺ lui demanda : Qu'as-tu dit ? Cet arabe bédouin répondit : j'ai dit ces vers :

*Salue l'homme haineux, tu gagneras son esprit.
Grâce à ta salutation qui rapproche, tu peux chasser la calomnie,
Et si ces gens profèrent les paroles, pardonne par générosité,
Et s'ils te dissimulent le reproche ne t'en soucie guère,
Car ce qui te nuit chez eux, c'est de les avoir écoutés,
Et ce qui a été dit derrière toi n'a pas été dit.*

¹ La version arabe de cette recommandation 32 : partie 3 du pdf « Ibn Arabi - *Al Futuhat Al Makiyya* », p.884 - 885 (ou page 2976 à 2977 du document original).

Dieu – qu'Il soit exalté – révéla alors les versets suivants : « **Les bonnes et les mauvaises actions ne sont pas équivalentes. Repousse celles-ci par celles-là et voilà que celui qui te témoignait de l'hostilité devient semblable à un ami protecteur. Mais cela (une telle attitude) n'est donné qu'à ceux qui se sont montrés patients ; il n'est accordé qu'à ceux qui détiennent une faveur immense** » (Coran, 41/34-35). L'arabe bédouin dit alors : Par Dieu ! Ceci est de la magie licite. Par Dieu ! Je n'ai jamais imaginé qu'on pourrait apporter mieux que ce j'ai dit ! Je témoigne que tu es l'Envoyé de Dieu. Car ceci ne peut provenir que d'un Seigneur !

Voilà le genre d'hommes qui reconnaissent le miracle et le caractère inimitable du Coran. Crois-tu, ô ami, que cet arabe bédouin soit plus généreux que Dieu dans ce bon caractère consistant à supporter les nuisances, à se montrer affable, à pardonner malgré la capacité de sanctionner, à fermer les yeux sur la sanction, à atténuer ce qui est détestable pour l'âme et à feindre l'inattention devant celui qui dissimule pour toi ce qui le discrédite s'il se manifeste ? Par Dieu ! Dieu est Plus Généreux que lui, Plus Indulgent, Plus pardonnant, Plus Magnanime et Plus Véridique dans ce qu'Il dit. Car même si les propos de cet Arabe bédouin sont beaux, rien ne garantit ce qu'il manifestera au moment du passage à l'acte. Or, Dieu est Véridique dans Sa Parole comme l'atteste les preuves rationnelles, car Il n'ordonne jamais une vertu sans qu'elle soit Son Attribut avec lequel Il traite Ses serviteurs et Il n'interdit jamais une mauvaise qualité sans qu'Il en soit totalement exempt. Il n'y a de Dieu que Lui, Le Tout-Puissant, Le Sage, Le Pardonnant, Le Très-Miséricordieux.

Recommandation 33

[Garde-toi de lâcher celui qui te demande secours]

Fais triompher ton frère, qu'il soit injuste ou victime d'une injustice. Le fait de faire triompher celui qui est injuste, c'est dans la mesure où il est victime d'un injustice. En effet, le démon a été injuste envers lui par ce qu'il lui a suggéré intérieurement comme injustice à commettre contre autrui. Tu le fais triompher en ce sens que tu l'aides à repousser ce que le démon lui a suggéré en lui faisant voir l'injustice commise contre autrui au point qu'il fut appelé un homme injuste. Son secours n'est dû qu'au fait d'être victime de celui qui lui a suggéré cela intérieurement et s'est interposé entre cet homme et la guidance qui a son bien mais que le démon lui fait troquer contre l'égarement. Ainsi, cet homme a acheté l'égarement contre la guidance et il fut appelé injuste. Et toi tu lui as montré cela par ton conseil et tu lui as donné ton avis prouvant que cette opération commerciale est nulle et qu'elle n'est pas permise légalement, donc impossible à conclure et que cette transaction est perdante et que son commerce est condamné. Tu l'as ainsi fait triompher bien qu'il fût injuste car il est revenu sur son injustice et s'en est repenti, ce qui constitue l'annulation de cette transaction. Dieu – qu'Il soit exalté – dit sur ce genre d'hommes : « **Ce sont eux qui ont troqué la guidance pour l'égarement : leur troc ne leur a pas été profitable car ils n'ont pas fait le bon choix** » (Coran, 2/16). Garde-toi donc de lâcher celui qui te demande secours, car Dieu – qu'Il soit exalté – a dit, malgré le fait qu'Il se passe totalement de toi : « **Si vous apportez votre soutien à Dieu, Il vous accordera la victoire** » (Coran, 46/7). Il vous a demandé de Lui apporter le soutien et ce n'est que cela.

Ne sois donc pas injuste contre cet homme, car l'injustice deviendra des ténèbres au jour de la résurrection. Du reste, celui qui cherche à commettre une injustice ne sait pas quand il tombe dans le précipice et n'a pas idée des monstres nuisibles qui l'attaqueront sur le chemin et le conduiront à sa perte.

Je te recommande aussi de ne mépriser aucun être parmi les créatures de Dieu, car Dieu ne l'a pas méprisé en le créant :

Ne méprise les serviteurs de Dieu, car ils ont
Une valeur, même si on a collecté pour toi les propos.

C'est qu'il ne convient pas que tu méprises celui que Dieu, de par la manifestation de Sa providence, le fait existencier à partir du néant. Car dans cette attitude, il y a une attitude d'impudence et de mépris envers Celui qui l'a existencié. Nous cherchons refuge auprès de Dieu contre le fait d'être des ignorants ! En effet, cela relève des pires péchés majeurs. C'est que le tout fait partie des bienfaits de Dieu qui sont une nourriture pour les serviteurs de Dieu, quels qu'ils soient. Le Prophète ﷺ a dit : « **Qu'aucune d'entre vous ne méprise ce qu'elle offre à sa voisine, même s'il s'agit d'un pied de chèvre !** ». Car le mépris n'est que pure ignorance.

Ne soit donc pas, ni celui qui maudit souvent, ni celui qui insulte, ni celui qui diffame car maudire le croyant, c'est comme le tuer. Jésus – que la Paix soit sur lui – ayant rencontré un porc lui dit : « sauve-toi en paix ! » On l'interrogea à ce sujet et il répondit : « Je ne veux habituer ma langue qu'à dire du bien. »

Sois donc toi-même un beau discours. D'ailleurs j'ai dit ces vers à ce sujet :

*Les hommes ne sont tous qu'un discours ;
Sois donc le meilleur discours qu'on entend.
Et lorsque tu es piqué par une épine de leur part,
Sois donc le plus puissant bouclier qui repousse.
Si tu es de la sorte au milieu d'eux,
Par Dieu tu es un Imam utile.
La bougie ne fait que nuire à elle-même, pourtant
Elle est pour celui regarde une lumière éclatante.
La vilénie que tu connais n'est au fond
Qu'un bienfait aux mains d'un empêcheur.*

Recommandation 34

[Prends garde à l'arrogance]

Prends garde à l'arrogance et soulève ton habit au-dessus des orteils ou jusqu'au milieu de tes jambes. On rapporte que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **Les habits du croyant doivent descendre jusqu'au milieu de ses jambes.** » ou comme il l'a dit. De son côté Ali Ibn Abi Yayd al Qayrawani a dit ce vers dans le même sens :

*Le raccourcissement de tes habits est vraiment
Plus propre, plus durable et plus pieux.*

S'agissant de son expression : *plus propre*, c'est parce qu'ils ne touchent pas les saletés et les souillures dans les chemins. Quant à son expression : *plus durable*, c'est parce que le vêtement long frotte le sol à force de marcher et s'expose au déchirement, ce qui l'amène à s'user rapidement lorsqu'il est long et touche la terre. Quant à son expression : *plus pieux*, c'est qu'il s'agit de quelque chose de légal, je veux dire le raccourcissement des vêtements jusqu'au milieu de la jambe. Or, le pieu est celui pour lequel la Loi religieuse a institué une protection et une immunité par laquelle il se prémunit contre ce qui lui nuit parmi les démons des humains et des djinns. Il faut dire que Dieu ne regarde pas celui qui fait traîner ses habits par arrogance et fierté.

Prends garde donc de trop demander aux gens alors que tu as ce qui te suffit car les demandes seront les éraflures ou des écorchures au jour de la résurrection. Si tu tombes dans la nécessité et que tu n'arrives pas à travailler, demande seulement le nécessaire pour ta nourriture si Dieu ne t'accorde pas tes subsistances en vertu de ta certitude et de ta confiance. Pour l'expier tu ne dois pas trop demander et te contenter du strict nécessaire. En effet, celui qui demande trop viendra au jour de la résurrection avec des éraflures, des écorchures et des plaies au visage. C'est que la demande du croyant s'apparente aux brûlures des flammes, c'est-à-dire qu'en adressant ses demandes à une créature comme lui pour satisfaire ses besoins, il ressent honteusement dans son cœur une brûlure des flammes pour n'avoir pas adressé ses demandes de satisfaire ses besoins à son Seigneur qui détient tout dans les mains, le pourvoie sur toute chose, sans compter que c'est Lui qui assujettit la personne à qui on adresse les demandes pour qu'elle donne au quémendeur. D'ailleurs, pour celui qui retrouve de la fierté et de l'orgueil en de tels moments en s'adressant à une créature qui lui est semblable, cela relève de l'élévation de l'ambition sans qu'il ne s'en rende compte. Il faut dire que l'élévation de l'ambition est meilleure que la bassesse, car le serviteur est fier face à un serviteur comme lui. De plus, sa fierté et son orgueil résident dans son indigence à l'égard de son Maître et dans le fait qu'il Lui adresse ses demandes pour satisfaire ses besoins et ses nécessités et résoudre ses problèmes.

Recommandation 35

[Aime profondément les Ansars]

Lorsque tu vois un *Ansari* [médinois qui ont accueilli le Prophète sur lui la grâce et la paix] ou une *Ansariyya* (médinoise) aime-le profondément, même s'il est ton ennemi, et garde-toi de le détester car tu risqueras de quitter la foi.

En effet le Prophète ﷺ a dit en croisant une *Ansariyya* : « **Vous m'êtes les plus chers parmi les créatures de Dieu** ». Il est également établi que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **La marque de la foi c'est l'amour des Ansars, et la marque de l'hypocrisie c'est la détestation des Ansars** ».

Sache que tout homme qui fait triompher la religion de Dieu à n'importe quelle époque fait partie des *Ansars* et bénéficie des dispositions énoncées par ce hadith. Sache aussi que les *Ansars* de la religion de Dieu sont de deux sortes : Un homme qui a pris de lui-même l'initiative de faire triompher la religion de Dieu sans savoir que c'est un devoir pour lui, et un homme qui sait que faire triompher la religion de Dieu est une obligation qui s'impose à lui conformément à la Parole divine : « **Ô vous qui avez la foi, soyez les auxiliaires (Ansar) de Dieu.** » (Coran, 61/14). Il leur ordonne de faire triompher la religion de Dieu. Cet homme s'acquitte donc de son obligation en faisant triompher la religion de Dieu. Il bénéficie à la fois de la récompense due à l'assistance, et de la rétribution pour l'accomplissement du devoir en formulant l'intention de se conformer à l'ordre de Dieu et à ce qui incombe à lui à ce sujet, même si autrui l'en décharge en assumant cette obligation.

Ne tarde pas donc à accomplir l'ordre de Dieu et à faire triompher Sa cause, grâce à ce que tu as reçu comme science qui rend la vérité éclatante et chasse l'erreur. En effet il s'agit d'un combat (*jihad*) moral et tangible : il est moral en ce sens que l'intérieur l'accepte car l'âme est le réceptacle de la science et il est tangible dans la mesure où cela se rapporte à l'expression de cette science par la langue et l'écriture. Ainsi, cette science parvient à l'auditeur ou au lecteur, soit à partir de l'écoute de celui qui parle, soit à partir de la lecture du texte. Cela dit, le combat de l'ennemi peut être d'ordre matériel ou d'ordre moral. Pour ce qui est du combat moral, il faut savoir que rien ne touche l'ennemi intérieurement au point de l'arracher à sa propre croyance, de la part du combattant, comme ce qu'il reçoit de la part du savant lorsqu'il l'instruit, surtout si cet ennemi l'écoute et que Dieu lui accorde le succès d'être accepté et d'ouvrir son entendement à ce que le savant lui apporte dans son enseignement. Ce qui constitue le plus grand triomphe pour la cause divine, car ce savant est le plus grand *Ansari*. Le Prophète ﷺ dit à l'un de ses compagnons : « **Que Dieu guide grâce à toi un seul homme, t'est meilleur que tout ce qui apparaît sous le soleil !** » Or le soleil se lève sur tout savant qui œuvre en faisant le bien, et tu es meilleur que lui si tu fais triompher la religion de Dieu en instruisant et en enseignant la science.

﴿ ﴾ Recommandation 36 ﴿ ﴾

[Attache-toi à la vérité et évite le mensonge]

Attache-toi à la véracité du propos, à l'acquiescement de la charge et à la fidélité à la promesse, et évite le mensonge, la trahison et le parjure. Et lorsque un différent t'oppose à quelqu'un, ne sois pas grossier avec lui, car la marque de l'hypocrite et son signe, c'est qu'il ment lorsqu'il rapporte quelque chose, ne tient pas sa promesse lorsqu'il la donne, trahit lorsqu'on lui confie quelque chose et se montre grossier lorsqu'il se dispute. Mais la pire des trahisons, c'est que tu rapportes à ton frère un propos dans lequel il croit que tu es véridique alors que tu ne l'es pas. Il faut savoir que lorsque l'homme commet un mensonge, l'ange s'éloigne de trente miles de lui, tellement ce qu'il rapporte est puant. De même, lorsque le démon ordonne au fils d'Adam de commettre un péché et qu'il s'exécute, il se décharge de lui par crainte de Dieu – qu'Il soit exalté -. Tâche donc de goûter et de sentir ces odeurs d'ordre moral car le démon met des voiles sur ton nez qui t'empêchent de percevoir de telles puanteurs. Il ne faut pas que le démon, malgré son impiété, soit plus apte à percevoir les choses et plus craintif que toi à l'égard de Dieu – qu'Il soit exalté -. Et considère bien son attitude à se décharger de la responsabilité des actes qu'il encourage, car il s'agit d'un levain placé par Dieu dans son cœur et restera latent jusqu'à ce que vienne l'heure de sa manifestation, bien qu'il soit enclin à tromper comme il est enclin à se décharger et à craindre Dieu.

En effet, Dieu nous informe que le démon dit à l'homme : « Renie Dieu ! » Puis lorsque l'homme renie Dieu, le démon dit : « je suis innocent et je m'en décharge, car je crains Dieu, Le Seigneur des mondes ». Il faut savoir qu'on a jamais tenu rigueur au démon à cause de sa science, en raison de son élévation, mais qu'on lui tient rigueur à cause de la véracité de Dieu dans ce qu'Il dit à propos de ce qu'Il stipule au sujet de celui qui instaure une mauvaise conduite et qui assume ses conséquences et celles de l'homme qui l'applique. En effet, au jour de la résurrection, il assume les fardeaux d'autrui, car après chaque tromperie au terme de laquelle sa victime se repent, il se hâte pour tromper un autre. Ainsi, on lui tient rigueur pour ce qu'autrui fait parce que ce qu'il fait relève de son insufflation. Il en va de même pour l'homme qui ne se repent pas lorsqu'il instaure une mauvaise conduite : il assume son fardeau et le fardeau de celui qui l'applique. Ainsi, le démon se trouve –t-il dans un meilleur état que lui.

Surtout, garde-toi de ne pas tenir ta promesse (*wa'daka*) et de ne pas respecter ton *i'ad* (le fait de promettre de faire le mal) mais appelle cet *ikhlaf* (le fait de ne pas respecter) ton *i'ad* (le fait de promettre de faire le mal) un *tajawuz* (le fait de passer sur et d'effacer) pour qu'on ne te taxe pas comme celui qui ne respecte pas ce qu'il a promis comme mal. Il y a ici un grief à l'égard des *Mu'tazilites* qui ont oublié la Parole divine : « **Nous n'avons envoyé aucun messager qui ne s'exprime pas dans la langue de son peuple afin de l'éclairer** » (Coran, 14/4). Or, parmi les conventions implicites des Arabes bédouins, c'est que lorsqu'ils menacent ou promettent de faire le mal, ils passent sur cela. Et c'est ici que les *Mu'tazilites* ont gravement fauté, et ce qui les fait tomber dans cette faute, c'est l'impossibilité de mentir sur Dieu – qu'Il soit exalté – au sujet de ce qu'Il rapporte. Or ils ne savent pas que cela ne s'appelle pas mensonge dans la coutume confirmée par la Loi religieuse. Ainsi, une preuve rationnelle les a voilés par rapport aux dispositions d'une science normative. Cette attitude provient d'une imperfection de certains esprits et du fait qu'ils s'en tiennent en chaque situation à leurs preuves. C'est ce qu'il ne faut pas faire car ils doivent regarder les desseins de la Loi religieuse dans le Discours divin, à qui s'adresse-t-Il, dans quelle langue Il parle et en vertu de quelle coutume Il institue le traitement dans telle communauté particulière ?

Un Arabe bédouin disait sur la noblesse de son caractère :

*Je suis, lorsque je le menace ou que je lui fais une promesse,
Celui qui ne tient pas sa menace (i'adi) et qui tient sa promesse (maw'idi).*

Mais on ne doit pas dire sur Lui qu'il est *mukhlif* (Celui qui manque à Sa menace) mais on doit dire qu'Il pardonne et passe sur les écarts de Son serviteur.

Recommandation 37

[L'austérité élimine l'orgueil et éloigne de l'arrogance et de l'impudence]

Attache-toi à l'austérité (*al-badhadha*) car elle relève de la foi. Elle consiste à ne pas chercher l'excès de bien-être en ce bas-monde. On a d'ailleurs rapporté l'expression : « Mener une vie dure » (*ikhchawchanou*) dans le hadith. C'est de plus l'une des qualités du pèlerin et l'une de celles des gens du jour de la résurrection. En effet, ils sont hirsutes, poussiéreux et pieds nus. Car tout ceci élimine l'orgueil et éloigne de la fatuité, de la fierté, de l'arrogance et de l'impudence qui sont des défauts détestables et haïssables pour la Loi religieuse et méprisables dans la coutume pour les gens et pour Dieu. C'est pourquoi le Prophète ﷺ estime que l'austérité fait partie de la foi et l'intègre dans l'ensemble de ses branches. En effet le Prophète ﷺ a dit : « **La foi comporte plus de soixante-dix branches dont la plus élevée c'est l'affirmation qu'il n'y a d'autre dieu en dehors de Dieu et dont la moindre c'est d'enlever les nuisances du chemin** ». Nul doute d'ailleurs que la fierté, la fatuité et l'orgueil constituent une nuisance sur le chemin du bonheur, et ce genre de nuisance ne peut être enlevé que grâce à l'austérité. Voilà pourquoi l'Envoyé de Dieu ﷺ la considère comme faisant partie de la foi.

Recommandation 38

[La pudeur fait partie de la foi]

Attache-toi à la pudeur car Dieu est Pudique et la pudeur fait partie de la foi et elle est entièrement bien. D'ailleurs Dieu est Pudique au jour de la résurrection face à l'homme qui a des cheveux blancs.

C'est que lorsque le serviteur est orné de la pudeur devant Dieu, il abandonne tout ce qui est détestable pour Dieu et tout ce qui l'enlaidit devant Dieu – qu'il soit exalté – et devant l'Envoyé de Dieu ﷺ. Il faut dire que la pudeur signifie l'abandon et le délaissement. Dieu – qu'il soit exalté – a dit : « **Dieu n'a certainement pas honte** » c'est-à-dire : n'hésite pas et n'abandonne pas « **de prendre pour exemple un moustique ou tout être plus conséquent** » sur le plan de la petitesse en raison de ce qu'avaient dit ceux qui se sont trompés parmi les mécréants à ce sujet en se posant des questions sur la signification de cet exemple. Car Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « **C'est par lui qu'il en égare autant** » c'est-à-dire par cet exemple « **C'est pourtant par lui qu'il en guide un grand nombre. Mais par ce symbole, Il n'égare que les corrompus** » (Coran, 2/26). C'est que ces mécréants furent perplexes à ce sujet, car l'égarement (*adh-dhalala*) signifie l'ignorance ; en effet ils ont estimé que la Majesté de Dieu de Dieu est trop sublime pour qu'Il s'abaisse à ce point en proposant cet exemple à Ses serviteurs. Ceci en raison de leur ignorance de la réalité des choses. En effet, il n'y a pas de différence entre la plus immense création qui est le Trône englobant, et le grain ou le moustique, dans leur existention à partir du néant, sur le plan de la création. A vrai dire, cet insecte n'est insignifiant qu'en raison de la petitesse de son corps, lorsque tu le compares à un être doté d'un corps immense. Disons même que la sagesse dans le moustique est plus parfaite et la puissance plus performante. Car malgré sa petitesse, le moustique a été créé par Dieu à l'image de l'éléphant malgré son immensité. C'est dire que la création du moustique est plus grande sur le plan de la signification de la puissance de son Créateur que celle de l'éléphant pour ceux qui réfléchissent et tirent des leçons. C'est pourquoi Dieu ne S'est pas qualifié par la pudeur à ce sujet en raison de ce que cet exemple comporte comme illustration signifiant Sa grandeur.

Cela dit, soulignons aussi que pour l'homme, les situations qui appellent sa pudeur sont bien nombreuses. C'est que la pudeur est une qualité dont le bénéfice découle, pour celui qui l'assume, dans la plupart des choses. C'est pourquoi il a dit : « La pudeur est entièrement du bien ». Du reste la pudeur n'apporte que du bien, à savoir que l'homme ne commet pas ce qui lui fait honte si l'on sait qu'il l'a fait. Or, le croyant sait que Dieu voit et n'ignore rien de l'univers dans lequel baigne le serviteur. Voilà pourquoi ce dernier s'impose la pudeur puisqu'il sait cela et croit parfaitement qu'Il l'interrogera certainement au Jour de la Résurrection sur ce qu'il a fait, ce qui lui fera honte. C'est cela qui le conduit à délaisser ce qui lui fait honte et c'est cela la pudeur. C'est en ce sens que la pudeur n'apporte que du bien. Or Dieu mérite plus que quiconque qu'on ait de la pudeur devant Lui.

Recommandation 39

[La foi c'est le bon conseil]¹

Attache-toi au bon conseil (*an-nasiha*) d'une manière générale, car il constitue la foi. En effet Muslim rapporte, dans son Recueil de hadith authentique, que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **La foi c'est le bon conseil** » ; les gens présents ont demandé : Auprès de qui, ô Envoyé de Dieu ? Il a dit : « **Pour Dieu, pour Son messager et pour les chefs des musulmans et pour l'ensemble des musulmans** ». Et sache qu'*an-nassah* est le fil, qu'*al-minsaha* est l'aiguille et qu'*an-nasih* est le couturier. Et c'est le couturier qui rassemble les pièces de tissu pour confectionner le vêtement. Donc on tire profit de ce qu'il confectionne. Ainsi, il ne l'a confectionné que grâce à son *nush* (application).

De, *an-nasih* (le bon conseiller) dans la religion de Dieu, est celui qui apporte l'harmonie entre les serviteurs de Dieu et ce qui constitue leur bonheur auprès de Dieu, et entre Dieu et Ses créatures, ce qui correspond à son expression : « C'est le conseil pour Dieu ». Il y a en cela une indication sur l'intercession auprès de Dieu lorsque le serviteur bon conseiller voit que Dieu veut s'en prendre au serviteur à cause de son forfait et il Lui dit : Seigneur Tu as convié Tes serviteurs au pardon en instituant cela comme une attitude relevant des nobles caractères. D'ailleurs cela convient mieux que de sanctionner le fauteur à cause de son forfait. Du reste, Tu as indiqué au serviteur toute la récompense pour ceux qui pardonnent aux hommes les forfaits relevant des droits de Dieu à leur encontre. Or, Tu mérites plus que quiconque cette qualité en raison de la générosité, de la libéralité et de la bonté qui Te caractérisent, sans que Tu sois contraint de le faire. Aussi, Tu es le plus Digne de pardonner et de faire montre de générosité pour effacer, à ce serviteur fauteur et transgresseur de Tes interdits, son forfait, et le combler par Ta générosité.

Il faut dire que l'équité de Dieu, par Sa générosité et Son pardon envers le fauteur, est plus grande que de s'en prendre au forfait. En effet, la réprimande et le châtement constituent une sanction et il n'y a pas de mérite dans la sanction du mal, sauf si c'est dans le bas monde en raison de ce que l'application des peines légales comporte comme prévention contre le dommage général et des intérêts que les hommes y trouvent, comme dans la Parole Divine : « **Pour vous la Loi du talion est source de vie ; vous qui êtes doués d'intelligence !** » (Coran, 2/179). Pour ce qui est de la vie future, il n'y a rien qui puisse être repoussé par la sanction du malfaiteur comme c'est le cas dans le bas-monde. Aussi, lorsque le serviteur dit cela au Jour de la Résurrection ou s'il le dit à Dieu par voie d'intercession, c'est comme s'il est un conseiller devant l'Auguste position divine en louant Dieu par Sa générosité, Sa libéralité et Sa faveur quand Il pardonne au malfaiteur. Car cela constitue l'essence même de la gratitude. C'est cela le sens de sa Parole : « La foi c'est le bon conseil pour Dieu » c'est-à-dire à l'endroit de Dieu. En effet, le serviteur s'emploie à louer Dieu par la louange la plus belle lorsqu'il pardonne. D'autant plus qu'il est rapporté dans un Hadith parfaitement établi que rien n'est plus agréable à Dieu que le fait d'être loué. Ainsi, de même qu'Il a été loué dans le bas monde pour les peines légales qu'Il a instituées par lesquelles Il a éloigné les dommages de Ses serviteurs lorsque les chefs des musulmans appliquent ces peines contre les malfaiteurs, de même Il sera loué par le pardon et l'absolution dans la Demeure dernière parce que là-bas il n'y a pas lieu de considérer cet intérêt pour lequel a été institué l'application des peines légales, pour lesquelles on ne pouvait faire l'intercession, comme les peines du voleur et du fornicateur et comme les Droits de Dieu d'une manière générale. Quant à ce qui constitue un droit du serviteur, Dieu a recommandé à son sujet le pardon et l'effacement, comme le pardon de la part du tuteur du sang qu'on réclame ou l'acceptation du prix du sang versé, car la victime est celui qui est tué, et, comme il est mort, le demandeur avance pour faire ses réclamations comme le plaignant qui s'adresse au sultan pour lui soumettre sa plainte. Il a ainsi institué le prix du sang comme une bienfaisance pour

¹ La version arabe de cette recommandation 39 : partie 3 du pdf « Ibn Arabi - *Al Futuhat Al Makiyya* », p.888-890 (ou page 2979 à 2982 du document original).

le tuteur du sang, car peut-être qu'en recevant cette bienfaisance et qu'en la remettant à ses proches, le plaignant finira par cesser ses réclamations et ne demandera plus rien auprès de Dieu, Le Juge par excellence, du sang versé, à l'auteur du forfait.

Pour ce qui est du conseil pour l'Envoyé de Dieu ﷺ, c'est lorsque le compagnon voit chez lui quelque chose à propos duquel il a décidé son contraire – et l'homme s'expose à l'insouciance -, ce compagnon avertit l'Envoyé de Dieu ﷺ à ce sujet pour voir : l'a-t-il fait délibérément ?, et il s'agit ainsi d'un commandement légal, ou l'a-t-il fait par oubli pour qu'il revienne dessus ; ceci relève donc du conseil pour l'Envoyé de Dieu ﷺ, comme dans son oubli en prière où il devait accomplir quatre *raka'ât* mais il n'y a observé que deux et on l'a averti à ce sujet, ce qui constitue un conseil pour l'Envoyé de Dieu ﷺ, car il a repris sa prière pour la terminer en observant à la fin deux prosternation pour inadvertance (*sahw*). D'ailleurs, on a rapporté d'autres exemples similaires à ce sujet. C'est pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a ordonné à Son Prophète ﷺ de consulter ses compagnons à propos des questions où il n'a pas reçu de révélation ; aussi, s'il les consulte, ils doivent le conseiller à propos de l'objet de sa consultation, selon le degré de leur connaissance et en fonction de ce qu'ils estiment comme conseil adéquat à ce sujet, et ils lui proposent leur conseil en ce sens, comme ils l'ont fait lorsqu'il se mit, lors de la bataille de Badr, loin des puits avec ses troupes. En effet, ils ont donné des conseils en recommandant que les sources d'eau soient à sa portée, ce qu'il fit ﷺ. De même Omar Ibn al-Khattab ؓ lui conseilla d'exécuter les captifs de la bataille de Badr, lorsqu'il demanda des conseils à ce sujet.

Mais après (la mort de) l'Envoyé de Dieu ﷺ il n'y a plus de conseil pour lui. Mais si cette particule de négation connote un sens de durée, le conseil reste. Ainsi, nous avons montré à propos du conseil à l'Envoyé de Dieu ﷺ que le conseiller (*an-nasih*) qui donne son avis, a réuni le Hadith de l'Envoyé de Dieu ﷺ et l'avis qui renferme un intérêt, comme le couturier (*an-nasih*), réunit la pièce de la manche et celle du corps dans le vêtement confectionné.

Quant à ce qui est du conseil prodigué aux chefs de la communauté des musulmans, (il faut savoir que ces derniers) sont les dirigeants de nos affaires, ceux qui se chargent des intérêts des gens. Du reste, les dirigeants de la sphère politique et les spécialistes des *fatâwi* (s.*fatwa*) (consultations juridiques) en matière de religion, parmi les savants, font partie également des *imams* (chefs) des musulmans. En effet, si le dépositaire de l'autorité publique est un savant, il en sera ainsi, et s'il n'est pas un savant à propos d'une question donnée, il demande conseil à celui qui connaît les dispositions légales à ce sujet. Dans ce cas le *mufti* (celui qui est consulté) doit le conseiller et lui donner une consultation selon ce qu'il estime être la vérité, en lui indiquant la preuve qui fonde sa *fatwa*, pour le délier auprès de Dieu. Voilà ce qui constitue un conseil pour les chefs musulmans.

Comme l'infaillibilité ne s'impose pas pour les *Imams* (chefs) des musulmans et comme on sait qu'ils peuvent se tromper et suivre leurs passions à l'égard des serviteurs de Dieu, les gens de la foi parmi les savants en la matière sont tenus de prodiguer des conseils aux chefs des musulmans et de les empêcher de suivre leurs passions et désirs à l'égard des gens en les ramenant à l'harmonie avec les dispositions de la foi. Une telle attitude constitue un bon conseil pour les chefs des musulmans dans la mesure où il génère un profit pour les hommes.

Pour ce qui est du conseil prodigué à l'ensemble des musulmans, c'est quelque chose qui est notoire. Il consiste à leur indiquer ce qui est dans leur intérêt et qui n'est pas préjudiciable pour leur foi et pour leur vie ici-bas. Si le préjudice est inéluctable à ce sujet soit pour la foi soit pour l'existence ici-bas, ceux qui prodiguent les conseils se doivent de faire prévaloir dans leur conseil le préjudice pour la vie en ce bas-monde par rapport au préjudice qui affecte la foi et de leur indiquer ce qui préserve leur foi même cela nuit à leur vie ici-bas. Et s'ils peuvent repousser le préjudice qui affecte autant la foi que la vie ici-bas sous un quelconque rapport et qu'ils le connaissent, ils se doivent de leur prodiguer un conseil en ce bas monde et de les éclairer à ce sujet. Cela dit, celui qui est consulté a le choix à ce sujet selon la réussite qu'il obtient de la part de Dieu en ce domaine. Et ce que je soutiens à ce

sujet c'est que le conseil est d'ordre général car il est la source de la foi. C'est une qualité du conseiller dont l'utilité se répand dans l'univers entier à partir de celui qui prodigue le conseil, qui s'acquitte ainsi de sa foi et vise les choses sublimes. Ainsi, lorsqu'il voit par exemple un animal très assoiffé qui recherche de l'eau mais rate le chemin qui le conduit à l'eau, il lui incombe de le remettre dans le chemin qui conduit à l'eau et de l'abreuver s'il le peut. En effet, ceci relève du conseil inspiré par la foi. Il en va de même lorsqu'il voit quelqu'un qui ne fait pas partie de la religion musulmane et qui commet un acte vil et immoral, il doit l'éloigner de cette attitude et le ramener autant qu'il le peut vers les nobles caractères. S'il ne le peut pas, il est tenu de l'éclairer sur ce défaut, peut-être que cette personne tirera profit de ce conseil en raison de ce qu'elle escompte avoir comme bon éloge. Du reste, un tel conseil peut profiter à celui qui se soustrait au préjudice de celui qui a voulu lui nuire, même si la victime est un non musulman. Donc il incombe à l'homme religieux de prodiguer des conseils à toutes les créatures de Dieu d'une manière générale. C'est pourquoi il incombe au sultan d'inviter son ennemi impie à embrasser l'Islam avant de le combattre : si cet ennemi répond favorablement à son appel, tant mieux, sinon il l'invite à s'acquitter du tribut de capitation (*al-jizya*) s'il fait partie des Gens du livre ; si cet ennemi répond favorablement à son appel, tant mieux, sinon il l'appelle à la paix selon certaines conditions si l'ennemi demande cela ; ceci pour préserver les musulmans s'il y a un intérêt évident pour les musulmans à ce sujet. Mais si l'ennemi refuse et tient absolument au combat, il doit combattre ces ennemis et ordonner aux musulmans de les combattre afin que la Parole de Dieu soit absolument celle qui est supérieure et que la parole des impies soit celle qui est inférieure.

Il reste que pour celui qui s'impose de bien conseiller, ses amis deviennent rares car l'attachement aux passions est ce qui domine chez la plupart des gens. C'est pourquoi l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : « **L'attachement à la vérité n'a laissé aucun ami à Omar** ». De même, Ouays al-Qarani a dit : « Le fait que tu dises la vérité ne t'a laissé aucun ami ». D'ailleurs, nous avons composé à ce sujet le vers suivant :

*Lorsque je me suis imposé le conseil et la réalisation,
Ils ne m'ont laissé dans l'existence aucun ami.
Cela dit, le conseiller a besoin de beaucoup de savoir.*

D'abord, il a besoin de la science de la Loi religieuse parce qu'il s'agit de la science en générale qui embrasse tous les états des gens. Ensuite, il a besoin de la science de son temps et de son lieu. Or il n'y a que l'état, le temps et le lieu. Il reste donc pour conseiller la science de probabilité et de prévalence (*at-tarjih*) lorsque ces choses s'opposent entre elles, de sorte que lorsque ce qui améliore le temps corrompt l'état ou le lieu ou c'est l'inverse pour chacun d'eux ; le conseiller regarde donc la probabilité et agit selon ce qui prévaut chez lui en fonction du degré de sa foi. Donnons un exemple : C'est qu'il sache que de par son état le temps offre à propos de deux choses deux bons agissements pour une personne mais que le temps est trop bref pour les accomplir toutes les deux, de sorte qu'elle doit opter pour la meilleure d'entre elles ; dans ce cas, celui qui prodigue le conseil se doit d'indiquer cela à celui qui le consulte. Il en va de même lorsqu'il sait, sur l'état de cette personne, qu'elle est portée sur l'opposition et l'entêtement et qu'il est convaincu que s'il lui indique une chose qui est dans son intérêt, elle ferait le contraire, l'exigence du conseil implique qu'il ne le conseille pas mais qu'il lui indique ce qui est contraire, s'il sait que l'affaire se limite à ceci : entre faire cela ou ceci où réside l'intérêt, car cette personne est portée sur l'opposition et l'entêtement ; ainsi, il lui indique de faire ce qu'il ne faut pas, et cette personne s'oppose à lui et fait ce qu'il faut. Encore qu'à mon avis il vaut mieux abandonner cela. D'ailleurs ceci m'est arrivé avec des personnes à qui nous avons montré que, dans ce qu'ils font il y a tout le bien que nous voulons d'eux, à savoir notre vexation, car c'est ce qu'ils voulaient. Aussi, nous leur avons indiqué de ne pas faire cela, car ils en tireraient ainsi un grand profit et elles se sont abstenues de le faire, en faisant ce que nous leur avons interdit de faire, par vexation pour nous. (? La fin manque de clarté. Revoir traduction).

Il faut dire que c'est un genre de conseil très subtil auquel tout le monde ne fait pas attention. Et c'est ce qu'on appelle la science de gouverner par laquelle on gouverne les âmes rétives

et fougueuses par rapport à leurs intérêts. Voilà pourquoi nous avons dit que celui qui prodigue des conseils à propos de la religion de Dieu a besoin de beaucoup de science, d'entendement et d'esprit sain, de bon discernement, d'un tempérament équilibré et de non précipitation. Car si ces qualités lui manquent, il risque de tomber plus vite dans l'erreur que de connaître la réussite. Il faut dire que dans les nobles vertus, il n'y a rien qui soit plus subtil, plus secret et plus grand que le conseil. D'ailleurs, nous avons composé à ce sujet un opuscule que nous avons intitulé « Le Livre des conseils » dans lequel nous avons ce qui compte et ce qui ne compte pas. Encore que pour l'essentiel ce livre porte sur ce qui compte peu parmi ce qui compte pour les gens. Mais ils ne le savent pas.

Recommandation 40

[Des recommandations prophétiques Muhammadiennes à l'imam 'Ali ؑ]¹

On nous a rapporté que Ali Ibn Abi Talib ؑ a dit ceci :

L'Envoyé de Dieu ﷺ m'avait fait des recommandations et il m'a dit :

Ô Ali ! Je te fais une recommandation, retiens-la donc ! Car tu ne cesseras d'être bien tant que tu la retiendras.

Ô Ali ! Trois signes distinguent le croyant : la prière, le jeûne et l'aumône légale. Celui qui affecte a trois signe : il flatte en présence de son interlocuteur, le calomnie en son absence et se réjouit du malheur d'autrui. Trois signes distinguent l'injuste ; il opprime celui qui est inférieur, désobéi à celui qui lui est supérieur et seconde les injustes. Trois signes distinguent le sournois : il est actif devant les gens, nonchalant lorsqu'il est seul et aime qu'on le loue dans toutes les situations. Et quand à l'hypocrite, trois signes le distinguent : lorsqu'il rapporte quelque chose il ment, lorsqu'il promet il ne tient pas sa promesse et lorsqu'on lui confie quelque chose il trahit.

Ô Ali ! Trois signes distinguent le paresseux : il traîne jusqu'à négliger, il néglige jusqu'à faire perdre et fait perdre jusqu'à pécher. Quand à l'homme raisonnable il ne lui convient de regarder fixement que dans trois situations : une tâche pour l'existence ou un plaisir non interdit ou un pas vers le retour ultime.

Ô Ali ! La certitude implique que tu ne doives satisfaire personne en courrouçant Dieu, que tu ne loues personne pour ce que Dieu t'a accordé et que tu ne critiques personne pour ce que Dieu ne t'a pas accordé. En effet, les subsistances ne sont pas assurées par la convoitise du convoiteur ou chassées par la hargne d'un haineux. Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – a placé l'apaisement et la délivrance dans la certitude et l'acceptation de ce qui est alloué par Dieu et Il a placé le souci et la tristesse dans le fait de se courroucer devant ce qui est alloué par Dieu.

Ô Ali ! Aucune pauvreté n'est plus grave que l'ignorance ; aucun bien n'est meilleur que la raison ; aucune solitude n'est plus effarouchante que la fatuité ; aucune manifestation n'est plus sûre que la consultation ; aucune croyance n'est comme la certitude ; aucun scrupule n'est comme l'abstinence ; aucune filiation n'est comme le bon caractère ; aucune adoration n'est comme la méditation.

Ô Ali ! Chaque chose a son fléau : le fléau du discours est le mensonge, le fléau de la science est l'oubli, le fléau de la dévotion est la sournoiserie, le fléau de la sagacité est l'égotisme, le fléau du courage est l'oppression, le fléau de la bonté est le rappel des bienfaits, le fléau de la beauté est l'arrogance, le fléau de la descendance est la fierté, le fléau de la pudeur est la faiblesse, le fléau de la générosité est la fierté, le fléau de la bienfaisance c'est l'avarice, le fléau de la largesse est l'excès, le fléau de l'adoration est l'orgueil et le fléau de la foi est la passion.

Ô Ali ! Lorsqu'on te loue dis : « Mon Dieu ! Fais que je sois meilleur que ce qu'ils disent, pardonne-moi ce qu'ils ignorent et ne me tiens pas rigueur pour ce qu'ils disent ! » Tu seras ainsi préservé de ce qu'ils disent. Ô Ali ! Lorsque tu jeûnes le jour dis au moment de rompre ton jeûne : « Mon Dieu ! C'est pour Toi que j'ai-jeûné et c'est avec Tes subsistances que j'ai rompu mon jeûne ! » On inscrira ainsi pour toi la rétribution accordée à tous ceux qui ont jeûné ce jour-là sans qu'ils ne perdent rien de leurs propres rétributions. Et sache que chaque jeûneur a une invocation : s'il dit au moment de la rupture de son jeûne en prenant la première bouchée : Au Nom de Dieu, Le Tout-Miséricordieux, Le Très Miséricordieux, Ô Toi

¹ La version arabe de cette recommandation 40 : partie 3 du pdf « Ibn Arabi - *Al Futuhat Al Makiyya* », p.929 (ou page 3021 à 3024 du document original).

qui pardonne avec largesse ! Pardonne-moi ! Il lui sera pardonné. Sache aussi que le jeûne est une protection contre le feu.

Ô Ali ! Ne te mets pas en face du soleil et de la lune et tourne-leur le dos. Car le fait de se mettre en face d'eux est un mal et le fait de leur tourner le dos est un remède.

Ô Ali ! Récite souvent la Sourate *Ya-Sîn* car sa lecture renferme dix bénédictions : Jamais ne l'a récitée celui qui a faim sans être rassasié ; jamais ne l'a récitée celui qui a soif sans être abreuvé ; ni un homme nu sans être revêtu ; ni un malade sans être guéri ; ni un effrayé sans être rassuré ; ni un prisonnier sans être délivré ; ni un célibataire sans être marié ; ni un voyageur sans être aidé dans son voyage ; ni aucun homme ayant perdu quelque chose ne l'a récitée sans qu'il retrouve ce qu'il a perdu ; chaque fois qu'on la récite au chevet d'un malade agonisant, il est soulagé ; celui qui la récite le matin est préservé jusqu'au soir et celui qui la récite le soir est préservé jusqu'au matin.

Ô Ali ! Récite la sourate *ad-dukhan* (la fumée) au cours de la nuit du vendredi (soit le jeudi soir) et tu te lèveras le matin en homme à qui on a pardonné.

Ô Ali ! Récite le verset du trône à la fin de chaque prière et tu auras un cœur semblable à ceux des hommes reconnaissants qui rendent grâce, la récompense des prophètes et les œuvres des justes.

Ô Ali ! Récite la sourate *al-hashr* (le rassemblement) et tu seras ressuscité au Jour de la Résurrection à la l'abri de tout mal.

Ô Ali ! Récite les sourates *al-mulk* (la royauté) et *as-sajda* (la prosternation), elles te mettront à l'abri des tourments et des horreurs du jour de la résurrection.

Ô Ali ! Récite la sourate *al-mulk* (la royauté) au moment de dormir, elle t'épargnera le châtement de la tombe et l'interrogatoire des anges redoutables *Munkir et Nakir*.

Ô Ali ! Récite la sourate le culte pur (*qul huwa allahu ahad*) après avoir fait tes ablutions mineures, on t'interpellera au jour de la résurrection en ces termes : « O Toi le louangeur de Dieu ! Lève-toi et entre au Paradis ! »

Ô Ali ! Récite la sourate *al-baqara* (la vache) car sa récitation est une bénédiction, son abandon est un regret et c'est une sourate que les sorciers ne peuvent supporter.

Ô Ali ! Ne reste pas longtemps assis face au soleil car il provoque le mal profond, use le vêtement et change la couleur.

Ô Ali ! C'est pour toi une assurance de répéter : « Gloire à mon Seigneur, il n'y a de Dieu que Toi, je me confie à Toi et Tu es Le Seigneur du trône glorieux ! »

Ô Ali ! C'est une prémunition pour toi contre les obsessions sataniques lorsque tu répètes : « **Et lorsque tu récites le Coran, Nous plaçons un voile épais entre toi et ceux qui ne croient pas à la vie future, et Nous recouvrons leurs cœurs d'un voile en sorte qu'ils ne le comprennent pas et nous frappons leurs oreilles de surdité. En viens – tu dans le Coran à mentionner ton Seigneur et Lui Seul qu'ils tournent les talons en fuyant** » (Coran, 17/45-46).

Ô Ali ! C'est une prémunition pour toi contre le mal de l'œil de l'envieux lorsque tu répètes : « Ce que Dieu veut sera et ce qu'Il ne veut pas ne sera pas. Je témoigne que Dieu est puissant sur toute chose, que Dieu a embrassé toute chose dans Sa science et recensé toute chose et il n'y a de force et de puissance que par Dieu ! »

Ô Ali ! Consomme l'huile et enduis-t'en car le démon ne s'approche pas de celui qui consomme de l'huile et s'en enduit pendant quarante jours.

Ô Ali ! Commence et termine tes repas par le sel car il est un remède contre soixante-dix maux dont la démence, la gale, la lèpre, le mal de gorge, le mal de dent et le mal de ventre.

Ô Ali ! Lorsque tu manges, dis : « Au nom de Dieu ! » Et lorsque tu termines ton repas dis « Louange à Dieu ! » car tes anges-scribes ne cessent d'inscrire les bonnes actions en ta faveur jusqu'à ce que tu éloignes de toi le repas.

Ô Ali ! Lorsqu'au début du mois tu vois le croissant lunaire répète trois fois : « *Allahu akbar* (Dieu est le plus grand) », puis dis : « Louange à Dieu qui m'a créé et t'a créé, qui t'as déterminé et qui a fait de toi un signe pour les mondes. » Alors, Dieu sera fier de toi devant les anges et leur dira : « Ô Mes anges ! Je vous prends comme témoins que J'ai affranchi ce serviteur du feu. »

Ô Ali ! Lorsque tu regardes dans le miroir dis : « Mon Dieu ! Comme tu as embelli ma constitution physique, embellis mon caractère et accorde-moi les subsistances ».

Ô Ali ! Si tu vois un lion et que l'affaire devient grave pour toi, prononce trois fois le *takbir* et dis : « Dieu est plus grand, plus majestueux et plus puissant que ce qui m'effraie et me menace. Mon Dieu, je me confie à Toi pour le repousser et je me réfugie auprès de Toi contre son mal ! » Tu seras épargné avec la permission de Dieu ; et si tu vois un chien qui aboie répète ceci : « **Hommes et djinns, si vous êtes en mesure d'échapper aux espaces célestes ou terrestres, faites-le ! Vous ne le pourrez qu'avec un pouvoir (vous venant de Dieu)** » (Coran, 54/33).

Ô Ali ! Lorsque tu quittes ta maison pour réaliser quelque chose récite le verset du Trône, et ton affaire sera réglée si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

Ô Ali ! Lorsque tu fais tes ablutions mineures (*wudhu'*) dis : Au Nom de Dieu et que la grâce divine soit sur l'Envoyé de Dieu !

Ô Ali ! Prie la nuit ne serait-ce que le temps nécessaire pour traire une chèvre, et à l'aube adresse tes invocations à Dieu – qu'Il soit glorifié -. Elles ne seront pas refusées, car Dieu – qu'Il soit glorifié – dit : « **Ceux qui implorent le pardon (de Dieu) au point du jour** » (Coran, 3/17).

Ô Ali ! Lave les morts car le laveur funèbre bénéficiera de soixante-dix pardons, et si on partageait l'un de ces pardons entre les créatures, il les comblerait. Ali demanda : Ô Envoyé de Dieu ! Que doit dire celui qui lave un mort ? L'Envoyé de Dieu ﷺ répondit : qu'il ne cesse de répéter jusqu'à ce qu'il termine le lavage : « Ô Ton pardon ! Ô Tout-Miséricordieux ! »

Ô Ali ! Ne pars pas seul en voyage car le démon est avec le solitaire et il l'est moins à deux.

Ô Ali ! Lorsque l'homme voyage en solitaire c'est un égaré, lorsqu'ils sont deux ce sont deux égarés, et s'ils sont trois ils constituent un groupe. Lorsque tu voyages ne descends pas dans les vallées car c'est le refuge des fauves et des serpents.

Ô Ali ! Ne prends pas en croupe trois personnes sur une même monture car l'un d'eux est maudit et c'est celui qui est à l'avant.

Ô Ali ! Lorsqu'un enfant te naît, garçon ou fille, prononce *l'adhan* (appel à la prière) dans son oreille droite et *l'iqamat* (l'appel pour se mettre en rang pour la prière) dans son oreille gauche, afin que jamais le démon ne lui nuise.

Ô Ali ! Evite d'avoir des rapports avec ton épouse au cours de la première nuit de l'apparition du croissant lunaire et au cours de la nuit du milieu du mois lunaire car on craint pour ton enfant, s'il est conçu à cette occasion d'être affecté par la démence. Ali lui demanda : Pourquoi Ô Envoyé de Dieu ? Il lui dit : Parce que les djinns s'accouplent souvent avec leurs femelles au cours des nuits du milieu et du début du croissant. D'ailleurs ne vois-tu pas que les déments ont leurs crises à cette époque ?

Ô Ali ! Si tu éprouves une difficulté dis ceci : « Mon Dieu ! Je T'implore au nom de Muhammad et de la famille de Muhammad de me délivrer ! » Et si tu veux entrer dans une ville ou un village, dis au moment où tu l'aperçois : « Mon Dieu ! Je Te demande le meilleur en cette cité et le meilleur en ce que Tu as décrété pour elle et je cherche refuge auprès de Toi contre sa nocivité et contre le mal que Tu as décrété pour elle ! Accorde – moi son bien

et épargne – moi son mal, fais – nous aimer de ses habitants et accorde – nous d'aimer les bons parmi eux !

Ô Ali ! Lorsque tu descends dans une demeure (où tu effectues une halte) dis : « Mon Dieu ! Installe-nous dans une demeure bénie car Tu es le meilleur des hôtes ! » Tu obtiens alors le bien de cette demeure et on t'épargne son mal.

Ô Ali ! Prends garde à la dispute car il n'y a en elle aucune sagesse et la discorde est inévitable.

Ô Ali ! N'entre jamais au hammam sans pagne car celui qui regarde et celui qui est regardé sont maudits.

Ô Ali ! Ne mets pas ton anneau à l'index et au majeur car c'est une pratique du peuple de Loth.

Ô Ali ! Ne mets pas des vêtements teints en rouge et ne dors pas dans un drap c'est la tenue de satan.

Ô Ali ! Ne récite pas le Coran pendant que tu es incliné et pendant que tu es prosterné.

Ô Ali ! Prends garde à la polémique car elle anéantit les œuvres.

Ô Ali ! N'éconduis pas le mendiant même s'il vient vers toi sur un cheval et donne-lui car l'aumône tombe dans la Main de Dieu avant de tomber dans celle du quémandeur.

Ô Ali ! Hâte-toi de faire l'aumône car le malheur n'outrepasse pas l'aumône.

Ô Ali ! Attache-toi au bon caractère car tu atteins grâce à cela le degré de celui qui jeûne et observe les prières nocturnes.

Ô Ali ! Prends garde à l'emportement car le démon est le mieux placé pour attaquer le fils d'Adam lorsqu'il s'emporte.

Ô Ali ! Prends garde à la plaisanterie car elle dissipe la splendeur du fils d'Adam et sa vigueur.

Ô Ali ! Récite la sourate le culte pur (*qul huwa allahu ahad*) car elle met un terme à la pauvreté. Et prends garde à l'usure car elle comporte six fléaux, trois dans le bas-monde et trois dans la Vie Future. Pour ce qui est du bas-monde, elle hâte l'anéantissement, chasse la richesse et anéantit les subsistances. Pour ce qui est de la Vie Future, c'est le terrible interrogatoire en rendant les comptes, le courroux du Seigneur des seigneurs – qu'Il soit exalté et magnifié – et l'éternel séjour en enfer.

Ô Ali ! Lorsque tu entres chez toi, salue les gens de ta maison et le bien s'accroîtra en ta demeure.

Ô Ali ! Aime les pauvres et les nécessiteux, et Dieu t'aimera. Et ne les pourchasse pas, afin qu'au jour de la résurrection tu ne sois pas pourchassé par les anges.

Ô Ali ! Attache-toi à faire l'aumône car elle te soustrait au malheur.

Ô Ali ! Dépense avec largesse en faveur des gens de ta famille et ne crains pas la rétention de la part du Maître du trône.

Ô Ali ! Lorsque tu t'installes sur le dos d'une monture dis ceci : « Louange à Dieu qui nous a honorés, guidés à l'Islam et comblés par Muhammad ﷺ et louange à « **Celui qui a mis cela à notre disposition alors que nous n'aurions pu nous-mêmes le soumettre. Certes nous retournerons à notre Seigneur !** » (Coran, 4/13-14).

Ô Ali ! Ne t'emporte pas lorsqu'on te dit : « crains Dieu ! » Ceci afin que cela ne te fasse pas mal au jour de la résurrection.

Ô Ali ! Dieu s'étonne de Son serviteur lorsqu'il dit : « Mon Dieu, pardonne-moi, car il n'y a que Toi qui pardonne les péchés. » Dieu dit alors : « Ô Mes anges ! Mon serviteur untel a su qu'il n'y a que Moi qui pardonne les péchés. Soyez témoins que je lui ai pardonné ».

Ô Ali ! Lorsque tu mets un habit neuf dis : « Au Nom de Dieu et louange à Dieu qui m'a vêtu avec ce qui me permet de couvrir ma nudité et d'être indépendant par rapport aux gens ! » A peine l'habit arrive aux genoux que déjà Il te pardonne.

Ô Ali ! Celui qui revêt un habit neuf et fait vêtir un pauvre, un orphelin, un homme nu ou un nécessiteux sera dans le voisinage de Dieu, sous Son égide et sous Sa protection tant qu'il portera une fibre de cet habit.

Ô Ali ! En entrant au marché, dis : « Au nom de Dieu et par Dieu, je témoigne qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son messenger ! » Dieu – qu'Il soit exalté – dira alors : « Mon serviteur m'a mentionné pendant que les gens étaient insouciantes. Soyez témoins que Je lui ai pardonné. » Ô Ali ! Dieu s'étonne de celui qui Le mentionne dans les marchés. Ô Ali ! Lorsque tu entres dans la mosquée dit : Au Nom de Dieu et que la Paix soit sur l'Envoyé de Dieu ! Mon Dieu ! Ouvre pour moi les portes de Ta miséricorde, et lorsque tu sors dis : Au Nom de Dieu et que la Grâce soit sur l'Envoyé de Dieu ! Mon Dieu ! Ouvre pour moi les portes de Tes faveurs ! Ô Ali ! Lorsque tu entends le *mu'adhin* (le muezzin) répète comme lui et on inscrira en ta faveur autant de rétribution que lui. Ô Ali ! Lorsque tu termines tes ablutions mineures (*wudhu'*) dis : Je témoigne qu'il n'y a de dieu que Dieu et je témoigne que Muhammad est l'Envoyé de Dieu. Mon Dieu ! Fais que je sois parmi les repentants, fais que je sois parmi ceux qui se purifient ! Tu quitteras tes péchés et tu deviendras comme au jour où ta mère t'a mis au monde et on ouvrira pour toi les huit portes du Paradis et on dira : Entre par celle que tu veux !

Ô Ali ! Lorsque tu termines ton repas dis : « Louange à Dieu qui nous a nourris, abreuvés et a fait de nous des musulmans ! »

Ô Ali ! Lorsque tu bois de l'eau dis : « Louange à Dieu qui nous a abreuvé d'une eau qu'Il a rendue douce et agréable par Sa grâce et ne l'a pas rendue amère et saumâtre à cause de nos péchés ! » On t'inscrira comme un homme reconnaissant qui rend grâce.

Ô Ali ! Prends garde au mensonge car le mensonge noircit le visage. L'homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès de Dieu comme menteur, et il ne cesse de dire la vérité jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès de Dieu comme un véridique. Or le mensonge côtoie la croyance.

Ô Ali ! Ne médis de personne car la médisance fait rompre le jeûne du jeûneur. D'ailleurs la chair de celui qui médit des gens sera mangée au jour de la résurrection.

Ô Ali ! Prends garde à la calomnie car le calomniateur n'entre pas au paradis.

Ô Ali ! Ne jure pas par Dieu ni en mentant ni en disant la vérité.

Ô Ali ! « **Ne faites pas de Dieu la référence obligée de vos serments** » (Coran 2/224) car Dieu ne fait pas miséricorde et ne loue pas celui qui jure par Dieu en mentant.

Ô Ali ! Garde ta langue et habitue-la au bien car rien n'est plus menaçant pour le serviteur au jour de la résurrection que sa langue.

Ô Ali ! Prends garde à la querelle car elle ne génère que des remords.

Ô Ali ! Prends garde à la cupidité car elle a chassé ton père [Adam] du Paradis.

Ô Ali ! Prends garde à l'envie car elle consume les bonnes actions comme le feu consume le bois.

Ô Ali ! Malheur à celui qui ment pour faire rire les gens. Malheur à lui, malheur à lui.

Ô Ali ! Use régulièrement du *siwak* (cure-dent) car c'est un moyen de purification de la bouche, une source d'agrément du Seigneur – qu'Il soit exalté – et une brillance pour les dents.

Ô Ali ! Cure-toi les dents car rien n'est plus détestable pour les anges que de voir les restes de nourriture sur les dents du serviteur.



Ali ﷺ ajoute ceci : j'ai dit : Ô Envoyé de Dieu ! Indique-moi au sujet de la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté - : « **Adam reçut alors des paroles (grâce auxquelles) Dieu accepta son repentir** » (Coran, 2/37), quelles sont ces paroles ? Le Prophète ﷺ lui dit : « Dieu – qu'Il soit exalté – a fait descendre Adam – que la paix soit sur lui – en Inde, Eve à Djedda, le serpent à Ispahan et Iblis à Bayssan. Or, dans le Paradis, il n'y avait pas de créatures plus belles que le serpent et le paon. Le serpent avait des pieds comme ceux du chameau. Lorsque Iblis – que Dieu le maudisse – entra à l'intérieur du serpent, il tenta Adam ﷺ et le trompa. Dieu – qu'Il soit exalté – se courrouça contre le serpent et le priva de ses pattes en lui disant : J'ai placé tes subsistances dans le sable et Je t'ai privé de tes pattes, puisse Dieu ne faire miséricorde à celui qui te fait miséricorde ! De même Dieu – qu'Il soit exalté – se courrouça contre le paon et défigura ses pattes parce qu'il était le guide d'Iblis sur l'arbre. Adam ﷺ resta donc cent ans sur la terre de l'Inde sans lever sa tête vers le ciel, pleurant sa faute en demeurant assis dans la tristesse.

Dieu – qu'Il soit exalté – lui envoya alors Gabriel – que La Paix soit lui -. Il lui dit :

- Que la paix soit avec toi Ô Adam ! Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – te salue et te dit : Ne t'ai-Je pas créé de Ma main, n'ai-Je pas soufflé en toi de Mon esprit, n'ai-Je pas fait prosterner Mes anges, ne t'ai-Je pas donné Ma servante Eve comme épouse ? Pourquoi ces pleurs ?

Adam ﷺ répondit :

- Ô Gabriel ! Comment ne pas pleurer alors que j'ai été expulsé du voisinage de mon Seigneur ?

Gabriel ﷺ dit alors :

- Ô Adam ! Répète les paroles suivantes, Dieu – qu'Il soit exalté – pardonnera ta faute et agréera ta repentance.

Adam ﷺ lui demanda :

- Lesquelles ?

Il répondit :

- Dis ceci : Mon Dieu ! Je T'implore au nom de Muhammad et de la Famille de Mohammad ! Gloire à Toi et louange à Toi ! J'ai commis une faute et je me suis fait du tort à moi-même, pardonne-moi ! Il n'y a que Toi qui pardonnes les péchés ; Fais-moi miséricorde, Tu es le Meilleur des miséricordieux. Gloire à Toi mon Dieu et louange à Toi ! Il n'y a de Dieu que Toi ! J'ai commis un péché et je me suis fait du tort à moi-même, accorde-moi la repentance car Tu es Celui qui aime agréer la repentance, le Très-Miséricordieux ! Gloire à Toi mon Dieu et louange à Toi ! Il n'y a de Dieu que Toi ! J'ai commis un péché et je me suis fait du tort à moi-même, accorde-moi la repentance car Tu es celui qui aime agréer la repentance, Le Très-Miséricordieux ! Gloire à Toi mon Dieu et louange à Toi ! Il n'y a de Dieu que Toi ! J'ai commis un péché et je me suis fait du tort à moi-même, pardonne-moi car Tu es le Meilleur pardonnant ! Voilà ces Paroles ».



Ô Ali ! Je t'interdit les serpents des maisons sauf *al-aftas* (celui qui est amputé) et *al-abtar* (le camard/qui a le nez plat).

Ô Ali ! Si tu vois un serpent dans ton bivouac menace-le trois fois et s'il revient à la quatrième tue-le !

Ô Ali ! Si tu vois un serpent sur la route tue-le car j'ai exigé des démons qu'ils n'apparaissent pas sur les chemins sous la forme de serpents. Aussi, celui qui le fait s'expose à la liquidation.

Ô Ali ! Quatre défauts relèvent de la damnation : la rigidité de l'œil, l'endurcissement du cœur, l'espoir démesuré et l'amour du bas-monde.

Ô Ali ! Je t'interdits quatre défauts très graves : l'envie, la cupidité, la colère et le mensonge.

Ô Ali ! Veux-tu que je t'indique le pire des hommes ? J'ai dit : Certes oui, Ô Envoyé de Dieu ! Il m'a dit : C'est celui qui mange seul, refuse d'aider et frappe son esclave. Veux-tu que je t'indique le pire d'entre ces gens ? J'ai dit : Certes oui, Ô Envoyé de Dieu ! Il a dit : Celui dont on n'espère pas de bien et dont on redoute le mal.

Ô Ali ! Lorsque tu pries sur un défunt dis : Mon Dieu ! Celui-ci est Ton serviteur, le fils de Ton serviteur et de Ta servante, Ton jugement s'impose à lui. Tu l'as créé alors qu'il n'était rien. Il descend auprès de toi et Tu es le meilleur des hôtes. Mon dieu : Apprends-lui sa preuve, fais-le rejoindre son Prophète ﷺ et raffermis-le par les paroles fermes car il est indigent par rapport à Toi, quant à Toi, Tu Te passes de lui ! Il témoignait qu'il n'y a de Dieu que Toi, aussi pardonne-lui, fais-lui miséricorde, ne nous prive pas de sa récompense et ne nous éprouve pas après lui ! Mon Dieu s'il était pur, confirme-le et s'il est pécheur, pardonne-lui !

Ô Ali ! Lorsque tu pries sur une défunte dis ceci : Mon Dieu ! C'est Toi qui l'as créée ; c'est Toi qui lui as donné de vivre ; c'est Toi qui l'as fait mourir. Tu connais son secret et ce qu'elle manifeste. Nous sommes venus à Toi comme intercesseurs en sa faveur. Aussi, pardonne à cette femme et fais-lui miséricorde, ne nous prive pas de sa rétribution et ne nous éprouve pas après elle !

Lorsque tu prie sur un enfant défunt dis ceci : Mon Dieu ! Fais qu'il soit pour ses parents un devancier, fais qu'il soit pour eux une épargne, fait qu'il soit pour eux une direction, fais qu'il soit pour eux une lumière, fais qu'il soit pour eux une récompense, accorde le paradis à ses parents, ne les prive pas de sa récompense et ne les éprouve pas après sa disparition !

Ô Ali ! Lorsque tu fais tes ablutions mineures dis ceci : Mon Dieu ! Je Te demande le parachèvement de mes ablutions mineures et le parachèvement de Ton pardon et de Ton agrément !

Ô Ali ! Lorsque le serviteur croyant atteint l'âge de quarante ans, Dieu l'assure contre la folie, la lèpre et la gale ; lorsqu'il atteint l'âge de soixante ans, il est dans l'empressement, et après soixante dans la régression, et Dieu lui accorde la conversion dans ce qu'il veut ; lorsqu'il atteint l'âge de soixante-dix ans, il est aimé par les habitants des cieux et les bons parmi les habitants de la terre ; lorsqu'il atteint l'âge de quatre-vingt ans on inscrit pour lui ses bonnes actions et on efface ses mauvaises actions ; lorsqu'il atteint l'âge de quatre-vingt dix ans, Dieu lui pardonne ses péchés antérieurs et ultérieurs, et lorsqu'il atteint l'âge de cent ans Dieu inscrit son nom dans le ciel comme suit : c'est le prisonnier de Dieu dans Sa terre et il devient le commensal de Dieu – qu'Il soit exalté -.

Ô Ali ! Retiens ma recommandation ! Retiens ma recommandation ! Tu es dans la vérité et la vérité est avec toi !

Recommandation 41

[Des recommandations prophétiques Muhammadiennes à Abu Hurayra ¹]

Ce sont des recommandations faites par l'Envoyé de Dieu  à Abu Hurayra  :

L'envoyé de Dieu  a dit à Abu Hurayra :

Ô Abu Hurayra, lorsque tu fais tes ablutions mineures (*wudhu*), dit : « Au nom de Dieu et louange à Dieu ! » Car tes anges gardiens ne cessent d'inscrire des bonnes actions en ta faveur jusqu'à ce que tu termines tes ablutions.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu manges un bon repas, dis : « Au nom de Dieu et louange à Dieu ! » Car tes anges gardiens ne cessent d'inscrire les bonnes actions en ta faveur jusqu'à ce que tu finisses.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu retrouves ta femme dis : « Au nom de Dieu et louange à Dieu ! » Car tes anges gardiens ne cessent d'inscrire des bonnes actions en ta faveur jusqu'à ce que tu te purifies de l'impureté majeure en te lavant. Puis, lorsque tu te laves de cette impureté majeure, on te pardonne tes péchés.

Ô Abu Hurayra ! Si ton épouse conçoit un enfant à cette occasion, on inscrira pour toi des bonnes actions égales au nombre des descendants de cet enfant jusqu'à la disparition du dernier d'entre eux.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu montes un animal, dis : « Au Nom de Dieu et louange à Dieu ! » On t'inscrira parmi les dévots jusqu'à ce que tu en descendes.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu montes sur un navire, dis : « Au nom de Dieu et louange à Dieu ! » On t'inscrira parmi les dévots jusqu'à ce que tu le quittes.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu portes un habit neuf, dis : « Au nom de Dieu et louange à Dieu ! » On inscrira en ta faveur dix bonnes actions pour chaque fibre de ce vêtement.

Ô Abu Hurayra ! Ne crains pas ce que possède ta droite, car, si tu meurs en cet état, tu seras favorisé auprès de Dieu.

Ô Abu Hurayra ! Ne quitte ton épouse qu'à l'intérieur de sa pièce, ne la brutalise pas et ne lui fais pas de reproches sauf en ce qui concerne sa foi. Si tu te comportes ainsi, tu marcheras dans les chemins du bas-monde en étant un affranchi du feu de la part de Dieu.

Ô Abu Hurayra ! Endure les gênes de celui qui est plus grand que toi, de celui qui est plus petit que toi, de celui qui est meilleur que toi et de celui qui est pire que toi. Si tu es ainsi, Dieu sera fier de toi. Et celui dont Dieu est fier de lui devant les anges viendra au jour de la résurrection rassuré contre tous les maux.

Ô Abu Hurayra ! Si tu es un prince, vizir, ou conseiller d'un prince, n'outrepasse pas ma conduite et ma *sunna*. Car tout homme, prince, vizir, ou conseiller ou proche d'un prince, qui se démarque de ma conduite et de ma *sunna*, viendra, au jour de la résurrection, avec le feu que le brûle de partout.

Ô Abu Hurayra ! Une heure passée à accomplir la justice vaut mieux que soixante ans d'adoration passés le jour dans le jeûne et la nuit en prière.

Ô Abu Hurayra ! Dis aux croyants qui ont commis des péchés mineurs et majeurs, qu'aucun d'eux ne doit mourir dans l'obstination à les commettre, car celui qui rencontre son Seigneur – qu'il soit exalté et magnifié – dans cet état en étant obstiné à les commettre, le châtiment encouru pour les péchés mineurs est semblable à l'obstiné qui rencontre Dieu avec des péchés majeurs.

¹ La version arabe de cette recommandation 41 : partie 3 du pdf « Ibn Arabi - *Al Futuhat Al Makiyya* », p.937 (ou page 3029 à 3032 du document original).

Ô Abu Hurayra ! Il est préférable pour toi de rencontrer Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – avec un péché grave dont tu as tiré un profit pour toi que de Le rencontrer comme un homme qui a retenu par cœur un verset du Livre de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – puis qui l'a oublié.

Ô Abu Hurayra ! Ne maudits pas les gouvernants, car Dieu a jeté dans la géhenne une communauté pour avoir maudit ses gouvernants.

Ô Abu Hurayra ! N'insulte aucune chose sauf le démon, car si tu meurs dans cet état, tu seras salué par tous les envoyés de Dieu – qu'Il soit exalté -, les prophètes de Dieu – qu'Il soit exalté – et les croyants, jusqu'à ce que tu traverses (le pont) pour le paradis.

Ô Abu Hurayra ! N'insulte pas celui qui t'a fait du tort ; tu recevras une récompense multiple.

Ô Abu Hurayra ! Rassasie l'orphelin et la veuve et sois pour l'orphelin comme un père compatissant et pour la veuve comme un époux affectueux, tu recevras pour chacun de tes souffles en ce bas-monde un palais au paradis ; chaque palais étant meilleur que le bas-monde et ce qu'il contient.

Ô Abu Hurayra ! Marche dans l'obscurité de la nuit vers les mosquée de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié -, tu recevras autant de bonnes actions que le poids de toute chose sur laquelle tu mets ton pied parmi ce que tu aimes et ce que tu détestes et ce jusqu'à la septième terre inférieure.

Ô Abu Hurayra ! Que ton refuge soit les mosquées, le *hajj* (grand pèlerinage), la *'umra* (le petit pèlerinage) et le combat sur le chemin de Dieu. Si tu meurs en cet état, Dieu sera ton réconfort dans la tombe et sur le *sirat* au jour de la résurrection et Il te parlera dans le paradis.

Ô Abu Hurayra ! Ne chasse pas le mendiant afin que les anges ne te chassent pas au jour de la résurrection !

Ô Abu Hurayra ! Ne t'emporte pas si on te dit : « Crains Dieu ! » Car si tu envisages alors de commettre une mauvaise action, le châtement de ton péché sera le Feu.

Ô Abu Hurayra ! Celui à qui on dit : « Crains Dieu ! » Et qui s'emporte, on l'amènera au jour de la résurrection et on le mettra dans une position où chaque ange qui passe devant lui ne manquera pas de lui demander : est-ce toi celui à qui on disait : « Crains Dieu ! » et qui à cause de cela s'emportait ? Cela lui fera mal. Evite donc les désagréments du jour de la résurrection (ou le fait de me faire mal – le doute provient du transmetteur).

Ô Abu Hurayra ! Sois bon avec celui dont Dieu t'a confié la charge, car celui qui fait mal à celui qui est à sa charge sera guetté par lui sur le *sirat* où il s'agrippera à lui pour réclamer justice contre lui. En effet, bien des croyants seront renvoyés dès le *sirat* pour répondre de leurs forfaits.

Ô Abu Hurayra ! Tout croyant doit prier au fond de la nuit ne serait-ce que le temps de traire une chèvre. Car à celui qui prie au fond de lui en voulant par là contenter son Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié – Dieu sera satisfait de lui et comblera ses besoins en ce bas-monde et dans la vie future. Abu Hurayra ajoute ceci : j'ai dit : Ô Envoyé de Dieu ! Quel est le moment de la nuit où la prière est la meilleure ? Il m'a répondu : c'est le milieu de la nuit.

Ô Abu Hurayra ! Si tu peux rencontrer Dieu le dos soulagé des réclamations des musulmans quant à leur sang, leurs biens et leurs affaires, fais-le donc car tu seras parmi les rapprochés. Ne prend donc aucun être parmi les créatures de Dieu comme cible pour que Dieu ne te transforme pas au jour de la résurrection en une cible pour les flammes de la géhenne. Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu te rappelles de la géhenne, cherche refuge auprès de Dieu contre elle. Que ton cœur et ton âme pleurent et que ta peau se hérissent à son souvenir ! Alors Dieu te protégera d'elle.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu aspiras au paradis, demande à Dieu de t'y accorder ta part et ta résidence. Que ton cœur aspire avec nostalgie au Paradis et que tes yeux versent des

larmes en croyant fermement à son existence ! Alors Dieu te l'accordera et ne t'éconduira pas.

Ô Abu Hurayra ! Si, tu ne veux pas me quitter au jour de la résurrection jusqu'à ce tu entres en ma compagnie au paradis, aime-moi d'un amour qui me fasse me souvenir de toi. Et sache que si tu m'aimes, tu n'abandonneras plus trois choses : se conformer à ma conduite, aspirer ardemment à moi et beaucoup invoquer la Grâce divine sur moi (Abu Hurayra ajoute ici : j'en fus très réjoui). Agrée ce que Dieu t'a alloué, car celui qui quitte le bas-monde en étant satisfait de ce que Dieu lui a alloué, il le quitte en bénéficiant de l'agrément de Dieu. Or celui qui bénéficie de l'agrément de Dieu est voué au Paradis.

Ô Abu Hurayra ! Recommande le bien et interdit le répréhensible. Abu Hurayra demanda : Comment dois-je recommander le bien et interdire le répréhensible ? Il lui dit : Enseigne le bien aux gens et instruit-les en ce sens, et lorsque tu vois celui qui commet des désobéissances envers Dieu – qu'Il soit exalté – ne crains pas son fouet et son épée, car il ne t'est pas permis de le quitter sans lui avoir dit : « Crains Dieu ! »

Ô Abu Hurayra ! Apprends le Coran et enseigne-le aux gens jusqu'à ce que la mort te gagne en cet état. Car si tu es ainsi, les anges viendront dans ta tombe comme les croyants qui visitent la Maison de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – et prieront sur toi et demanderont pardon pour toi jusqu'au Jour de la Résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Accueille les musulmans avec un visage souriant en serrant leurs mains. Si tu peux être ainsi partout où tu te trouves, les anges, en plus de tes gardiens, seront avec toi pour demander pardon en ta faveur et pour prier sur toi. Et sache que celui qui quitte le bas-monde pendant que les anges demandent en sa faveur, Dieu lui pardonnera.

Ô Abu Hurayra ! Si tu veux qu'on répande sur toi les éloges en ce bas-monde et dans la vie future, empêche ta langue de médire des gens car Dieu fait triompher dans le bas monde et la vie future celui qui ne médit pas des gens. S'agissant de son triomphe dans le bas-monde, c'est qu'aucun ne lui porte atteinte sans qu'il soit démenti par les anges. Pour ce qui est de son triomphe dans la vie future, c'est l'absolution de la part de Dieu de ses forfaits et l'agrément de ses meilleures actions.

Ô Abu Hurayra ! Pars de bonne heure en empruntant le chemin de Dieu et Il déploiera pour toi les subsistances.

Ô Abu Hurayra ! Entretien les liens de parenté et tu recevras tes subsistances par où tu ne les attends pas. Et rends-toi en pèlerinage à la Maison de Dieu. Dieu pardonnera les péchés avec lesquels tu es venu jusqu'en terre sainte.

Ô Abu Hurayra ! Affranchis les esclaves, Dieu affranchira pour chaque membre de ces esclaves l'un de tes membres, de plus, tu bénéficieras de multiples degrés dans cette action.

Ô Abu Hurayra ! Rassasie l'affamé, tu obtiendras autant que l'ensemble des rétributions de ses bonnes actions et de celles de sa descendance sans rien encourir de leurs méfaits.

Ô Abu Hurayra ! Ne méprise rien du bien que tu fais, même lorsque tu vides ton sceau dans le récipient de celui qui cherche l'eau, car cela relève des qualités du bien. Or le bien est tout entier magnifique et le moindre de ses actes rapporte le paradis comme rétribution.

Ô Abu Hurayra ! Ordonne aux tiens d'observer la prière et Dieu te procurera tes subsistances par où tu ne les attends pas, et le démon n'aura aucun accès ni aucun passage dans ta demeure.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque ton frère éternue, fais-lui les souhaits qui conviennent en lui disant : « Que Dieu te fasse miséricorde ! » On inscrira alors vingt bonnes actions en ta faveur. Abu Hurayra ajoute : J'ai dit Ô Envoyé de Dieu ! Par mon père et ma mère qui me sont moins chers que toi ! Comment cela ? Il m'a dit : Lorsque tu dis : « Que Dieu te prenne en miséricorde », on inscrit pour toi dix bonnes actions, et lorsqu'il te répond : Que te guide, on inscrit pour toi dix bonnes actions.

Ô Abu Hurayra ! Implore le pardon en faveur des musulmans, des musulmanes, des croyants et des croyantes, ainsi seront-ils tous intercesseurs en ta faveur et tu obtiendras autant que leurs rétributions sans que pour autant, ils ne perdent rien de leurs propres récompenses.

Ô Abu Hurayra ! Si tu veux être un juste auprès de Dieu, crois dans tous les messagers et les prophètes de Dieu et dans Ses livres.

Ô Abu Hurayra ! Si tu veux interdire au feu de toucher ton corps, répète ceci matin et soir : « Il n'y a de dieu que Dieu, l'Unique qui n'a nul associé. Il n'y a de dieu que Dieu Le Roi qui est loué. Il n'y a de dieu que Dieu et Dieu est le Plus Grand. Il n'y a de dieu que Dieu et il n'y a de force et de puissance que par Dieu. »

Ô Abu Hurayra ! Tu n'as pas le droit d'accéder auprès de celui qui agonise, même si c'est un prophète, sans l'aider à répéter la profession de foi : Il n'y a de Dieu que Dieu.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui aide un agonisant à répéter : « Il n'y a de dieu que Dieu l'Unique qui n'a nul associé », obtiendra autant que toutes les bonnes actions de cet homme si celui-ci la répète, et s'il ne la répète pas, il obtiendra en récompense l'équivalent de l'affranchissement d'une âme humaine pour avoir dit : « Il n'y a de dieu que Dieu. »

Ô Abu Hurayra ! Aide les morts¹ à répéter : « Il n'y a de dieu que Dieu, mon seigneur pardonne moi ! » Car cette formule anéantit les péchés. Abou hurayra rajoute : « Ô Envoyé de Dieu ! Ceci est pour les morts, qu'en est-il pour les vivants ? Il m'a dit : Elle les anéantit davantage encore. L'envoyé de Dieu ﷺ répéta cela plus de vingt fois en me disant : Elle les anéantit davantage encore !

Ô Abu Hurayra ! Si tu peux observer une prière de deux *rak'ât* chaque fois que tombe la pluie, tu recevras autant de bonnes actions que le nombre de gouttes tombées à cette occasion, ajoutées au nombre de feuilles qui pousseront à la suite de cette pluie.

Ô Abu Hurayra ! Offre de l'eau, car chaque fois qu'un homme s'ablutionne avec, tu obtiendras autant que ses bonnes actions sans qu'il n'en perde aucune.

Ô Abu Hurayra ! Ne sais-tu pas qu'on a fait perdre à un homme (ses bonnes œuvres) pour avoir coupé des herbes qu'une (bête) était venue manger ?

Ô Abu Hurayra ! Adresse aux gens de belles paroles, et tu triompheras au Jour de la Résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Visite le nécessiteux, qu'il soit impie ou musulman. Car lorsque tu visites le nécessiteux impie, Dieu te fait miséricorde. Quant à ta rétribution lorsque tu visites le musulman nécessiteux, je ne peux la décrire.

Ô Abu Hurayra ! Si tu vis des biens de ton père, de ta mère ou de tes enfants, ne fais pas l'aumône avec sans leur permission.

Ô Abu Hurayra ! Ne donne rien en aumône des biens de ta femme sauf ceux qu'elle te donne sans que tu ne les lui aies demandés. Ceci correspond à la Parole divine : « **Si elles vous en abandonnent une part de bonne grâce, mangez-en en toute quiétude sans redouter les conséquences** » (Coran, 4/4).

Ô Abu Hurayra ! Dis aux femmes qu'il ne leur est pas permis de donner quelque chose des maisons de leurs époux comme aumône, sauf des produits frais dont elles redoutent la corruption lorsque leur mari est absent.

Ô Abu Hurayra ! Enseigne aux gens de ma *sunna* et tu auras, au Jour de la Résurrection, une lumière éclatante que t'envieront les premiers et les derniers.

¹ Car leur esprit survit et entend tout ce qu'on leur dit, jusqu'à leur entrée dans la tombe (dans le *barzakh*).

Ô Abu Hurayra ! Sois un muezzin et un imam. En effet lorsque tu élèves ta voix en faisant l'appel à la prière, Dieu élève ta voix jusqu'à ce quelle atteigne le Trône et ta voix ne passe pas près d'une chose sans que tu reçoives dix bonnes actions. Et si tu es imam, tu auras autant que le nombre de ceux qui ont prié derrière toi comme rétribution de leur prière sans qu'ils ne perdent rien de leur propre récompense, sauf si tu es un imam traître. Abu Hurayra ajoute à ce propos : j'ai demandé : Ô Envoyé de Dieu ! Comment l'imam pouvait-il être traître ? Il a dit : lorsqu'au cours de cette prière tu te réserves les invocations en en excluant ceux qui prient derrière toi, tu les trahis.

Ô Abu Hurayra ! Ne donne pas plus de trois coups en pratiquant l'éducation, car si tu en donnes plus, cela relèvera de la loi du talion au Jour de la résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Corrige les petits dans ta maison avec ta langue en leur ordonnant de se purifier et de prier. Lorsqu'ils atteignent dix ans, frappe et ne dépasse pas trois coups.

Ô Abu Hurayra ! Honore le voyageur et accueille-le chez toi : les anges t'accompagneront jusqu'au *sirat*. Ô Abu Hurayra ! Fréquente les pauvres et assieds-toi en leur compagnie, car la miséricorde divine ne les quitte pas même le temps d'un clin d'œil.

Ô Abu Hurayra ! Ne nuis pas aux musulmans dans leur chemin car celui qui nuit aux musulmans dans leur chemin est déprécié par tous les musulmans et les anges.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu passes près de quelque chose qui gêne sur le chemin, couvre le avec du sable, et Dieu te couvrira¹ au Jour de la Résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu guides un aveugle, prends sa main gauche avec droite car c'est une aumône de ta part.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui marche un mile en guidant un aveugle aura dix bonnes actions pour chaque empan.

Ô Abu Hurayra ! Ecoute le sourd qui te demande un bien et Dieu te fera entendre ce qui te réjouira au Jour de la résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Guide l'égaré et les anges te guideront vers les meilleurs stations au Jour de la Résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Ne guide personne vers quelque chose en dehors des limites tracées par Dieu, car si tu le fais et que cette personne agit selon ce que tu lui as conseillé, tu encours autant de péchés qu'elle.

Ô Abu Hurayra ! Guide les serviteurs de Dieu vers les mosquées de Dieu, vers la terre sainte et vers ma tombe, et tu seras rétribué autant qu'eux sans qu'ils ne perdent rien de leurs propres rétributions.

Ô Abu Hurayra ! Informe les femmes qu'elles ne sont pas obligées de visiter ma tombe, mais qu'elles ne doivent se rendre en pèlerinage à la Maison sacrée de Dieu que si elles sont accompagnées par un proche. Abu Hurayra ajoute à ce propos : j'ai demandé : Ô Envoyé de Dieu ! Même si c'est une femme qui ressemble à une datte sèche ? Il a dit : Même si c'est une femme qui ressemble à une datte sèche.

Ô Abu Hurayra ! Si tu peux te soustraire au pouvoir et l'autorité morale de tout homme injuste, voilà ce que j'aime pour toi.

Ô Abu Hurayra ! Qu'aucun de tes princes ne soit autre qu'un prince juste et équitable, comme tu l'es toi-même, car si tu appliques toi-même la justice et que lui se montre injuste, tu es son associé dans la faute sans être son associé dans la sanction.

Ô Abu Hurayra ! Si tu as des biens pour lesquels il faut s'acquitter de l'aumône légale, fais-le. Si ces biens sont affectés par un fléau et que tu sois acquitté d'une seule de leur *zakat* (impôt purificateur) cela suffirait jusqu'au Jour de la Résurrection.

¹ Dieu te protégera de Son ombre contre l'astre brûlant.

Voilà ce que je t'ordonne : Ô Abu Hurayra ! Si tu te trouves seul avec un juif, un chrétien ou un mazdéen, ne le quitte pas avant de l'avoir appelé à l'Islam.

Ô Abu Hurayra ! N'engage de polémique avec aucun d'eux, car il arrive qu'il t'apporte quelque chose de la Révélation et que tu le démentes ou que tu apportes quelque chose qu'il dément lui-même. Ton discours doit se limiter à ceci : tu les appelles à l'Islam. Ceci correspond à la Parole divine : « **Et discute avec eux avec beaucoup de tact** » (Coran, 16/125). Voilà ce qui constitue l'appel à l'Islam.

Ô Abu Hurayra ! Prie en tant qu'imam ou derrière l'imam dans un seul vêtement s'il est non transparent.

Ô Abu Hurayra ! Veux-tu que ta rétribution soit comme celle des martyrs de la bataille de Badr ? Regarde un homme musulman qui n'a pas de vêtement pour le porter au cours de la prière en commun du vendredi. Prête ton vêtement à cet homme ou offre-lui cet habit.

Ô Abu Hurayra ! Tu ne veux pas entendre le pétilllement du feu et ne pas t'exposer à ses flammes ? Alors, secours celui qui te le demande, qu'il s'agisse d'une victime d'un incendie, d'un vol, d'une inondation, d'une noyade ou d'un éboulement.

Ô Abu Hurayra ! Soulage les éprouvés et les affligés, et tu éviteras les afflictions du Jour de la Résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Va vers ton créancier avec son dû, et les anges t'accompagneront en invoquant la grâce en ta faveur.

Ô Abu Hurayra ! L'homme dont Dieu sait qu'il veut s'acquitter de sa dette, Dieu le pourvoit par là où il ne s'attend pas et lui permet de s'acquitter de sa dette de son vivant ou après sa mort.

Ô Abu Hurayra ! Pour celui qui gagne des biens licites – dont il s'acquitte de l'aumône légale afférente – et qui les laisse en héritage pour ses descendants, il aura pour les bonnes actions faites par ses descendants, en usant de ces biens, autant qu'eux pour ce qui est de la récompense, sans qu'ils ne perdent rien de leur rétribution.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui diffame un homme marié ou une femme marié sera retenu au Jour de la Résurrection dans une vallée appelé *wadi khabal* jusqu'à ce qu'il apporte la preuve qui confirme ses dires. Abu Hurayra ! demanda : Qu'est-ce que le *wadi khabal* ? Il lui dit : C'est un fleuve dans la Gehenne qui charrie les purulences et le vomis des habitants de l'enfer.

Ô Abu Hurayra ! Pour celui qui meurt en laissant une dette et qui laisse de quoi l'acquitter mais que ses héritiers le nient parce qu'ils n'ont pas de preuves à ce sujet et si Dieu ne sait pas que cet homme veut régler cette dette, elle sera amputée de ses bonnes actions au Jour de la résurrection.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui est tué en combattant dans le chemin de Dieu se verra pardonner tous ses péchés sauf une dette ou une diffamation d'une femme ou d'un homme mariés !

Ô Abu Hurayra ! Tout péché sera un tourment au Jour de la Résurrection. Bien des péchés auront une vague de tourment et biens d'autres auront des vagues de tourments. Mais aucun péché n'est plus pesant avec ses vagues pour le musulman comme le préjudice du sang ou des biens ou de l'honneur.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui commet cela doit se repentir à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – avant sa mort, se soumettre et implorer, s'il ne peut pas réparer ce préjudice, et il reviendra à Dieu de contenter ses adversaires au Jour de la Résurrection en les comblant comme Il veut.

Ô Abu Hurayra ! Si quelqu'un te fait du tort, ne te plains pas de lui, ne le dénonce pas aux gens et ne leur fait pas connaître son comportement, autrement tu seras semblable à lui.

Ô Abu Hurayra ! Celui qui pardonne un tort, petit ou grand, sa récompense incombe à Dieu, et celui dont la récompense incombe à Dieu fait partie des rapprochés qui entrent au paradis sans difficulté.

Ô Abu Hurayra ! N'effraye aucunes des créatures de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – afin que les anges de Dieu ne t'effrayent pas dans la vie future.

Ô Abu Hurayra ! Veux-tu avoir sur toi la miséricorde de Dieu, que tu sois vivant, mort, enterré et ressuscité ? Alors lève-toi la nuit et prie en recherchant par là l'agrément de Dieu. Ensuite, ordonne aux tiens de prier et de te réveiller lorsqu'ils terminent. Si tu passes ainsi trois heures du jour et trois heures de la nuit, alors qu'il y a dans ta maison celui qui adore Dieu, Dieu t'accordera autant.

Ô Abu Hurayra ! Pries en tous coins de ta demeure, et la lumière de ta maison céleste sera comme la lumière des astres pour les habitants du bas-monde.

Ô Abu Hurayra ! Apporte ton déjeuner et ton dîner à tes proches dans le besoin, et tu obtiendras une grande part de tout le bien que Dieu partage entre Ses amis et Ses bien-aimés en ce bas-monde et dans la vie future.

Ô Abu Hurayra ! Fais miséricorde à toutes les créatures de Dieu, et Dieu te fera miséricorde au Jour de la Résurrection en te soustrayant au feu.

Abu Hurayra dit alors :

- Ô Envoyé de Dieu, je fais miséricorde aux mouches qui tombent dans l'eau.

L'Envoyé de Dieu ﷺ lui dit :

- Puisse Dieu te faire miséricorde, puisse Dieu te faire miséricorde, puisse Dieu te faire miséricorde !

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu subis une épreuve, accepte ce que Dieu te donne afin qu'Il sache que, pour toi, l'épreuve est préférable à l'absence d'épreuve. Alors Dieu t'accordera la grâce, la miséricorde et la guidance.

Ô Abu Hurayra ! Console l'homme triste comme tu aimes qu'on te console et rappelle-lui la récompense que Dieu a préparé pour les épreuves subies, tu obtiendras ainsi, pour chaque pas vers cet homme l'équivalent de l'affranchissement d'un être humain.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque tu passes près d'un groupe de femmes, ne les salue pas en premier, mais si elles te saluent, répond-leur.

Ô Abu Hurayra ! Lorsque le musulman salue le musulman et que ce dernier répond à son salut, les anges prient soixante-dix fois sur lui.

Ô Abu Hurayra ! Les anges s'étonnent du musulman qui rencontre le musulman et ne le salue pas.

Ô Abu Hurayra ! Prends l'habitude de saluer, car cela est l'une des qualités des gens du paradis (Ibn Shahin dit que c'est le salut des habitants du paradis au Jour de la Résurrection).

Ô Abu Hurayra ! Que ta langue soit matin et soir occupée par le souvenir de Dieu, et tu te trouveras le matin et le soir sans le moindre péché.

Ô Abu Hurayra ! Les bonnes actions chassent les mauvaises comme l'eau fait disparaître la saleté.

Ô Abu Hurayra ! Couvre la nudité de ton frère, et Dieu sera pour toi un secours.

Ô Abu Hurayra ! Secours ton frère et couvre-le avant de le faire comparaître devant le prince à cause de la violation de l'une des limites fixées par Dieu. Mais si on soumet son cas au prince, prend garde à le défendre par ta personne et tes biens car celui qui intercède à propos de la violation de l'une des limites fixées par Dieu, sera ceci et cela. (?)

FIN DU LIVRE